

MONTREAL, JEUDI,
17 MARS, 1938

Vol. VIII — N° 233 — 24 pages
Téléphone: FAlkirk 1171*

UNE SCISSION DANS LE CABINET ANGLAIS

(A LIRE EN PAGE 3)



LES PRINCESSES ZOG EN TERRE D'AMERIQUE

Les trois princesses Zog d'Albanie, en visite aux Etats-Unis, sont ici photographiées alors que, pour la première fois de leur vie, elles dégustent un soda à la crème glacée. C'est à Concord, au Massachusetts, qu'elles décidèrent de s'arrêter dans ce restaurant. Ce sont, de gauche à droite, les princesses Ruhie, Myzejan et Maxhide.



LE VANITEUX FELD-MARECHAL

Une intéressante photographie du feld-maréchal Hermann Goering, ministre de l'Aviation dans le cabinet allemand, en compagnie du docteur Schmidt, conseiller des légations, prise au cours d'une assemblée tenue récemment à l'Académie allemande des recherches aéronautiques. Le feld-maréchal porte un magnifique uniforme pour la circonstance.



NOUVEAU MAITRE EN AUTRICHE

Proclamant l'union de l'Allemagne et de l'Autriche, le dictateur Adolf Hitler est ici photographié, à gauche, alors qu'il adressait la parole à Linz, située à 100 milles à l'ouest de Vienne, peu avant son entrée triomphale dans la capitale autrichienne. On aperçoit aussi, par-dessus son képi, le docteur Seyss-Inquart qui a assumé les fonctions de président et de chancelier.

DES BINETTES PEU ENGAGEANTES

Pendant qu'une guerre semble menacer toute l'Europe, Sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat dans le gouvernement britannique, a enjoint au peuple anglais de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de se protéger contre la possibilité d'attaques aériennes. Voici, à droite, des gardes-malades de l'hôpital londonien Highgate s'habituant au port des masques à gaz.



Communications coupées entre Barcelone et Valence

UN DÉSARROI COMPLET RÈGNE CHEZ LES ROUGES

LE BUT DE L'OFFENSIVE ATTEINT

PARIS, 16.—(dép. part.)—Les nouvelles qui arrivent d'Espagne, bien que contradictoires, par suite des démentis que le gouvernement rouge donne encore à quelques affirmations contenues dans les communiqués de Salamanque, confirment bien l'étendue et l'importance de la victoire remportée par le général Franco avec son offensive en Aragon.

On sait que le but de cette offensive (annoncée depuis longtemps déjà) était surtout celui d'atteindre la mer en ligne droite par Têrnel et de parvenir ainsi à couper les communications existantes entre Barcelone et Valence.

Après six jours de bataille, on peut dire qu'effectivement le but a été atteint puisque, à l'heure actuelle, il n'est plus désormais possible aux rouges de transporter des renforts, des munitions ou du matériel entre la Catalogne et le reste de l'Espagne rouge.

En effet, les avant-gardes nationalistes sont arrivées à moins de 30 milles de la mer. Ce qui veut dire que leurs avions et leur artillerie sont en mesure de tenir sous leur tir toutes les troupes qui passeraient de Catalogne en Aragon et vice versa.

Le but que se proposait le général Franco en déclenchant cette offensive est donc complètement atteint.

Le désarroi des rouges

On peut même ajouter que ce but est même dépassé puisque non seulement les communications sont interrompues en fait, mais l'offensive nationaliste a créé le désarroi dans les hautes sphères de la défense rouge de Barcelone, ainsi que dans l'armée et dans l'opinion publique en Catalogne.

Nous verrons dans une autre dépêche, que nous consacrons aux conséquences politiques de la démarche affolée faite par le premier ministre du gouvernement rouge, venu à Paris demander du secours au gouvernement français.

C'est là la preuve, et peut-on même dire l'aveu, que la situation de l'Espagne rouge peut être considérée comme désespérée.

Barcelone a démenti les bruits relatifs aux désertions en masse qui se seraient produites dans l'armée rouge; mais il n'en reste pas

moins que les nationaux continuent à faire des milliers de prisonniers et que, partout, la débâcle se produit dans les rangs des rouges.

Il est de même parfaitement exact qu'un mécontentement très vif s'est produit parmi les populations de Barcelone, ce qui a provoqué l'arrestation de plus de 4.000 personnes qui avaient osé critiquer les dirigeants rouges.

En somme, l'écroulement du front militaire rouge semble bien sur le point de se produire, et de l'avis des experts, si Franco est en mesure de poursuivre encore sa poussée actuelle, il n'y a pas de doute que la capitulation de la Catalogne doive se produire à bref délai, à moins, naturellement, d'intervention étrangère.

Les positions à la dernière heure

D'après les dernières nouvelles de la nuit, les troupes nationalistes ont occupé Valderobres et tiennent solidement la route entre Alcaniz et Caspe. Ceci veut dire que la marche à la mer sera probablement achevée avant la fin de la semaine.

Quant à l'armée qui opère dans le nord, et qui a pénétré en Catalogne, elle a poursuivi son avance, poussant plusieurs points en territoire Catalan.

D'une manière générale, les soldats rouges se retirent et abandonnent d'énormes quantités de munitions, de canons, etc.

VOLEURS A L'OEUVRE

Mlle Irène Lalonde, 7017 rue Garnier, s'est plainte à la police hier soir que deux jeunes hommes dans la vingtaine lui volèrent sa sacoche contenant une faible somme d'argent alors qu'elle passait en face de 5444 rue Chabot.

A L'HOTEL DE VILLE

Le comité exécutif à sa séance hier après-midi a encore étudié le fonctionnement du Service de la carte d'identité et a décidé de louer la bibliothèque St-Sulpice pour y installer les quartiers-général de ce service municipal.

C'est par erreur que certains journaux avaient annoncé précédemment que la ville avait loué la bibliothèque. Ils avaient été mal informés par un commissaire. Cette fois, la décision est finale. L'intention et le désir sont devenus réalité!

La ville va ouvrir aussi les onze bureaux locaux où les contribuables pourront se procurer leur carte d'identité pour fins électorales et aussi se faire photographier.

Pour la centième fois, le comité exécutif nous apprend que le Service de la carte d'identité fonctionnera activement. Espérons que nous ne verrons par le cent-unième fois.

Le maire qui était à Ottawa mardi, à Québec hier, sera à Montréal aujourd'hui. Et il ne voyage pas en avion.

Le secrétaire du maire M. Lévis Lorrain est à la recherche d'un sac de voyage pour aller à Québec la semaine prochaine. Il n'en possède pas d'assez commode et d'assez grand pour y mettre les projets du maire.

Vendredi aura lieu la séance du comité d'étude des réformes administratives. Les femmes qui en font partie n'ont pas le droit de voter à ce comité. Le maire le leur avait pourtant promis. Et les femmes savent tant... se souvenir.

L'emprunt de la ville a fait bondir les propriétaires de grassettes d'argent et de caisses... électorales.

Pour une fois la finance invincible a trouvé des concurrents sur son passage.

Même les journaux de la finance chatouilleuse se mettent de la partie, actionnés par des tireurs de ficelles qui ne choisissent pas leurs pantins.

Mais la ville qui a tenté là une expérience s'en tirera à merveille, à l'étonnement et à l'ahurissement des pontifes de la finance.

Le tricentenaire de Montréal aura lieu en 1942. Parle-t-on seulement de cette date mémorable? Répète-t-on avec assurance les mots d'exposition mondiale ou de fêtes grandioses?

A. L.

Nouveau-nés baptisés Adrien en l'honneur du chef fasciste Arcand

On nous assure que depuis quel temps il y a eu une multitude d'enfants baptisés Adrien et Adrienne en l'honneur de M. Adrien Arcand, chef suprême des fascistes de la province de Québec. Le légionnaire Goulet, de cette organisation, est allé plus loin et il a fait baptiser son fils "Adolph-Benito-Adrien Goulet" en l'honneur de Hitler Mussolini et Arcand. Plusieurs nouveaux-nés portent aussi le nom de "Gabriel" en l'honneur du Dr Gabriel Lambert, l'un des chefs du mouvement.

LE BILL DU DIVORCE EST VOTE AU SENAT

OTTAWA, 16. — A la suite d'une violente discussion intervenue au Sénat au sujet du projet de loi présenté par le sénateur Lendrum McMeans dans le but de faciliter le divorce au Canada, ce projet fut adopté en deuxième lecture par un vote de 40 voix contre 29 et renvoyé à un comité de quinze sénateurs.

"Montréal ne crée pas de précédent", dit M. Roberge au sujet de l'emprunt

Le directeur des finances de la ville de Montréal, M. Lactance Roberge nous a rémis hier soir le communiqué suivant:

Pour répondre aux allégués de la "Gazette" concernant la méthode employée par la ville de Montréal pour offrir des débentures d'un montant de \$5,000,000, on doit admettre que ce n'est pas un précédent que crée la cité en confiant à un syndicat le soin de placer ces débentures.

Dans le passé la ville de Montréal a suivi exactement le même procédé. En effet, depuis cinq ans cette méthode fut la règle et non pas l'exception. Des neuf émissions vendues au public, pendant les cinq dernières années, cinq l'ont été de cette façon, et quatre, sans soumissions. Et en agissant ainsi la ville n'a fait que suivre l'exemple des principales institutions du Canada.

L'ancien sergent de police Frank Bond est décédé hier

M. Frank Bond, ancien sergent de police très estimé de ses supérieurs et qui avait fait partie de la force constabulaire de Montréal pendant dix-huit ans, est décédé avant-hier à l'hôpital Notre-Dame après plusieurs mois de maladie.

Le défunt laisse outre son épouse, née Charron (Albertine), trois frères: Eugène Bond, de la radio-policie; Henri, sergent-détective attaché à la sûreté municipale et Théodule; cinq sœurs: Mmes Wilfrid Prévoist (Florida); Joseph Leduc (Alice); Alf. Dextraze, (Amanda); Bertrand Canadien (Marlette) et Alfred Roy (Laura); sa belle-fille, Mme Lucien Pelletier; trois petits-enfants, Georgette, Yvon et Laurent Pelletier, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée chez le gendre du défunt, M. Lucien Pelletier, 2255, rue Shepard. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures en l'église Saint-Eusèbe de Vercell. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 7 heures 45.

—On compte 65,000 motocyclettes en Belgique.

Attaques justifiées de M. M. Duplessis

OTTAWA, 16. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — L'attaque portée hier par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, à l'Assemblée législative contre la politique du gouvernement fédéral au sujet de la propagande soviétique, est justifiée ici dans les milieux au courant de la situation.

La Gendarmerie Royale possède au sujet de l'étendue de la propagande russe au pays un gigantesque dossier où toutes les ramifications des moscovites au Canada sont indiquées en détail. Une rumeur veut même que cette documentation m'intéresse nullement certains ministres, malgré les dangers toujours

M. Louis Lacoste est démis de ses fonctions par le comité exécutif

Réorganisation complète à l'Office d'Initiative Economique de la ville de Montréal.

M. Louis Lacoste, directeur-gérant de l'Office d'Initiative Economique de la ville de Montréal, a été démis de ses fonctions hier après-midi par le comité exécutif qui, le 19 octobre dernier l'avait nommé à ce poste d'honneur et de confiance.

M. Ovide Taillefer, président du comité exécutif en annonçant cette destitution aux journalistes hier soir, a déclaré que les autorités n'étaient pas satisfaites du travail accompli par M. Louis Lacoste depuis qu'il est entré en fonctions à l'Office d'Initiative Economique. Le voyage de M. Lacoste en Floride sans que le comité exécutif en soit informé fut aussi l'une des causes du mécontentement parmi les commissaires et de nombreux échevins.

M. Louis Lacoste avait été nommé au salaire de \$5,500 par année et il avait pour tâche de chercher à amener ici de nouvelles industries. Les commissaires de la ville, après plusieurs critiques et protestations de la part des échevins, décidèrent de demander un rapport des activités de M. Lacoste. Ce rapport fut discuté à la séance du comité exécutif hier et les trois commissaires présents MM. Taillefer, Lacombe et Pilon ne le jugèrent pas satisfaisant. Ils ordonnèrent immédiatement la destitution de M. Lacoste.

Interrogé par les journalistes, hier, M. Ovide Taillefer, président du comité exécutif a ajouté qu'une réorganisation s'imposait à l'Office d'Initiative Economique. Il est fort probable, d'après la rumeur, que M. Louis Francœur soit nommé, au même salaire, représentant de la ville au "Montreal Tourist and Convention Bureau" et que M. Valmore Gratton demeure statisticien à l'Office d'Initiative, lequel s'adjoindra plusieurs représentants des corps publics de la métropole qui travailleront en collaboration avec le "Montreal Tourist and Convention Bureau" afin d'attirer ici de nombreuses industries nouvelles, afin de donner aussi à la métropole l'essor économique nécessaire!

A. L.

Inquiétant mutisme de M. King devant la crise internationale

OTTAWA, 16. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — Bien que tout le pays se demande à quoi s'en tenir sur l'attitude du gouvernement fédéral au sujet de sa politique internationale, le ministère continue à garder de Conrart le silence prudent. Pourtant les événements se succèdent rapidement en Europe sans que la Société des Nations cette inutilité internationale si chère aux vieilles barbes fédérales, ne semble prendre la moindre initiative pour empêcher qu'un brasier international ne s'allume du jour au lendemain. Il en est ainsi de notre gouvernement.

Des déclarations catégoriques s'imposaient hier de la part de l'hon. Mackenzie King au sujet de la politique extérieure du gouvernement. Le premier ministre poursuivant sa politique habituelle de laisser-faire n'a rien dit. La discussion s'est engagée au sujet des tarifs douaniers à imposer à l'importation des crémeuses automatiques. Le sujet était approprié puisque devant les faits accomplis internationaux, une crémeuse politique s'impose sans tarder à Ottawa.

La population canadienne, et tout particulièrement la jeunesse, la chair à canon, s'inquiète sans aucun doute du mutisme gouvernemental. Il faut de toute nécessité que le gouvernement expose publiquement sa politique sans attendre les ordonnances de Downing Street. Le fiasco monumental de la politique é-

trangère anglaise, suivi de gaffes après gaffes, de tergiversations après tergiversations, de reculs après reculs, ne devrait pas être soldé au coût de millions par le Canada.

Dans les cercles politiques de la Capitale, on s'attend à ce que nos munitionnaires profitent des événements européens pour augmenter considérablement le budget de la défense nationale. Le retard apporté à l'étude de cette question laisse planer de nombreux doutes sur les intentions du gouvernement à ce sujet.

Ottawa est tenu au courant de la situation européenne par Downing Street. Le gouvernement sait à quoi s'en tenir. C'est pourquoi son mutisme devient intolérable et permet de douter du courage des ministériels à faire face à une crise aussi dangereuse que la présente.

Il ne faut pas compter sur notre députatation du Québec. Elle suivra sa coutume moutonnaire de "yesmen" devant le "take it or leave it" du premier ministre.

L'histoire se répète. Nous sommes en face de la même situation qui existait de 1911 à 1914. De nombreux parallèles peuvent s'établir de 1935 à 1938 et qui sait, si 1938 ne sera pas une autre 1914? Et pendant ce temps, le peuple canadien attend de l'action, des décisions promptes, catégoriques, définitives. On lui parle d'écumeuses...

NOTRE FAVORI NATIONAL

melcher's

GIN CANADIEN

LA CRIPPE

LA MEILLEURE RECETTE

- de l'eau bien chaude
- le jus d'un citron
- deux doigts de Melcher's
- du sucre au goût
- saupoudrez de mûres

Prévenez CASSEZ avec une bonne PONCE

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthierville

Une scission dans le cabinet anglais

Le secrétaire de la guerre menacerait de démissionner

Berlin acclame Hitler en triomphateur

LONDRES, 16. — Le gouvernement du Royaume-Uni étudiant avec les gouvernements des dominions les possibilités de mettre sur pied un programme pour faire face à l'inquiétante situation internationale se serait révélé, dit-on ce soir, comme étant très divisé sur les questions de politique étrangère.



M. Chamberlain

Des rumeurs de dissension dans le cabinet circulent et on les attribue à l'attitude du Premier Ministre Chamberlain qui aurait étudié les demandes de l'opposition qui réclame l'adoption d'une attitude définie à l'égard de la Tchécoslovaquie ainsi qu'à l'égard de la France sur la question espagnole. On considère que le secrétaire de la guerre Leslie Hore-Belisha pourrait bien donner sa démission de même que le secrétaire des Dominions Malcolm MacDonald.

Certains observateurs pensent que le premier ministre serait disposé à faire un appel personnel aux chefs des unions ouvrières pour demander leur collaboration en ce qui concerne le programme de réarmement. On croit aussi que les déclarations prudentes du premier ministre concernant l'Espagne n'ont pour but que de gagner du temps pendant que le gouvernement se consulte avec les Dominions et aussi avec la France.

On prétend qu'une nouvelle politique étrangère soumise aux dominions aurait été rejetée comme "fantastique".

Quoi qu'il en soit le discours du vicomte Halifax, secrétaire des Affaires étrangères, à la Chambre des Lords, dans lequel il faisait allusion aux dominions montre que le gouvernement est désireux de se sentir appuyé dans son action aussi bien par les dominions que par le peuple de l'Angleterre.

Lord Halifax a vigoureusement



M. Malcolm MacDonald

attaqué l'Allemagne pour l'usage impitoyable qu'elle faisait de sa politique d'abus de la force" et a réclaté le respect des assurances données à la Tchécoslovaquie que l'union austro-allemande n'était pas dirigée contre elle.

LONDRES, 16. — Malgré les violentes attaques des travaillistes et notamment de Clément Attlee, chef travailliste, contre la politique de non-intervention de la Grande-Bretagne, la nouvelle des victoires de Franco, le premier ministre soutenu par ses partisans a fait remarquer que cette politique avait eu le double résultat de restreindre sérieusement l'intervention en Espagne et en outre d'avoir empêché vraisemblablement le déclenchement d'une guerre internationale.

Entrée triomphale de Hitler à Berlin

BERLIN, 16. — Hitler est retourné aujourd'hui à Berlin après avoir visité sa place natale en Autriche. Il a été accueilli en triomphateur comme il l'avait été en vainqueur en Autriche.

On estime à 1,500,000 le nombre des personnes qui se sont rendues à l'Arc de Triomphe allemand pour célébrer la récente victoire du nazisme en Autriche.

Toutes les organisations scolaires et sociales, toutes les associations politiques furent mobilisées à cette occasion afin de rendre hommage à Hitler.

L'Angleterre promet son aide à la France

PARIS, 16. — La Grande-Bretagne a promis l'aide de sa marine à la France ce soir si les troupes italiennes et allemandes en Espagne menaçaient les communications nord-africaines de la France.

En retour, le président du conseil Léon Blum a déclaré aux membres de son cabinet que la France maintiendrait une attitude de non-intervention en Espagne.

En vertu de cette décision la France interdit l'accès des frontières de l'Espagne à ses hommes et munitions et a abandonné son projet de tenter un effort de concert avec la Grande-Bretagne en vue de négocier un armistice en Espagne.

Il vole \$128,000 pour parier aux courses

NEW-YORK, 16. — Max Friedman, caissier d'une firme de Wall Street, a été arrêté hier comme il revenait de ses vacances à Miami où il avait tenté de réparer les pertes subies aux courses de chevaux en pariant \$3,000 sur un "long shot" sans chance de succès. Friedman, employé de la firme de courtiers Butler, Herrick et Marshall, a perdu \$128,000, somme volée à ses employeurs. Cette somme est garantie aux employeurs par une compagnie d'assurance.

Friedman a avoué avoir volé cette somme par montants de \$1,000. Comme il était en même temps comptable et auditeur de la firme, les patrons ignoraient ces vols. Sur les \$128,000 dépensés en paris, il ne restait plus que \$125 dans les goussets de l'accusé au moment de son arrestation.

M. Georges Héon à la Chambre des Communes

OTTAWA, 16. — M. Georges Héon, député-élu d'Argenteuil, successeur de Sir George Perley, a été présenté officiellement à la Chambre des Communes cet après-midi par l'hon. R.-B. Bennett et M. R.-S. White, député de Westmount et doyen de la Chambre.

Comme secrétaire français de la dernière conférence conservatrice tenue récemment à Ottawa, M. Georges Héon a fait une excellente impression et son nom est suggéré au poste d'organisateur en chef du parti conservateur dans la province de Québec.

La nomination de M. R.-K. Finlayson, depuis six ans secrétaire particulier de l'hon. R.-B. Bennett, au poste d'organisateur de la prochaine convention conservatrice qui doit avoir lieu à Ottawa en juin prochain serait annoncée incessamment.



Leslie Hore-Belisha

Pour un nouveau mode de contribution à l'assistance-chômage

OTTAWA, 16. — Le conflit existant entre les villes de l'Est et de l'Ouest du pays, au sujet de l'administration par le gouvernement fédéral ou par les municipalités de l'assistance-chômage s'est enfin apaisé au comité des résolutions du congrès de la Fédération des maires et des municipalités.

Aujourd'hui le maire George Miller, de Vancouver, président de ce comité, présentera une résolution demandant au gouvernement fédéral de contribuer pour 50 p.c. à l'assistance-chômage, laissant aux provinces une contribution de 40 p.c. et aux municipalités, 10 p.c. seulement.

Actuellement le gouvernement d'Ottawa accorde des contributions variables aux provinces, représentant un pourcentage de 40 p.c. en moyenne. Les provinces et les municipalités fournissent au total 60 p.c. à part égale.

Il prétendait vouloir devenir prêtre

Le juge Desmarais devait, hier matin, rendre sa sentence contre Marcel Quesnel, 18 ans, demeurant 1890 rue Masson, qui prétendait avoir voulu devenir prêtre mais n'avoir pu continuer ses études et avait été arrêté la semaine dernière sous l'accusation de fausses représentations.

Quesnel avait plaidé coupable la semaine dernière. Il avait écrit lui-même une lettre qu'il prétendait émaner des pères Oblats et qu'il utilisait pour obtenir des sommes de 25 sous à \$1 comme souscriptions pour lui permettre de poursuivre ses études théologiques.

Le juge a ajourné le prononcé de la sentence au 30 mars courant.

Pompier blessé au cours d'un incendie rue Ontario est, hier soir

Un pompier a été légèrement blessé au cours d'un incendie qui a éclaté hier soir dans un magasin de 5 cents à un dollar appartenant à M. A. Ayoub, et situé à 3741, rue Ontario est, causant des dégâts considérables. La victime, le pompier Isidore Saint-Michel, de la caserne numéro 13, a été blessée au visage et a été soignée sur les lieux. La demeure et les bureaux du docteur J.-H. Lamothe, situés au-dessus du magasin, ont été endommagés par la fumée. Trois jets d'eau ont eu raison des flammes. Les manœuvres étaient sous la direction du chef Lefort aidé du chef de district intermédiaire Bourdon.

Le Reichstag convoqué

BERLIN, 16. — Le Reichstag est convoqué pour le vendredi 19 mars.

Ordres donnés au sujet de l'entraînement militaire

Le brigadier général R.-O. Alexander, commandant militaire du district de Montréal, a communiqué hier aux commandants des régiments de Montréal des ordres au sujet d'un entraînement d'une semaine dans différents camps au cours de l'été pour leurs unités respectives. Le succès de cet entraînement dépend de la bonne volonté des employeurs. A la demande du ministre de la Défense nationale, ces employeurs sont priés d'accorder un congé à leurs employés anxieux de participer à cet entraînement militaire.

L'infanterie et la cavalerie se rendront au camp de Valcartier; la cavalerie aux casernes de Saint-Jean et l'artillerie au camp de Petewawa.

LA SESSION PROVINCIALE

LA LOI DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE SERA AMENDÉE

QUEBEC, 16. — L'hon. Albiny Paquette, ministre de la Santé, a déclaré cet après-midi que la loi de l'Assistance publique doit être amendée. Le gouvernement est à l'étude les nombreux problèmes qui le confrontent à ce sujet. Dès que l'enquête complète sera terminée l'Assemblée législative sera tenue au courant de la situation. Une situation anormale existe au sujet du système de cartes d'admission aux hôpitaux. Dans maints cas il existe du favoritisme de la part de ceux qui contrôlent l'émission de ces cartes.

Le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, a déclaré que la province devrait défrayer le coût de l'hospitalisation de tous les indigents. Plusieurs municipalités ne peuvent solder leur part. Il existe trop de centralisation avec le résultat que le médecin de famille tend à disparaître.

Le Dr Félix Dubé, député de Témiscouata, n'aime pas le système actuel en vertu duquel le magistrat de district peut décider si une personne doit ou non être hospitalisée. Cette décision devrait provenir des autorités municipales. 50 p.c. des personnes admises dans certains hôpitaux s'y rendent par faveur.

Les docteurs Arthur Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay, A. Bellemare, de Vaudreuil, Félix Roy, de Montmorency et Adolphe Marcoux, de Québec-Comté ont aussi participé au débat.

L'hon. François-J. Leduc, ministre de la Voirie, a présenté un projet de loi au sujet de l'entretien des routes d'hiver. Afin d'améliorer cet entretien le ministre propose que le gouverneur en conseil peut

Poursuite intentée par le ministre de la voirie

L'hon. François-J. Leduc, ministre de la Voirie, par l'entremise des avocats de son ministère, a réclaté en Cour de pratique la possession immédiate du terrain appartenant à Mme Ernest Saint-André, terrain requis pour l'élargissement de la route numéro 8, près de Cartierville. D'après le demandeur, le ministre de la Voirie a offert \$5,250 pour ce terrain. Cette offre fut refusée. Pour se conformer à la loi, le ministre de la Voirie a déposé au trésorier provincial trois fois le montant de l'offre en attendant la décision de la Cour.

décréter les routes qui devront être entretenues sous le contrôle du ministère de la Voirie.

Le comité des bills privés a adopté ce matin le bill présenté par la ville de Montréal-Est afin de l'autoriser à dépenser \$50,000 pour fins d'aide aux chômeurs. Une taxe spéciale sera imposée aux industries de cette ville à ce sujet.

La Commission des écoles catholiques de Montréal réclame l'imposition par la ville de Montréal d'une taxe spéciale afin de balancer son budget. La question sera de nouveau discutée au comité des bills publics.

Un narcomane est envoyé à la prison à sa demande

Victime de l'usage des narcotiques, Charles Lebrun, 48 ans, passera trois mois en prison sur sa propre demande.

Membre d'une des plus vieilles familles de Montréal, il plaide coupable devant le recorder Leblanc sur une accusation de vagabondage afin de pouvoir subir le traitement de désintoxication à la prison de Montréal.

"J'ai suivi plusieurs fois des traitements privés afin de me débarrasser des stupéfiants", expliqua-t-il. "Peut-être que si je suivais le traitement à la prison je parviendrais à me guérir."

Depuis ces dix dernières années l'accusé qui est connu de la police sous le nom de Lebrun, nom qu'il avait toujours emprunté afin de ne pas créer d'ennuis à sa famille, avait été condamné à plusieurs reprises pour possession illégale de narcotiques. La santé très ébranlée par l'usage des stupéfiants, Lebrun commença hier à la prison son traitement dans l'espoir de se réhabiliter.

Londres fait construire cent navires de guerre

Un coup d'oeil d'ensemble sur les navires de guerre en construction et actuellement commandés dans les divers chantiers maritimes de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord montre qu'environ 100 navires de guerre sont en construction pour le compte de l'Amirauté britannique.

Ce chiffre comprend cinq cuirassés, quatre navires porte-avions, un certain nombre de croiseurs et divers autres types de navires de guerre. Les "destroyers" figurent en grand nombre dans le programme de construction navale ainsi que les sous-marins et de nombreuses commandes ont été données pour des "sloops" des dragueurs de mines et des navires d'escorte.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124 rue Marie-Anne, est, Montréal.

Téléphone: FALKirk 1171.

MONTREAL, JEUDI, 17 MARS, 1938

Le sénateur McRae comme chef, une plaisanterie pour effaroucher les ankylosés!

On a mentionné le nom du sénateur M.-D. McRae comme successeur possible du Très Hon. R.-B. Bennett à la direction du parti conservateur. Comme il fallait s'y attendre, la seule mention de ce nom a produit l'effet d'un "pétard de cinq cents" parmi les endormis et les vétérans du clan des "éternels battus".

Au Sénat, le général McRae a profondément scandalisé les jingoes moins Canadiens que le Gouverneur-général, quand il a crié que jamais, pour aucune considération, le Canada ne devrait envoyer un seul homme dans aucune guerre livrée hors de nos frontières.

Il a scandalisé les trustards de la caisse électorale quand il a demandé l'écrasement des grands "rackets", surtout celui du radium, proposant au gouvernement de le monopoliser afin que les classes pauvres l'aient à leur portée, pour fins médicales, aussi facilement que les millionnaires.

Il a scandalisé la haute finance centralisée quand il a crié que, pour rien au monde, on ne doit toucher à l'autonomie des provinces, et que la solidité de notre structure nationale réside encore dans le respect de la Constitution.

Il a scandalisé toute la lignée indigne d'Halifax à Vancouver quand il a refusé la direction générale de la campagne de 1935, en disant qu'il ne voulait pas dépenser ses forces à un éternel verbiage tandis que le pays est compromis dans tous ses rouages et demande une action rapide et énergique que personne ne veut donner.

La grande phalange conservatrice qui trouvait Bennett "trop dictateur" voit d'un oeil craintif cet homme-locomotive qui la ferait rentrer dans le rang pour secouer sa torpeur de bonne façon ou la sortirait sans tambour ni trompette des sables et corridors de haute flânerie.

Evidemment, quand on connaît la mollesse et la peur du combat qui ont fait effondrer le vieux parti conservateur, on réalise que le sénateur McRae n'est pas available par une telle mentalité, et que les rumeurs à son sujet sont plutôt une mauvaise plaisanterie qu'un a voulu faire à une confrérie malvue aisée, paralysée, endormie, contente de l'être et de le rester.

La réponse est au Très Hon. M. Lapointe

Le premier ministre Duplessis a parlé d'admirable façon sur la question du communisme, avant-hier à la Législature.

De même qu'un gouvernement chrétien et humain, conscient de ses responsabilités envers le reste de la population, isole la lèpre physique pour qu'elle ne se répande pas, de même un gouvernement conscient de ses responsabilités envers le reste de la population, isole la lèpre morale du communisme. Et le meilleur moyen d'enrayer la lèpre et d'empêcher sa contamination, c'est de mettre les porteurs de contagion (choses ou hommes) dans l'impossibilité d'étendre leur novicité.

C'est l'énergie et la belle politique que vient de réaffirmer le chef de l'Union Nationale, en même temps qu'il a, comme chef d'Etat, condamné de nouveau sans réserve le communisme comme danger fatal pour nos traditions, pour nos droits, pour tout le capital moral et spirituel de notre province.

M. Duplessis ne s'est pas contenté de réaffirmer la ligne de conduite qu'il entend suivre inexorablement, comme toute la population saine de Québec le désire. Il a demandé au ministre de la Justice, le Très Hon. Ernest Lapointe, représentant de notre province dans le cabinet King, ce qu'il entend faire au sujet du communisme, afin qu'on sache une fois pour toutes à quoi s'en tenir sur l'attitude du gouvernement fédéral.

M. Lapointe trouve-t-il que le communisme est un danger grave à éviter, une contamination qui ne peut que saper graduellement les colonnes de la civilisation chrétienne? S'il condamne le communisme, croit-il avoir le droit moral de ne pas le combattre, de laisser faire? Et s'il entend le combattre, qu'est-ce qu'il attend pour agir?

Les questions sont claires, simples, sans équivoque. A M. Lapointe d'y répondre, aussi clairement et sans plus d'équivoque, non seulement par des paroles mais par des actes.

LA DEFENSE COTIERE

NAZI HUE A PRAGUE

PERPIGNAN, France, 16. — Le contre-torpilleur "Poursuivante" et l'avisos "Suipe" viennent de rallier Port-Vendres, où les batteries de défense côtière ont été munies de puissants projecteurs. Les autorités nient cependant qu'on ait pris des précautions extraordinaires.

PRAGUE, 16. — Le sénateur nazi Enhuber a sommé le gouvernement de modifier sa politique intérieure et de rester neutre quant à l'annexion de l'Autriche, avant qu'il "ne soit trop tard". Le reste de son algarade s'est perdu dans les huées de l'auditoire.

COUTUME



Baptiste voici le printemps qui vient
C'est le moment de
dire qu'on ne paiera
pas les chômeurs
... comme ça se
fait tous les ans!

"Hitler exécute la volonté de Dieu," dit un cardinal

VIENNE, 16. — Après s'être entretenu avec le chancelier Hitler, le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, a déclaré, hier soir: "Les catholiques doivent avoir à l'esprit ces paroles du Christ: 'Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.'"

L'éminent porte-paroles de la majorité catholique de l'Autriche a conseillé à ses prêtres de s'abstenir de discuter de politique et de ne s'occuper qu'à la tâche de remplir leur mission religieuse.

"Les prêtres et les fidèles, a-t-il ajouté, doivent appuyer sans réserve le grand Reich allemand et le Führer qui, en luttant contre le bolchévisme et pour la puissance, l'honneur et l'unité de l'Allemagne est l'exécuteur de la volonté de Dieu." Rappelant qu'Hitler, lui avait déclaré que l'Eglise n'aurait pas à regretter d'être loyale à l'endroit de l'Etat, le cardinal voit dans cette assurance la garantie que l'Eglise sera autorisée à remplir sa mission auprès du peuple.

EDMONTON, 16. — M. J.-G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a promis aux électeurs de la circonscription d'Edmonton-Est que d'ici 1945 le gouvernement fédéral s'assurerait l'entière direction du crédit et de la circulation monétaire.

Au Barreau de Montréal



M. Armand Cloutier, C.R., qui a été élu membre de l'exécutif du Barreau de Montréal, en remplacement de M. C.-E. Guérin, C.R., nommé juge de la Cour des Sessions. (International Newspaper Service).

Les cours de tourisme s'ouvriront lundi

Grâce à un renouvellement d'oc-troï du gouvernement provincial, les cours de Tourisme de l'Université de Montréal se donneront de nouveau, ce printemps. C'est la nouvelle que viennent de recevoir MM. Victor Morin et Wilfrid Du Cap, respectivement président et directeur de l'Ecole, de M. Denis Baril, directeur du Tourisme de la province de Québec.

Ces cours commenceront dès lundi prochain à 7 h. 30 du soir, dans une des salles de l'Université de Montréal, 1625 rue Saint-Denis.

L'Ecole de Tourisme a été spécialement fondée pour former des guides de touristes, tant pour Montréal que pour la province.

Les cours de cette école s'imposent aussi à l'attention des instituteurs et des institutrices qui veulent rendre leurs leçons d'histoire, de géographie, etc., plus concrètes et par conséquent, plus intéressantes.

Sont invités également à suivre ces cours ceux que leur emploi dans l'un des services quelconques, soit de la ville ou de la province oblige à posséder des connaissances variées sur l'histoire, la géographie, l'économie, l'architecture.

Pour la gouverne des intéressés, nous publions ci-dessous la liste des cours:

Sur Montréal et les environs. —

Histoire (Victor Morin); Géographie (Raymond Tanghe); Institutions religieuses et éducationnelles (Monsieur Olivier Maurault, recteur de l'Université); Ethnographie (Casimir Hébert); Topographie (Montarville Boucher de la Bruère); Musées d'arts et d'histoire (Jean-Baptiste Lagacé); Itinéraires touristiques (Wilfrid Du Cap).

Sur Montréal et la province. — Voies de transport (André Morin); Architecture des édifices publics et privés (Aristide Beaugrand-Champane); Commerce et industrie (Emile Benoit); Arts domestiques canadiens (Emile Vaillancourt); Systèmes administratifs (Joseph-Albert Bariteau); Organisations sportives (E. C. St-Père).

Ces cours se donneront trois fois la semaine, les lundis, mercredis et vendredis soirs et dureront environ trois mois.

Tous les cours sont gratuits, sauf un droit d'inscription de deux dollars lesquels seront, cette année, remis à tout étudiant qui aura assisté aux trois quarts des cours.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au directeur de l'Ecole, 3700 Ave. Calixa-Lavallée, FA. 1236, FR. 6209, CH. 1574. On prendra également les inscriptions tous les soirs de la semaine prochaine à l'Université.

Pèlerinage à l'oratoire

Le pèlerinage annuel de toutes les paroisses du nord de la métropole à l'Oratoire St-Joseph à l'occasion de la fête du patron de l'Eglise canadienne, aura lieu le 19 du courant. Le départ se fera à 3 heures du matin à l'angle de la rue Berri et du boulevard Crémazie. Pour de plus amples renseignements prière de s'adresser à M. R. H. Deschamps, 8540 rue Berri, ou téléphoner à DU 5737.

Convocation

Comité Régional du Centre de la Société Saint-Jean-Baptiste: Assemblée à 8 heures 30, au local de la section Saint-Jean-Baptiste, 276 est, rue Marie-Anne. Rapports des trois comités formés par le Conseil général. Les membres de la section Saint-Jean-Baptiste sont spécialement invités. Toutes les sections du centre sont priées de se faire représenter.

Chez les sans-travail de Crémazie

L'Association des sans-travail de Crémazie a élu un agent d'affaires en la personne de M. J. A. Fardeau, secrétaire. Correspondant actuel. L'élection s'est faite par acclamation. Le bureau des plaintes est ouvert chaque jour de 10 h. a.m. à 5 p.m. Vendredi soir prochain, il y aura conférence.

CHEZ LES OUVRIERS

La construction: Le conseil des métiers de la construction des unions internationales tiendra une très importante séance, ce soir, au Temple du Travail, à 1201 rue St-Dominique. M. Pierre Lefèvre, secrétaire, invite tous les délégués des unions affiliées car le rapport final concernant le contrat collectif de l'industrie, sera soumis.

De retour: MM. Raoul Trépanier, Gus Francq et Art. Martel, chefs marquants du mouvement international, sont de retour de Québec et St-Hyacinthe, où ils ont pris part à de grandes assemblées de protestations contre les bills 19 et 20 et aussi contre le bill de M. Ph. Monette au sujet de la loi des accidents de travail.

Ingénieurs stationnaires: L'Union nationale des opérateurs de machines à vapeur tiendra son assemblée régulière, demain soir, à 8 heures, au Monument National.

Les débardeurs: L'Association internationale des débardeurs, local 375 aura son assemblée régulière, dimanche après-midi, à la salle du marché St-Jacques. Les membres devront avoir leurs livrets et leurs cartes d'identité pour être admis.

Les cordonniers: Le local 249 de la B. S. W. U., aura une importante assemblée, demain soir, à 1331 rue Ste-Catherine.

— Le gouvernement japonais procure de nouveaux subsides à toutes les fabriques d'automobiles du pays.

L'enquête a révélé que M. Charles Lanctôt possédait de multiples comptes de banque

L'ancien assistant du procureur général sera privé de sa pension et devra remettre ce qu'il a déjà obtenu, dit M. Duplessis

Il n'a pas encore comparu

QUEBEC, 16.—M. Charles Lanctôt, ancien assistant du procureur général sous le régime Taschereau, n'était pas présent ce matin à l'enquête des comptes publics mais d'intéressantes révélations ont quand même été apportées à son sujet. Il a été question, notamment, des nombreux comptes de banque qu'il possédait dans différentes institutions et à différents titres. De plus amples détails seront d'ailleurs donnés sur ces comptes au cours des prochaines séances. L'honorable Maurice Duplessis a aussi annoncé que les mesures nécessaires avaient été prises pour que M. Charles Lanctôt soit privé de la pension qu'il retire du gouvernement depuis 1936 et que de plus il soit forcé de remettre l'argent ainsi retiré.

Le comité d'enquête des comptes publics a repris ses séances ce matin. Comme M. Alexandre Taché, président du comité, était absent, retenu chez lui par la maladie, M. Maurice Teller, député de Montcalm, a été choisi comme président intérimaire.

Il a donné lecture au comité d'une lettre de M. Philippe Lanctôt, fils de M. Charles Lanctôt, datée du 15 mars, disant que son père ne pourra comparaître à l'enquête. La lettre était accompagnée de certificats médicaux signés par MM. Achille Paquette, Emile Fortier et Henri Simard.

Le certificat dit que M. Lanctôt a été examiné le 14 mars et que les médecins ne le trouvent pas en état de santé lui permettant de se présenter à l'enquête et de subir un interrogatoire.

Certificat non assermenté

M. Duplessis. — Lors de la dernière séance, M. Lanctôt n'a pu venir parce que, prétendait son médecin, il n'était pas en état de santé pour le faire. J'ai demandé alors aux médecins intéressés de procéder de façon régulière et de produire la prochaine fois un certificat assermenté. Je constate aujourd'hui que le certificat n'est pas assermenté.

Je ne mets pas en doute l'honorabilité du Dr Paquette, mais il a assez d'expérience de ces choses pour savoir qu'un certificat médical donné pour les cours doit être assermenté, surtout quand j'ai pris la peine de déclarer que je considérais que le prochain certificat devrait être sous serment.

Nous sommes donc mis dans la position de penser deux choses, l'une: où les médecins craignent de prêter serment parce que ce que dit le certificat n'est pas vrai, ou ils ne respectent pas l'autorité du comité. L'an dernier, M. Lanctôt n'est pas venu parce qu'il était en voyage; cette année il se dit malade. Nous ne sommes pas pour interrompre les séances du comité mais je déclare que dès maintenant nous allons prendre l'attitude qui convient en de telles circonstances.

Pension suspendue

Le 20 juin 1936, quelques jours après la fuite des hommes de l'ancien gouvernement par le soupirail de la cave, à la suite de l'enquête des comptes publics, les "hommes nouveaux", MM. McDougall, Charles-Auguste Bertrand, ont siégé comme membres du bureau de la trésorerie et comme "hommes nouveaux" ils ont pris sur eux d'accorder une pension à M. Charles Lanctôt. C'était une procédure assez extraordinaire pour des hommes qui se disaient des "hommes nouveaux" et qui ne voulaient avoir rien à faire avec l'ancien régime. J'ai donné instruction de suspendre cette pension et par arrêté ministériel, cette pension a été abolie à compter du jour où elle a été accordée, avec instruction de réclamer les sommes déjà payées.

Il y aura d'autres procédures. Nous avons donné à M. Lanctôt la chance de venir devant le comité donner des explications sur certains faits. Je ne dis pas que sa maladie soit diplomatique, mais

son attitude paraît pour le moins étrange.

Pension réduite de \$6,000 à \$4,000

M. Bouchard. — Je rappellerai au premier ministre que c'est son gouvernement qui par arrêté ministériel a réduit d'abord la pension de M. Charles Lanctôt de \$6,000 à \$4,000. Comment se fait-il que le gouvernement ait continué de payer une pension de \$4,000 à M. Lanctôt?

S'il y a du blâme à jeter sur quelqu'un pour avoir donné une pension à M. Lanctôt, ce blâme doit tomber sur le gouvernement actuel. Et le gouvernement actuel doit même porter tout le blâme puisqu'il est le seul à connaître les faits qui militent contre ladite pension.

M. Duplessis. — La déclaration du chef de l'opposition fait songer à cette réflexion de l'auteur américain qui disait que la vérité est tellement précieuse qu'il ne faut pas s'en servir de peur de l'user. Jamais le gouvernement actuel n'a passé d'ordre en conseil pour diminuer la seule pension de M. Charles Lanctôt.

Années supplémentaires de service

La vérité, c'est que le 30 juin 1936, le gouvernement formé des hommes nouveaux qui ne voulaient rien avoir en commun avec l'ancien régime, a passé un arrêté ministériel votant une pension de six mille dollars à M. Lanctôt et lui accordait dix ans supplémentaires de service.

A notre arrivée au pouvoir nous avons constaté qu'il y avait un grand nombre de cas, où l'ancien gouvernement avait ajouté sept, neuf et dix d'années de service aux années véritables, afin d'augmenter le chiffre de la pension.

Nous avons passé un arrêté ministériel pour supprimer toutes ces additions d'années de service.

Le régime des hommes nouveaux continue M. Duplessis, a montré tellement de sollicitude à l'égard de M. Lanctôt qu'il a ajouté dix années aux états de service de M. Lanctôt.

"C'est en vertu de cet ordre en conseil que la pension a été diminuée. Dernièrement nous avons eu l'original du bureau de la trésorerie montrant que dès le 30 juin le gouvernement des hommes nouveaux, représentés par messieurs Bouchard, Bertrand et Godbout, avait accordé une pension à M. Lanctôt. Dès que nous l'avons su, cette pension a été supprimée.

Le gouvernement actuel responsable

M. Bouchard. — Je défie le premier ministre de prouver que le gouvernement Godbout a ajouté des années supplémentaires pour la pension de M. Lanctôt. Le maximum des années de service pour lesquelles on accorde une pension est de trente-trois ans. Or, M. Lanctôt était fonctionnaire de la province depuis 40 ans. Nous ne pouvions donc pas ajouter des années supplémentaires. J'affirme que la pension de M. Lanctôt a été réduite à \$4,000 sous le nouveau gouvernement. Et si le premier mi-

nistre prétend avoir tant de grief contre M. Lanctôt, je dis qu'il doit porter toute la responsabilité de cette pension, puisqu'il prétend en avoir eu connaissance. C'est le nouveau gouvernement qui a maintenu la pension à \$4,000 et il doit en porter tout la blame, si blâme il doit y avoir, car il était le seul à être au fait des prétendues malversations de M. Lanctôt.

M. Duplessis répond que les faits et gestes de M. Lanctôt à l'enquête étaient suffisants pour que le gouvernement des hommes nouveaux sût à quoi s'en tenir sur M. Lanctôt, avant d'accorder une pension de \$6,000. Si le chef de l'opposition prétend que nous sommes seuls à connaître les faits, cela prouve que les hommes nouveaux étaient alors sans connaissance et que la population a bien fait de s'en débarrasser.

La démission de M. Lanctôt

M. Charles-Auguste Bertrand : Le 30 juin 1936, près de la date d'assermentation du nouveau gouvernement Godbout, la démission de M. Lanctôt comme assistant-procureur général était restée sur la table du cabinet, et n'avait pas été prise en considération par le gouvernement démissionnaire, quoiqu'elle eût été donnée depuis plusieurs jours. Alors j'ai demandé, comme procureur général, à ce qu'elle fût acceptée immédiatement.

Des députés: Pourquoi immédiatement?

M. Bertrand: Parce que j'avais des raisons d'ordre administratif pour le faire. M. Lanctôt était fort discuté alors et, comme procureur général, je ne voulais pas continuer dans ces circonstances.

Des députés interrompent M. Bertrand qui demande qu'on lui laisse expliquer les faits.

M. Bertrand: Quand, dit-il, la démission a été acceptée, M. Lanctôt avait des droits acquis du fait que, d'après la loi, il avait un droit strict à une pension déterminée suivant le nombre d'années et de contributions versées. Il avait, d'après la loi, droit à une pension formée par les retenues accumulées de son salaire. C'était en somme un remboursement...

Remboursement de la province à Lanctôt

M. Duplessis — Un remboursement de Lanctôt à la province ou de la province à Lanctôt?

IL S'AVOUE COUPABLE



Richard Whitney, ancien président de la Bourse de New-York, est ici photographié alors qu'il était détenu aux quartiers généraux de la police de New-York sous l'accusation du vol de plusieurs milliers de dollars. Il a avoué immédiatement son forfait et recevra bientôt sa sentence.

M. Bertrand: Nous n'avions pas le choix, et nous devions accorder la pension nous l'avons accordée.

M. Duplessis: Il résulte donc de tout cela que c'est le gouvernement Godbout qui a accordé la pension de \$6,000. Pourtant la loi déclare qu'un fonctionnaire prévaricateur perd tout recours à sa pension. Si le nouveau gouvernement ne savait pas ce qu'était M. Lanctôt, il n'est pas étonnant qu'il ait été battu.

Nouvel arrivé dans la politique

M. Bertrand: On ne peut demander à un nouvel arrivé dans la politique active de savoir tout avant d'entrer.

M. Bouchard: Il est un fait acquis, c'est que le gouvernement actuel vient d'annuler une pension de \$4,000 à M. Charles Lanctôt que lui payait le gouvernement actuel. Cette façon de procéder est contraire à l'intérêt public. Si tous les pensionnaires de la province sentent qu'ils sont sous le bon vouloir du premier ministre, et s'ils sont mis sous l'impression que leur pension peut disparaître s'ils ne répondent pas ou n'agissent pas au goût du premier ministre, on se trouve évidemment dans un état de choses contraire à l'intérêt public. Les témoins à l'enquête doivent pouvoir venir ici librement, pour la seule recherche de la vérité, et ne pas s'attendre, au cas où le témoignage ne contenterait pas le premier ministre, à voir leur pension supprimée. Je regrette l'attitude comminatoire du premier ministre.

M. Duplessis — L'opposition devrait accorder ses violons. Le chef de l'opposition dit que son gouvernement a accordé une pension de \$6,000 à M. Lanctôt, et que nous lui en avons donné une de \$4,000. D'abord, je le défie de prouver cela. Je note que l'ancien procureur général (M. Bertrand) a paru vouloir se dégrader de Lanctôt parce qu'il en avait honte.

M. Bertrand — Le premier ministre serait plus loyal en citant mes paroles et actes.

En avez-vous honte?

MM. Duplessis et Auguste Boyer — En avez-vous honte ou non?

M. Duplessis — Je constate que le député de Laurier n'a plus honte de M. Lanctôt.

M. Bertrand proteste contre les jeux de mots sur ses paroles.

M. Duplessis — La pension ne sera plus payée à monsieur Lanctôt et nous allons réclamer ce qu'il a reçu. On ne peut nous demander de tout faire à la fois. Quant aux menaces dont a parlé le chef de l'opposition, les honnêtes gens n'ont rien à craindre de nous. Nous n'en voulons qu'aux malhonnêtes.

L'avez-vous payée, la pension?

M. Léon Casgrain — L'avez-vous payée ou non, la pension à M. Lanctôt?

M. Duplessis — D'après ce que dit le chef de l'opposition, M. Lanctôt a reçu une pension de \$6,000, puis elle a été réduite à \$4,000.

M. Casgrain — Mais l'avez-vous payée, vous autres?

M. Duplessis — Je ne sais pas. J'ai mis dernièrement, en préparant l'enquête, la main sur un document qui m'a estomaqué. Les hommes nouveaux avaient payé la pension à M. Lanctôt. Dès que j'ai constaté ça...

M. Bertrand n'a fait qu'appliquer la loi

M. Bertrand — Tout ce que j'ai fait, ça été d'appliquer la loi.

M. Boyer — Le député de Laurier nous a laissé entendre tout à l'heure qu'il avait eu honte de M. Lanctôt.

M. Bertrand — J'ai simplement

appliqué la loi. A cause des faits mis en lumière au comité des comptes publics, je ne tenais pas à garder M. Lanctôt comme mon assistant. Mais je n'étais pas prêt non plus à porter jugement avant d'avoir entendu toute la cause. J'ai fait un acte d'administration tout simplement.

M. Boyer — C'est tellement vrai ce que nous disons que le député de Laurier disait qu'il chasserait les voleurs avec un fouet et un fanal et qu'il visait Lanctôt.

M. Gustave Bernier

M. Gustave Bernier, surintendant adjoint de la Banque Canadienne Nationale, est ensuite appelé à témoigner. Après quelques questions préliminaires de M. Duplessis, il dit que tous les livres des succursales de la B.C.N. ont été examinés, et que la direction a envoyé des circulaires à cette fin, pour que l'on sache quels étaient les comptes de M. Lanctôt.

Quatre comptes de M. Lanctôt

On a trouvé quatre comptes de M. Lanctôt. Un à la succursale de la rue Saint-Jean, coin Saint-Eustache. M. Bernier produit chèques et bordereaux.

M. Bernier produit ensuite un compte de paie de la succursale Grande-Allée, compte qui est encore continué, précise le témoin.

M. Duplessis. — Voulez-vous expliquer, M. Bernier, comment ti se fait que l'on a téléphoné à mon bureau pour dire que votre banque n'avait pas de comptes à M. Lanctôt?

M. Bernier — Je ne le sais pas. Probablement un gérant. En tout cas, voici les comptes que nous avons trouvés.

M. Duplessis — Est-il possible que ce soit quelqu'un qui ait parlé au nom de la banque sans en avoir le droit?

M. Bernier — C'est bien possible. Je sais que le gérant de la succursale Grande-Allée a téléphoné pour demander des instructions quant à ce compte.

M. Duplessis — Quelqu'un a téléphoné qu'il n'y avait pas de compte.

M. Bernier produit un compte de salaires et des reçus pour chèques au 1er octobre 1929. Il dit que le compte du département du procureur général, pour salaires, a été continué.

M. Duplessis — Savez-vous s'il y a d'autres comptes?

M. Bernier — Voici tout ce que j'ai tel.

Il est question d'un compte fermé au 30 janvier 1930.

M. Duplessis demande comment il se fait que l'on a des chèques de 1925 et non de 1929.

M. Bernier dit que les chèques des comptes courants sont toujours remis aux clients, mais pas ceux des comptes d'épargne.

— Comment se fait-il que vous donnez les chèques pour cette période et que vous n'en produisez pas qui seraient postérieurs de quatre ans?

— Nous n'avons pas les chèques pour les comptes courants, nous

(Suite à la page 17)

VERNOT
CAPSULES
POUR TOUTES FORMES DE
RHUMATISME
CHEZ
LES BONS
PHARMACIENS
OU APPELEZ DOLLARD 2366

HÔTEL PLAZA

446, Place Jacques-Cartier — MARquette 9331

Notre repas à 40¢ est le meilleur à Montréal

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

La question espagnole déclenchera-t-elle une guerre européenne? Benito Mussolini explique l'attitude de l'Italie

PARIS, 16. — (dép. part.) — Un brusque changement qui s'est produit dans la guerre civile d'Espagne, est venu bouleverser aujourd'hui l'ordre d'importance des événements européens, et à remettre tout à coup au premier plan des préoccupations, la question espagnole.

Il était évident que le jour où le gouvernement rouge aurait senti l'impossibilité de ses efforts défensifs, et aurait eu conscience de la fatalité de sa défaite, les hommes qui le composent auraient essayé de jouer leur va-tout en appelant au secours le gouvernement français du Front Populaire.

C'est ce que vient de faire le président du conseil du gouvernement rouge, le Dr Juan Negrin, qui est arrivé à Paris, de Barcelone, en avion, pour implorer le secours et l'aide du gouvernement français.

Prudence française

Jusqu'ici rien de moins que normal. Mais M. Juan Negrin a insisté pour que la France intervienne officiellement et directement en Espagne.

Tout en trouvant, comme il est loisible de penser, le meilleur accueil chez M. Léon Blum, le Dr Juan Negrin n'a pas obtenu la réponse qu'il désirait. Le chef du gouvernement français l'a assuré de sa sympathie, mais il a insisté sur la nécessité dans laquelle il se trouvait de consulter d'abord le cabinet britannique et de prendre une décision avec ce dernier.

Là-dessus, M. Negrin est reparti pour Barcelone et... l'on a vu immédiatement se déclencher dans les journaux de gauche une campagne menée et étayée d'affirmations fausses et arbitraires en vue d'entraîner ouvertement la France, dans une guerre en Espagne.

Les dangereuses insinuations

En effet, rien n'est affirmatif dans ce que les journaux publient. Tout est rapporté sous forme de "on dit".

Par exemple, "on dit" que Mussolini et Hitler auraient conclu un pacte en vertu duquel l'Italie accepte le coup d'état en Autriche, en compensation d'une plus grande emprise sur l'Espagne.

"On" dit encore, que l'ambassade espagnole rouge est informée que l'Allemagne enverra 30.000 hommes de troupes et notamment des spécialistes.

"On" dit encore que le général Franco disposerait d'une artillerie lourde formidable qui lui aurait été fournie par l'Allemagne et qui constituerait une menace pour la France sur sa frontière espagnole. On dit beaucoup de choses de ce

genre; mais comme on peut s'en rendre compte rien n'est prouvé et rien n'est étayé d'une manière précise. Et, si l'on se souvient qu'il y a quelques mois les mêmes procédés ont été employés, lorsque par exemple on a affirmé que des troupes allemandes se trouvaient au Maroc espagnol, et que les Iles Baléares étaient occupées par des troupes italiennes, (ce qui a été reconnu officiellement faux par deux communiqués distincts du gouvernement français lui-même) on est en droit de se demander si nous n'assistons pas encore aujourd'hui à une nouvelle tentative en vue d'entraîner la France dans un conflit en Espagne, pour le simple plaisir d'essayer de sauver les chefs du gouvernement rouge espagnol.

Un argument mis en avant par M. Negrin, et appuyé fortement par la presse de gauche, est celui qui le général Franco compte des volontaires italiens parmi ses troupes. De cela on tire un argument pour apitoyer l'opinion publique. Mais on oublie tout simplement que depuis un an, toute la défense de Madrid et de Barcelone est assurée par de nombreuses brigades de volontaires internationaux, parmi lesquels, comme on sait, il y a beaucoup de français, de russes, d'anglais, d'américains et même de canadiens.

Sage précaution

M. Léon Blum a donc sagement opéré en réservant sa réponse et en convoquant immédiatement le conseil supérieur de la Guerre. Ce dernier a décidé de concentrer 70.000 hommes à la frontière espagnole. Et, il a bien fait. Quand le feu du voisin brûle trop près de sa propre porte, on a raison de s'en inquiéter et de prendre des mesures de précaution.

Quant à une intervention française en Espagne, ou même, comme le suggèrent habilement les travaillistes anglais, à une occupation temporaire de la Catalogne par des troupes françaises, il est certain que le gouvernement de Paris devra attendre pour agir, de connaître l'avis de l'Angleterre.

Il paraît que cet avis sera exprimé d'une manière non équivoque par M. Neville Chamberlain, au cours d'un prochain discours.

Pour le moment, deux faits sont à retenir en France:

1. — Il est de plus en plus question que le cabinet de M. Léon Blum cède sa place à un cabinet d'union nationale.

2. — Les ouvriers travaillant pour la défense nationale ont accepté de prolonger leur semaine de 50 heures et de travailler davantage. C'est ce qu'ils auraient dû faire depuis longtemps, car après l'avènement du Front Populaire, précisément en suivant les mauvais conseils de la Confédération générale du Travail, ils ont réduit le rendement de la production des usines françaises d'avions, au plus bas niveau qui soit. Et il est grandement temps que cela finisse!

Nouvelles brèves du monde entier

— Une tornade a balayé une partie de la côte de Dacca (Bengale). Il y a 30 morts et 200 blessés.

— La Suède a décidé de doubler les crédits destinés à son armement et de fortifier ses frontières.

— C'est en Lituanie que le coût de la vie est le plus bas en ce moment.

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
Rue de la République 5161 518 RACHEL 251

PARIS, 16. — (dép. part.) — Tous les rapports parvenus de Vienne ou d'autres localités d'Autriche prouvent que le calme est revenu en Autriche, où le seul fait dramatique est constitué par le suicide du major Emil Fey qui a tué auparavant son fils et sa femme.

On présente cet événement comme une preuve du désarroi créé chez les Autrichiens par l'annexion allemande. Il ne faut pas oublier toutefois que le major Fey, qui avait été vice-chancelier d'Autriche avec le pauvre Dollfuss, avait été fortement accusé et soupçonné de complicité avec les nazis dans l'assassinat de Dollfuss lui-même, et que le Dr Schuschnigg l'avait écarté du pouvoir. Il est donc probable qu'en se suicidant, le major Fey ait voulu éviter de rendre des comptes à ses anciens maîtres.

A côté de ce fait tragique, un épisode émouvant: le départ pour l'Italie, en exil, de la veuve de Dollfuss.

Hitler, de son côté, a quitté l'Autriche pour Munich et pour Berlin et l'organisation de l'Autriche, en tant que province allemande se poursuit activement.

Les répercussions politiques

Restent les répercussions politiques de l'événement. Elles sont très grandes et n'ont pas encore fini de se manifester.

Elles pourront déterminer des changements importants dans l'orientation diplomatique de certains grands pays et notamment de l'Angleterre où l'on parle de constituer un cabinet d'union nationale et où, en tout cas le réarmement est poussé avec une vigueur nouvellement accrue.

Restait l'Italie, vers laquelle se tournait le monde entier, pour con-

naître les raisons réelles qui l'ont induite à la passivité qu'elle a montrée pendant l'annexion autrichienne.

Les déclarations de Mussolini

L'Italie vient de répondre à cette question par la bouche du chef de son gouvernement, Mussolini qui a prononcé ce soir à la Chambre un discours qui a été longuement acclamé.

Mussolini a dit entre autres: "Le drame autrichien n'a pas commencé, hier, mais en 1848, lorsque le petit Piedmont entreprit son unité nationale. Le rythme rapide de sa fin m'a surpris que les distraits ou les ignorants. Ce qui est arrivé était fatal: c'était comme un fleuve allant à la mer."

"N'oublions pas que dès 1918, l'Allemagne et l'Autriche ont affirmé leur volonté d'union. A l'époque de la social-démocratie on avait trouvé logiques ces desirs exprimés à Vienne et à Weimar. Ce furent les deux traités de Versailles et de Trianon qui imposèrent la séparation des deux états, il fut même fixé à l'Autriche qu'elle n'aurait pu aliéner son indépendance sans le consentement de la Société des Nations."

"En 1926, avec les démocrates chrétiens, Mgr Seipel déclarait: 'L'Autriche est un état allemand et ne fera jamais rien contre l'Allemagne.'"

"Mais si l'Autriche put tenir jusqu'en 1930, cette année-ci, avec la crise mondiale, elle fut plongée dans la famine et ce fut l'Italie qui alla à son secours."

"En 1934, lorsque l'Allemagne tenta de s'emparer de l'Autriche, nous avons mobilisé quatre divisions sur le Brenner, afin d'empêcher que les événements puissent nuire aux inté-

rets italiens. Aucun autrichien nous a demandé de faire cela."

"Mais, entre temps, la situation de l'Italie par rapport aux puissances occidentales fut brisée par les sanctions. On créa l'axe Rome-Berlin. Nous aurions pu conclure un compromis qui aurait retardé mais point évité la solution finale."

"Depuis longtemps déjà j'avais conseillé à Schuschnigg de se rapprocher de l'Allemagne. Il crut bien faire en agissant autrement. Il prépara secrètement le plébiscite pour dimanche dernier et il m'en avisa seulement le 7 mars par un émissaire auquel je répondis: 'C'est une erreur. Voilà un engin qui lui éclatera dans la main.'"

"Quant à nous, et du moment que l'annexion était fatale, il valait mieux qu'elle se fasse avec nous plutôt que malgré nous."

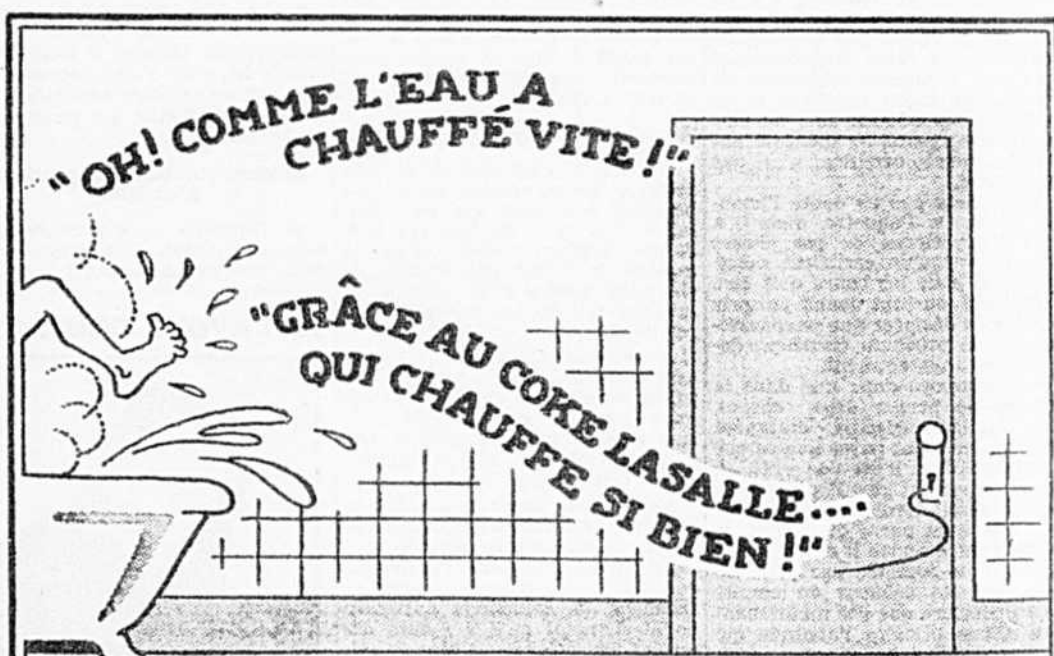
"Des journaux qui ont l'habitude d'écrire des paroles inutiles, nous ont demandé: pourquoi n'êtes-vous pas intervenus?"

"Nous répondons: parce que nous n'avons jamais assumé ni verbalement ni par écrit l'engagement de défendre l'indépendance autrichienne; parce qu'aucun autrichien ne nous a demandé d'intervenir, parce qu'aucun autre pays a cru bon d'intervenir; et parce qu'enfin, si nous étions intervenus, nous nous serions heurtés non seulement aux allemands mais aussi aux autrichiens."

"La vérité c'est que l'on souhaitait la rupture de l'axe Rome-Berlin. Elle ne s'est pas produite et cette annexion a montré que l'axe est solide, et prêt à la résistance."

"On a dit que nos frontières sont menacées par le voisinage de l'Allemagne."

"L'Allemagne a pris l'engagement de les respecter. Mais en n'oubliant jamais, que des frontières ne se discutent pas: elles se défendent."



Des milliers de familles ont appris la signification d'un confort véritable durant l'hiver grâce au Coke Lasalle, le combustible moderne, fait sur commande pour les hivers canadiens. Remplissez votre soute à charbon avec le Coke Lasalle. Il vous donnera une chaleur propre et économique... rapidement quand vous le désirez... plus lentement si vous le préférez.

LASALLE
COKE

DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT — MARQUETTE 6221

La caricature étrangère



RADIO "LE JOURNAL PARLE"

— On en sait autant que si on avait acheté le journal.

— Oui, mais il ne nous reste pas le papier!

(VENDEMIERE, Paris)



John L. Lewis

"L'AMÉRIQUE MENACÉE PAR UN REDOUTABLE ENNEMI INTERIEUR", DIT JOHN-L. LEWIS

WASHINGTON, D. C. 16. — Le président John L. Lewis, chef du C. I. O., a déclaré à l'Empire britannique, par la voie de la radio, que "l'Amérique était menacée non pas par un ennemi extérieur venant l'attaquer sur ses frontières mais par le plus terrible et sauvage ennemi intérieur".

Il réclama de toute urgence la coopération du travail, des hommes d'affaires et des hommes d'état en disant: "Que l'on convoque le conseil de la raison et de la tolérance mutuelle".

"Treize millions d'Américains sont sans travail", ajouta Lewis. "Leurs rangs ne cessent de grossir, tandis que le pays glisse avec une terrible et mortelle fatalité vers la banqueroute financière, la catastrophe économique et la tragédie".

"L'Amérique voit sa situation économique empirer sans cesse. En juin 1937 nos industries de consommation ont commencé à fléchir et en octobre de la même année, l'industrie lourde a commencé à ressentir les effets de la dépression. Depuis lors, la chute ne s'est pas arrêtée. Les industries n'ont cessé chaque jour de tomber tandis que le nombre des chômeurs augmentait de jour en jour".

Nouveau vice-président au Club des annonceurs

M. René Perreault élu

"Comment répondre victorieusement aux objections du client", c'était là le titre du film technique que M. H. J. Singleton, de la firme Associated Screen News présentait devant les membres du Club des annonceurs, réunis hier midi à l'Hôtel Mont-Royal, pour leur dîner-causerie hebdomadaire.

Les interprètes de cette intéressante bande cinématographique étaient les fameux moniteurs Richard C. Border et Alvin C. Busse, qui avec l'habileté qui leur est particulière illustrèrent avec brio l'application des six facteurs principaux qui permettent la réussite d'une vente, savoir: éviter à tout prix de susciter la discussion, écouter attentivement les propos du client et surtout ne jamais l'interrompre, éviter de discuter, s'enquérir des raisons qui motivent les objections du client et, enfin, découvrir l'objection-clé et y répondre délicatement.

Ce film fut fort goûté de l'auditoire et M. Singleton fut chaleureusement remercié à l'issue de la représentation.

Au cours de la réunion le président, M. A. C. Smith annonça l'élection de M. René Perreault, de la firme Cummings et Perreault à la vice-présidence du club.

Lindbergh retournerait s'établir aux Etats-Unis

NEW-YORK, 16. — Le colonel et Mme Charles-A. Lindbergh, actuellement en route pour l'Angleterre, ont l'intention de rentrer aux Etats-Unis bientôt pour y résider définitivement à leur maison de Sourland Mountain où leur fils aîné fut enlevé. C'est du moins ce qu'a publié le "Courier News" de Plainfield, New-Jersey.

Ce journal déclare qu'il croit être informé de source sûre bien que Lindbergh, après la découverte du corps de son petit garçon, ait loué sa propriété de 600 acres à une œuvre de bienfaisance à l'usage d'une maison de l'enfance.

Cette organisation de bienfaisance a été incorporée sous le nom de High Fields, dont Lindbergh est un des administrateurs. Mais tant qu'il est possible de le savoir, il ne semble pas que jusqu'ici rien ait été fait pour convertir la maison en un centre pour les enfants.

Après la tragédie, le célèbre aviateur et son épouse déclarèrent qu'ils abandonnaient leur propriété de Hopewell N.J., pour toujours. Toutefois, suivant le "Courier News", les deux époux ont passé une nuit à leur ancienne résidence récemment et se déclarèrent fort satisfaits des bons soins donnés à leur propriété par leurs employés.

Le journal rapporte également que Lindbergh aurait voulu acheter une quarantaine d'acres joignant sa propriété et qui appartiennent à

un vieux nègre. Mais celui-ci aurait déclaré qu'il voulait garder sa propriété jusqu'à sa mort. Or cet



Le colonel Lindbergh

homme est mort dimanche dernier ce qui rendrait possible l'achat envisagé par Lindbergh.

QUATRE NOUVELLES INDUSTRIES A MONTREAL DEPUIS DEUX MOIS

Durant les mois de janvier et février, quatre maisons étrangères, donnant de l'emploi à plus de 100 ouvriers, ont choisi Montréal de préférence à tous les autres centres manufacturiers du Canada d'après un rapport publié par le Service des Affaires Nouvelles de Montréal Light Heat & Power Consolidated. Ces nouvelles maisons avec les 11 autres qui se sont établies dans la région métropolitaine en 1937 font un total de 127 entreprises industrielles et commerciales, employant environ 2.700 employés, attirées ici depuis 1936.

Les nouvelles acquisitions de cette année sont: Raiston Purina Company, de Buffalo, nourriture à bestiaux; Charles E. Hires Company, de Philadelphie, bière de racine; (root beer); Aux Tissages Français, de Patterson, N.J., brocards pour meubles; Best-Ever Slipper Company, Toronto, souliers et pantoufles.

Ces additions à la vie industrielle et commerciale de la métropole semblent bien promettre une augmentation continue dans le nombre des nouvelles industries qu'on peut s'attendre à voir s'établir ici en 1938. En 1938, en janvier et février, il n'y eut qu'une seule maison étrangère à s'établir à Montréal bien qu'un total d'onze nouvelles mal-

sons, donnant de l'emploi à plus de 350 employés, se fussent établies ici durant l'année. Leurs activités sont très variées. Leurs produits sont les suivants: boîtes et bidons, nourriture à bestiaux, céramiques, produits chimiques, foreuses, bas de soie, produits pharmaceutiques, encres d'imprimerie, chaussures, liquides doux, fèves soya, textiles et essences de tabac.

Un vol de sacoches

Mlle C. Martel, 6121 rue Hurteau, déambulait de bonne heure hier soir en face de 615 rue Joffre lorsqu'elle fut accostée par un inconnu dans la vingtaine qui s'empara de sa sacoche en cuir contenant outre la somme de \$34 des effets personnels d'une assez grande valeur.

Photographes arrêtés

VIENNE, 16. — On annonce l'arrestation de Willy Jacobs, chef-photographe de l'"Associated Press", des photographes Ernst Kleinberg et Ray Rousseau, de l'agence "Acme Pictures". Les autorités n'ont pas annoncé sous quel prétexte ils étaient détenus.

Sur 100 personnes, 56 demeurent à la ville et 44 à la campagne

QUEBEC, 16. — L'hon. Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, a déposé hier à l'Assemblée législative les statistiques municipales pour l'année 1936. Au cours de cette dernière année, la population de la province était de 3.028.837 âmes dont 1.317.540 demeuraient dans les centres ruraux et 1.711.297 dans les centres urbains. Pour 100 personnes, 56.50 demeuraient dans les centres urbains et 43.50 dans les centres ruraux.

La valeur de la propriété taxable était de \$2.146.101.583 en 1936, une augmentation de \$27.490.060 sur l'année précédente. La propriété temporairement exempte de taxe était de \$99.837.040 et la propriété exempte de taxes, \$638.230.706.

Les revenus des municipalités urbaines et rurales étaient de \$62.832.744 et les dépenses de \$63.210.844, soit un déficit de \$378.140 alors qu'en 1935 ce déficit avait été de \$6.491.144.

LES TIRAGES AU SORT DANS LES THEATRES SONT-ILS LEGAUX ?

La ville ayant décidé de faire trancher par les cours de justice la question de la validité ou de l'illégalité des tirages au sort qui ont lieu dans nombre de théâtres a assigné devant les recorders Thounin et Plante trois propriétaires de théâtres.

Les propriétaires des théâtres Midway et Cameo plaidèrent coupables devant le recorder Thounin et se virent condamner aux frais.

Devant le recorder Plante, le propriétaire du théâtre Canadien protesta de son innocence et des témoins furent alors entendus. Les sergents Ouellette et Lefebvre ainsi qu'un nommé Roland Wagner vinrent déclarer qu'au cours de la représentation du 21 janvier, un panier contenant les noms des participants au tirage avait été déposé sur la scène et qu'au cours du spectacle une personne fut invitée à venir tirer un numéro gagnant. Les sergents détectives saisirent un livre et une boîte contenant les coupons.

L'affaire a été ajournée à une date ultérieure.

EINDHOVEN, Hollande, 16. — L'armée hollandaise est en grandes manœuvres dans la province de Brabant, sur la frontière allemande. On a doublé la garde-frontière.

QUAND VOUS ACHETEZ DU BOEUF de QUALITÉ SUPRÊME



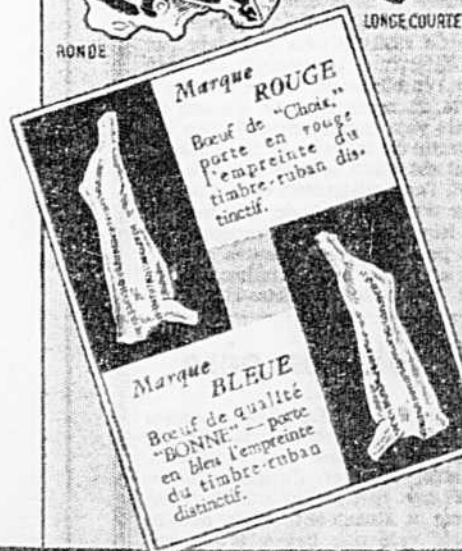
QUAND vous achetez du bœuf, souvenez-vous de vos couleurs... et que le bœuf de qualité suprême classé selon les catégories établies par le Ministère fédéral de l'Agriculture porte, en rouge ou en bleu, l'empreinte d'un timbre-ruban certifiant sa qualité. Voici comment le reconnaître pour acheter en toute confiance.

Seul le bœuf de qualité suprême est classé selon les deux seules catégories établies par le gouvernement. Le bœuf de "CHOIX" porte en rouge l'empreinte d'un timbre-ruban disposée de façon qu'une partie en reste visible sur chaque portion coupée. Le bœuf de qualité "BONNE" est marqué de même d'un timbre-ruban et en bleu. Pour avoir la certitude que vous obtenez du bœuf de qualité suprême, voyez bien si la portion que vous achetez porte, en rouge ou en bleu, une partie de l'empreinte du timbre-ruban.

Ne prenez pas cette empreinte ronde de couleur pourpre pour l'une de celles dont il s'agit ci-haut. Celle-ci est faite sur le bœuf provenant des abattoirs soumis à l'inspection du gouvernement. Elle ne sert qu'à indiquer que le bœuf ainsi marqué est propre à la consommation.



Service des marchés
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
Honnorable James G. Gardiner, Ministre



Précisez la catégorie et achetez avec confiance

CABARET
FAMEUX POUR SES SPECTACLES
VIENNA GRILL
Ray Irwin et son Orchestre
1964 Est, RUE STE-CATHERINE, PRES DUNDAS
(FR. 0480) — BIÈRE, VINS, REPAS 35c et plus

COURRIER HISTORIQUE

Combien la cité de Montréal a-t-elle dépensé d'argent, en 1868, pour l'expropriation du parc Mont-Royal ?

R—Cette question m'a été posée par un grand nombre de mes lecteurs. Il est étrange tout de même de voir tant de personnes croire généralement que la Cité de Montréal a dépensé des sommes d'argent importantes, en 1868, pour exproprier le parc Mont-Royal. Voilà une assertion qui a fait son gros bonhomme de chemin; il est temps de la rectifier avant qu'elle n'induisse trop de gens en erreur.

En 1868, la Cité de Montréal n'a pas dépensé un seul sou pour l'expropriation du parc de la montagne!

Voici un compte-rendu des diverses délibérations faites au sujet de ce parc. Ces renseignements nous viennent du bureau des Archives municipales de Montréal.

En 1850, une partie de la montagne — 50 acres — fut acquise par les Protestants pour l'établissement d'un cimetière. En 1853, la ferme de la Côte-des-Neiges fut achetée du Dr Beaubien par les Catholiques, aussi pour l'établissement d'un cimetière.

En 1863, le 11 mars, sur une motion du conseiller Stevenson, le Conseil de Ville demande au Comité des Chemins de faire rapport sur un projet d'établissement d'un parc sur la montagne. Un sous-comité fut nommé le 15 mai de la même année pour conférer avec les parties dont le terrain devait être acheté pour assurer la réalisation du projet.

En 1869, 5 avril. La Corporation de Montréal est autorisée par la Législature de Québec (32 Vict., ch. 70, section 20) à emprunter une somme de \$350,000, désignée sous le nom d'"Emprunt pour le Parc Mont-Royal", pour fin d'acquisition et d'établissement d'un parc public sur ou aux environs de la montagne de Montréal. L'administration et la surveillance du parc devront être confiées à trois personnes compétentes qui seront désignées et nommées par le Conseil de la Cité.

1871, 11 septembre. Le comité des Finances, dans un rapport au Conseil de la Cité, déclare que des mesures devaient être prises immédiatement pour donner suite à la loi qui a rapport au parc, et le Comité recommande que l'avocat de la Ville reçoive instruction d'adopter les procédures légales nécessaires à l'acquisition des terrains pour l'établissement d'un parc public sur ou aux environs de la montagne de Montréal. Le rapport est adopté le même jour par le Conseil.

1871, 23 décembre. En vertu d'un amendement apporté à la charte par la Législature de Québec, la Cité de Montréal est autorisée à emprunter une plus grosse somme d'argent pour l'acquisition de terrains sur la montagne et dans les environs. (35 Vict., chapitre 32, section 6).

1872, 23 février. Le Conseil de la Cité concourt avec le comité des Finances à la création d'un comité spécial pour diriger cette grande et importante amélioration et donner les instructions nécessaires à sa bonne gouvernance.

1872, 24 décembre. Par un acte de la Législature provinciale, (Vict. 36, chap. 54, section 11) la Cité est autorisée à emprunter une somme totale de \$1,000,000, comprenant celle de \$350,000 déjà autorisée par la Législature provinciale en 1869 pour l'établissement du dit parc.

1874, 21 septembre. Le Conseil de la Cité vote une loi spéciale (No 78) en vertu de laquelle le parc Mont-Royal est placé sous le contrôle exclusif, l'administration et la surveillance d'un Bureau de Commissaires, lequel devra être composé de trois personnes compétentes qui seront appelées, les Commissaires du Parc Mont-Royal. Ceux-ci seront

ture passé en 1872, porta ce pouvoir d'emprunt à \$1,000,000.

Ce dernier montant fut dépensé comme suit.

Tableau	
H. B. Smith	\$110,000.00
Hôtel-Dieu	43,080.00
Succession Bagg	123,889.09
Picault Lamothe	27,500.00
A. Dalbec	4,994.00
L. Lamontagne	7,801.68
J. Bélanger	2,673.00
E. Ferland	1,750.00
W. O. Smith	30,750.00
R. Campbell	13,778.28
Succession Benj. Hall	210,000.00
D. J. Bannatyne	9,000.00
Sir H. Allan	19,576.00
J. Meyers	11,000.00
Hugh Taylor	97,358.30
Succession Redpath	83,271.72
Escompte en rapport avec l'émission de l'emprunt	120,000.00
Dépenses en rapport avec l'expropriation en question	18,000.00
Plans du parc, arpentage, ouverture d'avenues et autres travaux	71,314.00

Il ne fut dépensé en 1868, au sujet du parc Mont-Royal, que la somme de dix dollars; voici comment.

Un monsieur McQuisten, arpenteur de la Cité, avait tracé un plan du parc projeté. En novembre 1867, M. John Johnston en faisait une lithographie que la Ville lui payait le 4 décembre de la même année au montant de \$150.

Enfin le 29 février 1868, la Cité versait la somme de \$10.00 à M.

L'INTERVENTION DE L'EGLISE DANS LE DOMAINE SOCIAL-ECONOMIQUE

Sermon du R. P. T. Landry, O.P., au pèlerinage des créditistes à l'oratoire Saint-Joseph.

"Ce à quoi on peut s'attendre et dont il ne faut pas se surprendre, c'est que l'Eglise intervienne même dans le domaine économique et social, car bien que sa mission ne soit pas d'organiser la Cité terrestre pour le bonheur temporel du monde,

de, et que son intervention ne doive pas porter sur les techniques et les moyens de réaliser, il faut comprendre que le sens et la véritable portée de cette intervention sont donnés par le fait que le salut éternel des âmes s'y trouve engagé. Gardienne et protectrice de la morale, l'Eglise doit, dans l'ordre des fins, travailler à lui soumettre effectivement la vie économique et la vie sociale." Voilà ce que déclarait à l'Oratoire St-Joseph, dimanche dernier, le R. P. T. Landry, o.p., lors du pèlerinage de la Ligue du Crédit Social de la Province de Québec, section de Montréal.

A.-J. Pell, 76 et 78 Grande rue Saint-Jacques pour l'achat d'un cadre destiné à recevoir le plan ci-haut mentionné.

Dans son histoire de la Corporation de Montréal, M. J.-Cléophas Lamothe nous rapporte que le premier surintendant du parc Mont-Royal fut M. Wm McGibbon, qui resta en charge jusqu'au 23 avril 1900. M. John Henderson lui succéda le 7 mai suivant.

En 1894, la charge des commissaires du parc fut abolie, et le Conseil confia à une commission permanente, composée de sept échevins, l'administration de ce jardin public.

En 1898, cette commission fut supprimée à son tour et le parc fut placé sous le contrôle de la commission des Parcs et Traverses.

Jusqu'au 2 janvier 1926, le parc Mont-Royal avait coûté à la Cité exactement \$1,368,688.01.

Robert PREVOST.

Au début de son sermon, le R. P. Landry fit quelques précisions sur le sens de sa participation au pèlerinage, comme quoi n'engageait par là, ni l'Eglise, ni son ordre. Il félicita les organisateurs du mouvement d'avoir mis le pèlerinage sous le patronage de saint Thomas d'Aquin.

Et le prédicateur de conclure: "A nous catholiques de travailler dans le sens que nous indique l'Eglise, car son intervention n'est que pour nous guider et jamais pour suppléer à nos initiatives."

Je me demande OÙ VA MON ARGENT!

Voilà une phrase typique que l'on entend souvent. Impossible de mettre un dollar à la banque, tout y passe pour les dépenses. Est-ce à dire que le pauvre laissant échapper cette exclamation ne fait pas un bon salaire? Parfois, oui, mais généralement non. Ce monsieur qui se plaint ne met pas d'ordre dans ses affaires. Il oublie

1° de se faire un budget

2° de lire les annonces.

Avec un budget, l'on sait où va chaque dollar dépensé et, en lisant les annonces publiées par les journaux quotidiens, l'on est assuré que toute la valeur et la qualité possible ont été obtenues.

La vie est trop courte pour que sans cesse nous ayons à faire face à des problèmes financiers n'existant qu'à cause de notre apathie. Ayons un budget et étudions les annonces.

Il vole son père

Le juge J.-C. Langlois a rendu une sentence sévère dans une affaire d'une nature peu commune. En effet l'accusé, Jacques Gosselin, 21 ans, demeurant à 5158, 6ème avenue à Rosemont, était accusé d'avoir volé une bague d'une valeur de \$15, appartenant à son propre père. Tenant compte du passé judiciaire déjà chargé de l'accusé le juge l'a condamné à trois mois de prison avec travaux forcés.

Elles refusent de payer leur cotisation ne voulant pas que cet argent serve à faire assommer leurs compatriotes

La situation des ouvrières de l'industrie de la robe devenue des plus critiques

La situation des ouvrières de l'industrie de la robe à Montréal, à ce que nous apprennent des informations officielles et plus particulièrement par des communiqués d'ouvrières dignes de foi, est telle qu'elle dégénère en un esclavage pire que celui des "temps anciens".

On peut dire qu'actuellement ces ouvrières sont divisées en deux catégories: centre de la ville et du nord, ce qui veut dire des problèmes particuliers. Les ouvrières sont organisées dans une proportion presque égale à 95 pour cent. Malgré tout cela elles ont à lutter contre les patrons qui ne paient pas les salaires convenus.

Car les ateliers du centre ou du bas de la ville sont plus facilement surveillés par les officiers des divers locaux de l'Union internationale des ouvrières de la confection pour dames, parmi lesquels il y a des ouvrières, mais le mauvais vouloir évident de certains patrons suscite des critiques qui deviennent si sérieuses qu'il pourrait bien y avoir une grève un de ces mois à venir, puisque cette mesure pourrait avoir de très sérieuses conséquences, comme aussi certains avantages pour les ouvrières et les ouvrières de cette industrie.

Un cas particulier

Une ouvrière nous écrit ce qui suit: "Je refuse de signer pour appartenir à l'Internationale. Parce que je persiste dans cette décision, j'ai perdu mon emploi bien que le patron voulait me garder. Je prétends ne pas céder devant l'Internationale surtout depuis les déclarations de l'hon. M. Duplessis. Je suis toute indignée tout de même de voir que ce qui n'est pas permis par le premier ministre se pratique quand même et cause de la misère à nos ouvrières canadiennes-françaises. Il est un autre abus que je tiens à vous signaler. Quand on travaille dans un atelier ouvert, on est souvent ennuyé par les solliciteurs membres de l'Internationale qui nous attendent à la porte de l'atelier et qui nous distribuent des circulaires pour nous influencer".

Un refus catégorique

Les étonnantes et renversantes révélations qui furent faites au cours du procès au sujet des méthodes violentes qu'auraient employées deux officiers de l'Union internationale de la confection pour dames, au cours de la grève de l'Ideal Dress Company, boulevard St-Laurent, ont eu un effet considérable sur les ouvrières membres de cette union. Comme nos lecteurs se le rappellent, des témoins ont déclaré qu'ils devaient recevoir \$25. pour chaque homme assailli.

Les ouvrières indignées de tels procédés ont décidé de ne plus payer leurs cotisations parce qu'elles ne "veulent pas que leurs argent servent à assommer nos compatriotes". Cette décision a causé toute une tempête dans la haute direction des divers locaux de l'union internationale. Il y eut même, nous assure un informateur une assemblée générale des sociétaires et on a fait des promesses catégoriques. On a aussi supplié les membres de ne pas parler au dehors de cet incident. On a même fait des menaces sérieuses à certaines sociétaires.

Ce qui s'est passé à cette assemblée n'est pas de nature à rassurer les ouvrières et à leur donner une confiance illimitée dans leurs officiers dont les actes confirment la vérité des avancés de témoins lors du procès.

Les grèves

La grève de l'Ideal Dress Company dure depuis deux mois et sans espoir d'un règlement pouvant donner satisfaction aux patrons, ouvriers et ouvrières.

La visite prochaine de M. David Dubinsky, de New-York, président général de l'Union internationale des ouvrières de la confection pour dames, est très significative dans les circonstances. Vient-il aider les

officiers locaux à trouver une solution devant mettre fin à cette grève. Pour cette grève, l'union paie des bénéfices de grève. Si c'est vrai, comme les officiers l'ont laissé à entendre, qu'il doit y avoir une grève générale dans les ateliers de la confection du nord et une autre dans les ateliers du bas de la ville, en mai ou juin, on voit d'ici tout ce que le bureau-chef de l'Internationale sera appelé à payer si deux autres grèves sont déclarées.

L'industrie, artisan du bien-être moderne

Dans une causerie au cours de laquelle il a rappelé les profondes affinités qui existent entre les citoyens des Etats-Unis et du Canada, M. William-J. Cameron a affirmé hier midi que l'industrie est la force constante par laquelle a été élevé le niveau de la vie depuis le début de l'ère moderne dans le monde civilisé.

Conférencier à l'Heure dominica-

le Ford, M. Cameron avait été invité à adresser la parole à l'issue du déjeuner hebdomadaire du Canadian Club, en l'hôtel Windsor. "La législation n'a jamais suscité aucune amélioration industrielle, affirma M. Cameron. C'est l'industrie elle-même qui a amélioré notre vie et provoqué les lois humanitaires. Les industriels sont les apôtres du progrès social."

Ont-ils leur PAIN QUOTIDIEN ?



POUR des milliers d'indigents, le pain, cet aliment simple et familier, est presque un luxe. Pour des milliers d'entre eux, le froment de nos plaines est le plus rare et le plus précieux des dons de Dieu. Y avons-nous souvent réfléchi? Dans certains quartiers de notre ville, dans les maisons obscures que personne ne visite, le porteur de pain est le messager le plus attendu. On imagine ce spectacle navrant et l'on pense: "C'est incroyable." Mais c'est vrai, sans exagération, sans mélodrame, sans fleurs de rhétorique.

C'est donc à vous, à nous, que le devoir incombe de fournir aux malheureux leur pain quotidien.

Et, comme notre vigilance individuelle est impuissante à découvrir toutes les misères, il faut aider l'institution charitable qui groupe plusieurs œuvres de bienfaisance, détermine leurs besoins respectifs et répartit justement notre aumône. Il faut prêter main-forte à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Du 26 mars au 5 avril, entrons dans la croisade contre la misère. Chacun selon ses moyens et son cœur. Donner est un devoir de civisme, un devoir social, un devoir envers soi-même. Fermons un instant les yeux et "mettons-nous à leur place".

OBJECTIF: \$403,236

Mettez-vous à leur place...

CAMPAGNE DU 26 MARS AU 5 AVRIL

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ
CANADIENNES-FRANÇAISES

DIRECTION:—Immeuble Aldred
Tél.: MARquette 4131
PLateau 8616

SECTION FÉMININE:—Hôtel Windsor
Appartement 681
Tél.: PLateau 5013

BRICK BRADFORD —

La Forteresse de la Terreur

Je vous remercie, capitaine. Le médecin du vaisseau va vous examiner.

Vous n'avez pas trop souffert de votre mésaventure, à ce que je vois.

Peut-être... mais j'ai faim.

Je me rendais à New-York pour y danser cette partie rencontrer le Dr Drain.

Il a dit Dr Drain!



Quel est donc cet étranger qu'intéresse tellement le nom de Dr Drain?

FEUILLETON DE L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Les DERNIERS SANGLOTS

Roman de PIERRE DHAEL

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

NO 79 (Suite)

— Rassurez-vous, madame! repart vivement l'officier. Cet horrible accident ne s'est pas produit, grâce à Dieu! Et ça été le premier miracle.

Quant au deuxième, voici: alors que le corps de l'infortuné guidé était happé à mi-chemin par une arête de granit à laquelle il s'accrochait, votre mari, dont la chute était pourtant parallèle, ne rencontrait aucun obstacle dangereux. A telles enseignes qu'il pouvait impunément poursuivre sa route jusqu'au sol.

— C'est exact! approuva le directeur de l'hôtel, qui avait suivi pas à pas les recherches. Et voici le troisième miracle: un accueil inespéré au fond même du précipice! Vous comprenez, madame, qu'il y avait neuf chances contre une de n'en revenir que mort et à l'état de bouillie.

— Oui, approuva l'officier. Or, par un hasard providentiel, le ravin où s'abîma votre mari était tapissé d'une très forte couche de neige qui amortit sa chute. En outre, dans ce trou profond, bien abrité contre la bise, il a pu éviter la mortelle congestion par le froid, pendant que nous activions nos recherches pour le retrouver.

Dominant mal son émotion, Josiane appuya sur le capitaine un regard profond.

— Et vous avez réussi à le sauver, monsieur? dit-elle, avec un accent de reconnaissance qui faisait vibrer sa voix grave.

L'officier eut un haussement d'épaules dubitatif.

— Nous sommes parvenus à le tirer encore vivant du gouffre, rectifia-t-il modestement. Le reste est l'affaire des médecins, des infirmières et, ajouta-t-il galement, votre affaire, surtout, madame. Puisque vous êtes venue pour soigner votre mari, nul plus que vous, certes, n'est capable de le sauver.

Elle sourit et s'inclina sans répondre.

Mais, au fond d'elle-même, elle pensait:

"Dieu le veuille! Que je puisse le sauver et le conquérir!"

XXXIV

— Non, madame... Absolument rien de cassé et aucune lésion intérieure! confirma le médecin chef de la clinique où l'on avait transporté Régis de Bassières.

Josiane tressaillait de joie, en entendant cette déclaration si nettement favorable. Son cœur se dilata et il s'en échappa soudain à l'adresse du ciel comme un cantique d'actions de grâces.

Le docteur reprit, plein de son sujet:

— En revanche, un traumatisme formidable, comme vous pouvez vous le figurer. Songez donc: une chute pareille, dans de si tragiques conditions!

"Nous observons particulièrement le système nerveux, les réactions symptomatiques. L'état proprement comateux n'a duré que quelques heures. A présent, nous sommes

rassurés. Il n'y a pas de péril immédiat; mais il y aura des suites, et il s'agit de discerner lesquelles...

"Le développement de la maladie, voilà ce qui importe. C'est en surveillant le sens de ce développement que nous pourrions fournir un diagnostic utile et précis..."

Bien sûr, bien sûr!... Josiane n'en doutait pas, et c'est même pour surveiller, de ses propres yeux, les développements attendus, qu'elle tenait à s'installer au chevet de son mari, à titre d'infirmière suppléante.

Comment eût-on pu contester la légitimité d'une requête si naturelle?

La grosse horloge normande qui étale son ventre renflé au centre de la galerie vient de sonner les douze coups de minuit, avec son timbre aux résonnances graves.

Dans la chambre aux murs rpolinés d'un blanc rendu plus mat par une légère grisaille, sous la lueur diffuse des ampoules voilées, Josiane est là, assise au chevet de Régis.

Au pied du lit, Mlle Isabelle, renversée dans son fauteuil, rêve des femmes heureuses que leur métier ne prive pas d'un repos bien gagné, jusqu'à des heures aussi indues. Mlle Isabelle, c'est l'infirmière; une forte femme au visage épanoui, pleine de science professionnelle, de dévouement, d'habileté et de douceur avec ses malades; mais alourdie par l'embourgeoisement, la cinquantaine, le dur labeur d'une journée trop longue. Elle succombe sous la fatigue, et ronfle parfois sur le mode mineur, bien que ne dormant que d'un oeil, ainsi qu'elle sera toujours prête à lo jurer avec conviction.

Aussi, c'est bien la faute de Josiane. Si Mlle Isabelle se sentait seule auprès d'un malade gravement atteint, elle aurait assez de volonté pour ne pas s'abandonner ainsi aux douceurs du sommeil. Mais puisque "la petite dame" est là, la femme du malade, elle sait bien que celui-ci ne restera pas seul, pendant la courte incursion de l'infirmière dans le domaine des songes.

Oh! oui, Josiane est bien seule, en tête à tête avec son mari... Elle le regarde... presque curieusement d'abord... Evidemment, c'est un nouvel aspect de lui qu'elle a maintenant sous les yeux... Ce Régis-là, ainsi délabré, ainsi effondré, elle ne l'a jamais vu encore.

Tout raidi, les traits figés, le corps tendu comme par le gel définitif de la mort, il donne l'impression d'un marbre... Oui, d'un marbre, uniquement sculpté pour perpétuer le reflet d'une beauté défunte.

Josiane sent les larmes monter à ses yeux.

"Mon Dieu! Est-ce là la dernière vision que je garderai de lui?"

Et elle se dresse, anxieuse, puis s'incline gravement sur le malade comme pour inter... son destin.

(A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Cours d'histoire du Canada de l'abbé L. Groulx

La gravité de l'heure présente impose aux Canadiens français l'obligation de se former une mentalité nouvelle et une conception plus nette de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Ils ne doivent négliger aucune occasion de raffermir leurs convictions et de puiser aux meilleures sources les renseignements de nature à les éclairer sur les erreurs du passé et à orienter la préparation de leur avenir.

Pour parvenir à cette fin, le Canadien français doit bien connaître son histoire, afin d'en dégager les leçons qui lui indiqueront la nouvelle route à suivre et qui lui fourniront les solutions aux problèmes nombreux et complexes auxquels il a à faire face.

L'Université de Montréal invite avec instance la population de Montréal à aller entendre la parole de M. l'abbé Groulx qui fait autorité en histoire.

Directeurs de la Société de Saint-Jean-Baptiste, dirigeants des Comités régionaux, dignitaires et membres des sections spéciales et paroissiales, instituteurs religieux, et laïques, institutrices, étudiants assisteront en grand nombre à ce cours le lundi 21 mars, à 8 h. du soir, à la salle St-Sulpice, 1700, rue St-Denis.

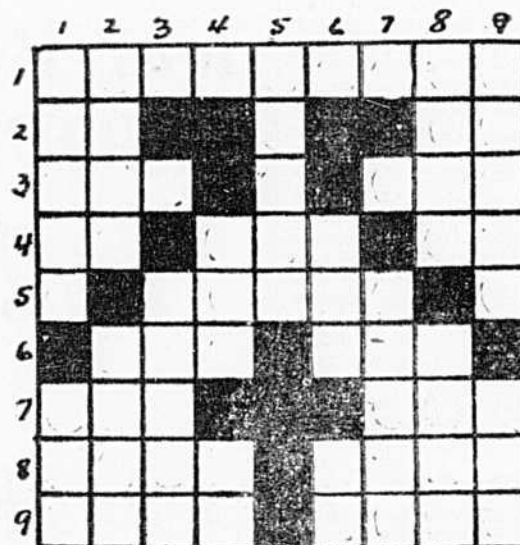
L'entrée est gratuite.

BAMBINS A L'HOPITAL

Deux enfants, Jean Aubin, deux ans et demi, 1164 rue Cartier, et Fernand Crado, 3 ans, 2183, rue Chamblay, ont été admis à l'hôpital Ste-Justine hier, souffrant de plaies contuses subles lorsqu'ils se prirent le bras dans une essoreuse électrique.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE M. No 58

HORIZONTALEMENT

- 1—Se dit des insectes, dont le targe est divisé en cinq articles.
- 2—Conjonction copulative. Pronom indéfini.
- 3—Préposition. A travers. Tonbeau.
- 4—Pronom personnel. Petite prairie. Conjugaison de verbe.
- 5—Nom donné à toutes les femmes, qui ont fait des vœux religieux.
- 6—Meuble sur lequel on se couche. Sorte de jeu de cartes.
- 7—Objet qui forme une enceinte ou une séparation. Bison d'Europe.
- 8—Nom grec du dieu de l'Amour. Condition sociale, profession.
- 9—Auge dans laquelle se meut une meule. Guide.

VERTICALEMENT

- 1—Semence qui se trouve au centre de certains fruits. Vaste amas d'eau salée.
- 2—Boutique de boucher. Arrondissement de Basta, sur le torrent de Luri.
- 3—Jus concentré dans les sucres.
- 4—Vase de terre ou de métal. Sol, à sol.

- 5—Corps céleste.
- 6—Interj. qui marque l'étonnement et le doute. Conjugaison de verbe.
- 7—Voie de terre pratiquée, pour aller d'un lieu à un autre.
- 8—Excédé, rompu. Entaille dans un corps dur pour accrocher ou arrêter.
- 9—Au milieu de. Une saison de l'année.

Le Dr G. Préfontaine professeur titulaire

Le Dr Georges Préfontaine a été nommé professeur titulaire de biologie à la faculté des sciences de l'Université de Montréal par le conseil de cette faculté, lors de sa séance du 11 mars.

Le juge Choquet décédé

Pawtucket, R. I., 16 — Le juge Ambroise Choquet qui en septembre 1937, fêta son 97e anniversaire de naissance, est décédé hier soir, à sa demeure, 325 rue Norfolk, à Pawtucket.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE M. No 57

LA PAGE OUVRIERE

Une menace qui se réalise au détriment des ouvriers

Nous recevons de Drummondville le communiqué que nous publions volontiers pour la bonne information de nos lecteurs de Montréal et de la province:

Copie de résolution adoptée à une assemblée spéciale de l'Exécutif du Syndicat Catholique National du Textile de Drummondville, Inc.:

Attendu que le neuf (9) novembre 1937, l'Office des Salaires Raisonables convoqua au Palais de Justice de Montréal et les représentants de patrons et les représentants d'ouvriers, concernés dans l'industrie textile de la soie dans la province de Québec;

Attendu que à cette assemblée, l'Office des Salaires Raisonables procéda à la formation d'un comité de conciliation formé de parts égales, et de représentants de patrons, et de représentants d'ouvriers;

Attendu que ce sus-dit comité siégea quatre journées au Palais de Justice à Montréal, sous la présidence d'un représentant autorisé de l'Office des Salaires Raisonables;

Attendu que le quinze (15) novembre 1937, dès la première journée de négociations du susdit comité, il fut adopté à l'unanimité des membres que la semaine de travail régulière pour cette industrie serait de quarante-huit (48) heures;

Attendu que le seize (16) novembre 1937, les négociations se continuèrent dans un esprit de bonne entente en étudiant le problème aussi froidement que possible;

Attendu que le vingt-cinq (25) novembre 1937, lors de la troisième journée de négociations, les délégués patronaux ont soumis aux délégués ouvriers un projet d'entente qui détruisait le travail fait lors des deux premières journées de négociations, principalement en changeant le nombre d'heures de travail par semaine de quarante-huit (48) en cinquante (50) heures;

Attendu que lors de l'assemblée du neuf (9) décembre 1937, comme il était impossible d'en venir à une entente satisfaisante, une demande conjointe et de la part des représentants des patrons et des représentants des ouvriers, fut faite à l'Office des Salaires Raisonables pour faire décréter une Ordonnance;

Attendu que depuis ce jour, l'Office des Salaires Raisonables avait tout le pouvoir de décréter la susdite Ordonnance et que les patrons comme les ouvriers étaient obligés

de se conformer et de se soumettre au décret;

Attendu qu'une première Ordonnance No 5 a été publiée dans les journaux avec autorisation de l'Office, le quatorze (14) janvier, 1938, et que à la suite de cette publication, les patrons de l'industrie textile de la soie ont protesté contre cette Ordonnance;

Attendu que lors d'une entrevue entre patrons et ouvriers, tenue à Québec le quatre (4) février, 1938, au Château Frontenac, les patrons ont été presque unanimes à déclarer que si l'Ordonnance No 5 entrerait en vigueur que les ouvriers auraient à en souffrir parce que le travail serait au ralenti;

Attendu que le douze (12) février 1938, une Ordonnance de l'Office des Salaires Raisonables portant le No 5, est entrée en vigueur dans l'industrie textile de la soie pour la Province de Québec avec modification, quant au heures de travail de cinquante (50) à cinquante-cinq (55) heures;

Attendu que depuis deux semaines, la Compagnie Canadian Celanese a commencé à suspendre des employés, à en congédier, et cela en nombre assez élevé qui peut-être un cas de chômage dangereux pour la cité de Drummondville et les municipalités environnantes;

Nous considérons que les autorités gouvernementales, municipales devraient intervenir auprès de l'Office des Salaires Raisonables pour que si réellement la compagnie doit opérer au ralenti; que cette compagnie Canadian Celanese soit forcée de réduire le nombre d'heures de travail par semaine, et que tous les employés qui travaillaient pour la compagnie avant que l'Ordonnance ne vienne en vigueur, retournent à l'ouvrage et que tous travaillent également, afin que tous puissent gagner leur pain.

Il est résolu à l'unanimité des membres que cette résolution soit adoptée et envoyée aux autorités gouvernementales et municipales, et aux journaux.

J. Ernest Lemire,

Président.

J. Armand Blanchard,

Sec.-Archiviste.

N. B. — Il est curieux de noter que malgré les protestations de sympathie de la part des autorités de la Canadian Celanese à l'égard du Syndicat Catholique National du Textile, Inc., presque tous les officiers de notre syndicat ou des divers comités, ont été mis en vacance forcée.

Conventions collectives

En présentant son rapport au Conseil central des Syndicats catholiques de Sherbrooke, l'organisateur général, M. J. E. Caron, a laissé entendre qu'il y aura prochainement une convention collective de travail pour les membres de l'Association des employés de l'auto-voiture. Cette convention, d'après ce que le ministre du Travail, l'hon. William Tremblay, aurait révélé à M. V. E. Dupont, président de la Fédération du transport, embrasserait tous les comités depuis Brome jusqu'à la Beauce et depuis le fleuve jusqu'à la frontière. Le reste de la province serait réparti en trois sections: Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Caron a également donné à entendre qu'il y aura d'ici peu une convention collective pour les épiceries, bouchers, restaurateurs et assimilés en bière. Deux grandes assemblées ont été tenues à date, dit-il. Les marchands concernés font preuve d'esprit de coopération; ce qui les encourage c'est qu'on "sait en haut lieu que le ministre Bourque approuve fortement ce dernier mouvement de convention collective chez eux." M. Caron termina en déclarant que 37 marchands sur 58 ont signé le dernier rapport.

Importante assemblée

Le Syndicat des commis-mesureurs, classeurs et expéditeurs de cours à bois tiendra son assemblée régulière ce soir, à 8 heures dans l'édifice des Syndicats Catholiques Nationaux, 1231 est, rue DeMontigny.

Les officiers de ce syndicat insistent auprès de tous les membres pour que chacun se fasse un devoir d'être présent à cette réunion. L'agent d'affaires présentera un rapport de ses activités depuis la dernière assemblée. Nous ne doutons pas que tous seront intéressés et qu'on se fera un devoir d'être présent ce soir. — (Com.).

Cercle Léon XIII

Ce soir, la réunion du Cercle Léon XIII aura lieu à 8 h. 30 et non à 8 h. 15 comme les autres fois, ceci à cause des retraites paroissiales. Le conférencier du jour sera le délégué J.-M. Goulet, agent d'affaires des employés de boulangeries qui traitera "Les Conditions de l'Entreprise" comme suite de l'étude déjà commencée sur "Le Salaire".

Travail féminin

Le cercle des femmes d'affaires libérales d'Ottawa est en faveur des ligues féminines qui veulent étudier sérieusement la situation économique des femmes du Canada. D'accord avec un comité du conseil national de la "Young Women's Christian Association", il a approuvé les recommandations proposées par le comité, lequel prétend que les femmes d'affaires du Canada sont en trop grand nombre pour qu'on ne s'intéresse pas à elles.

Des représentants de treize organisations, à Ottawa, ont soumis un questionnaire à 3.170 femmes qui gagnent leur vie. D'après ce questionnaire, on a constaté que les femmes ne travaillent pas seulement pour payer leur menues dépenses. Ce questionnaire a divulgué que 63 pour cent ont des obligations financières et qu'elles doivent maintenir en partie les dépenses d'une maison; 27 pour cent aident en partie au soutien de parents et d'amies.

Le recueilli des statistiques du travail concernant les femmes et l'étude de l'application d'un principe de salaire égal pour travail égal a aussi été présenté dans la recommandation.

La liberté personnelle

La loi protège la liberté de la personne non seulement contre les atteintes extérieures, mais encore contre les règlements de la liberté même.

Car tout usage de la liberté est susceptible de dégénérer en licence. Il appartient donc à la loi de marquer les limites de régler l'exercice des droits.

Les Constitutions modernes se sont particulièrement attachées à dégager et à proclamer les corollaires, tant de la liberté personnelle que de l'égalité de nature qui sont communes à tous les hommes.

Dans l'énoncé et la réglementation juridique des corollaires de la liberté personnelle, le législateur ne doit jamais perdre de vue que la liberté humaine est sujette à faillir et que, dès lors, il importe de ne pas confondre l'usage et l'abus des facultés qu'elle comporte.

C'est pourquoi l'usage du droit de posséder, du droit de publier sa pensée par la presse et l'enseignement, du droit de se réunir avec ses semblables et de s'associer avec eux, n'est en principe, légitime que dans les limites du bien. Il appartient à l'autorité de tracer les frontières au-delà desquelles l'usage du prétendu droit deviendrait licence.

Une affiliation

M. Joseph Matte, organisateur local de la Fédération Américaine du Travail, à Québec, a remis à l'Union Internationale des Employés d'hôtel, de restaurants et de tavernes, local 790, une charte officielle d'affiliation à la F. A. T.

Au nom des membres de la nouvelle union, M. R. Saint-Jean, président, a remercié M. Matte et il a assuré le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de son entier appui. M. Saint-Jean avait à ses côtés les autres officiers de l'Union: MM. P. Huot, vice-président; H. Dubé, secrétaire-correspondant; E. Bertrand, secrétaire-financier; P. Chouinard, trésorier.

À la fin de la réunion, MM. Omer Fleury, président du Conseil Fédéré, et MM. Michel Walsh et Albert Lamonde, vice-présidents adressèrent quelques mots aux nouveaux membres du Travail Organisé. Puis, les délégués de la Fédération des Travailleurs en papier et de l'Union Internationale des Electriciens déclarèrent au nom de leur union respective que les patrons qui avaient bien voulu collaborer avec leurs employés pour la formation du local 790 pouvaient être assurés de recevoir le patronage de tous les Internationaux.

M. Emile Fagnant réélu à la présidence du local No 52

Au cours de l'assemblée régulière plénière des membres de l'Union internationale des pressiers et assistants, local 52, il y eut élection des officiers pour le prochain terme, sous la présidence de M. F. W. Maxted, vice-président international, pour le Canada.



M. E. Fagnant

La votation a donné le résultat suivant:

Président, Emile Fagnant; vice-président, Raoul Desjardins; Secrétaire - archiviste, H. Comte; sergent d'armes, Rosario Tessier. Comité exécutif, MM. Henri Petit, Alfred Charette, Souverain Cusson, Armand Dallaire, Armand Poirier, C. P. Bélair. Conseil des Métiers et du Travail: Emile Fagnant, Raoul Desjardins, G. R. Brunet. Conseil Allié des Métiers de l'Im-

primerie: Raoul Desjardins, Emile Fagnant, Alfred Quéry. Correspondant du journal "American Pressman", Alfred Charette; correspondant local, Emile Fagnant; Comité Social et d'Education: Alfred Charette, Armand Poirier, Maurice Rattelle, Souverain Cusson, C. P. Bélair.

L'installation fut faite par M. J. W. Blaquière, président du 145. Il y eut quelques discours par MM. J. W. Blaquière, J. E. Gariépy, Ben Drolet et Emile Fagnant. Ce dernier fut particulièrement heureux dans ses remerciements aux membres pour la marque de confiance donnée. Il a annoncé qu'il aurait besoin au cours de son nouveau terme de la plus généreuse collaboration des membres dans la grande campagne de propagande et d'éducation qu'il entend entreprendre au bénéfice de l'union. L'assemblée se termina par une fort gentille fête toute intime qui avait été préparée avec soin par le comité social.

La lutte se continuera

Le Conseil central des syndicats catholiques de Sherbrooke a décidé, à son assemblée de continuer à protester contre les projets de loi 19 et 20 soumis récemment à l'Assemblée Législative. Le Conseil a pris cette décision après avoir discuté les amendements proposés au Conseil législatif par MM. Louis Létourneau et John-Itali Kelly.

L'amendement de M. Létourneau veut modifier la clause qui exempte les travaux du gouvernement des conventions collectives de travail en ajoutant à la fin de l'article 5 les mots: "Si ce n'est dans le cas de construction d'édifices publics, de ponts qui ne sont pas sous le contrôle du département de la Voirie."

Un des deux amendements de M. Kelly a trait à la rétroactivité des

conventions collectives. Il demande que la rétroactivité des quatre mois compte à partir du décret publié dans la Gazette officielle et non à partir de la signature du contrat.

Le second amendement de M. Kelly a trait à la clause prohibant l'atelier fermé. Il se lit comme suit: "Rien dans le présent article ne s'applique à quiconque propose ou accepte librement une clause de préférence syndicale dans un contrat ou une convention collective de travail ou met une telle clause à exécution."

Nonobstant les amendements des conseillers législatifs Létourneau et Kelly, le Conseil central maintient l'attitude qu'il a prise au sujet des projets de loi 19 et 20 et se propose de continuer ses protestations.

Les employés de la quincaillerie

Une assemblée spéciale des employés de magasins de quincaillerie sera tenue, ce soir à l'hôtel Pennsylvania, rue St-Denis, près Ste-Catherine, à 8 hrs.

Cette importante assemblée fait partie d'un vaste programme de propagande et d'éducation ce qui permet de faire une étude approfondie des conditions de travail et de salaires dans chaque commerce séparément.

Les négociations en vue de la conclusion d'une convention collective de travail seront entamées aussitôt que le recrutement aura dépassé 51 pour 100. Les officiers sont bien décidés, mais c'est maintenant aux employés de la quincaillerie de manifester ce qu'ils entendent faire pour ce qui est de leurs conditions.

Une assemblée

Le Syndicat des menuisiers des manufactures de portes et châssis tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 heures dans l'édifice des Syndicats Catholiques Nationaux, 1231 est, rue DeMontigny.

Les membres de ce syndicat sont priés de faire l'impossible pour assister à cette assemblée. Les questions qui seront présentées et étudiées demandent la plus sérieuse considération de tous les membres, et nous ne doutons pas que chaque membre se fera un devoir d'être présent. — (Com.).

— Il y a, paraît-il, des milliers de dollars non réclamés parce que les ouvriers et les ouvrières craignant de perdre leur emploi.

Conseil des métiers

La séance régulière du Conseil des métiers de Montréal aura lieu, ce soir, à l'Assistance Publique, à 8 heures. Les délégués des unions affiliées sont instamment invités à cette séance qui sera rendue intéressante par les questions qui y seront discutées et les rapports soumis.

On procédera à l'installation solennelle des nouveaux officiers de cet organisme et il semble que tous les délégués voudront être témoins de cette imposante cérémonie.

Convocations

CE SOIR :

Internationaux: Conseil des métiers de Montréal, à l'Assistance Publique. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 178 au Monument National. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 à 1244 ouest, rue Ste-Catherine.

Catholiques: Cercle Léon XIII. Syndicat des commis-mesureurs, classeurs et expéditeurs de cours à bois. Syndicat des menuisiers des manufactures de portes et châssis, à 1231 est, rue Ste-Catherine.

— Il faut de toute nécessité sauver la société en travaillant de toutes nos forces à la restauration de la famille.

— L'autorité tend à disparaître de façon alarmante dans nos familles et ce, à cause de la mollesse du père et de la mère.

MANUEL DE L'INVENTEUR
3^e ÉDITION
GRATIS
DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTRÉAL



Magnifique portrait de Carmen Polo de Franco, épouse du général Francisco Franco, le chef des nationaux espagnols. Madame Franco, à ce que l'on dit, est l'une des plus belles femmes d'Espagne. Elle est mère d'une fillette, Carmen.



Les aliments ont beaucoup à faire dans la beauté: Virginia Bruce ne manque pas de boire chaque jour un verre de lait que lui recommande son médecin, et son directeur à l'Institut de beauté.



Récente photographie de S. M. Victor Emmanuel III, roi d'Italie et empereur de l'Éthiopie.

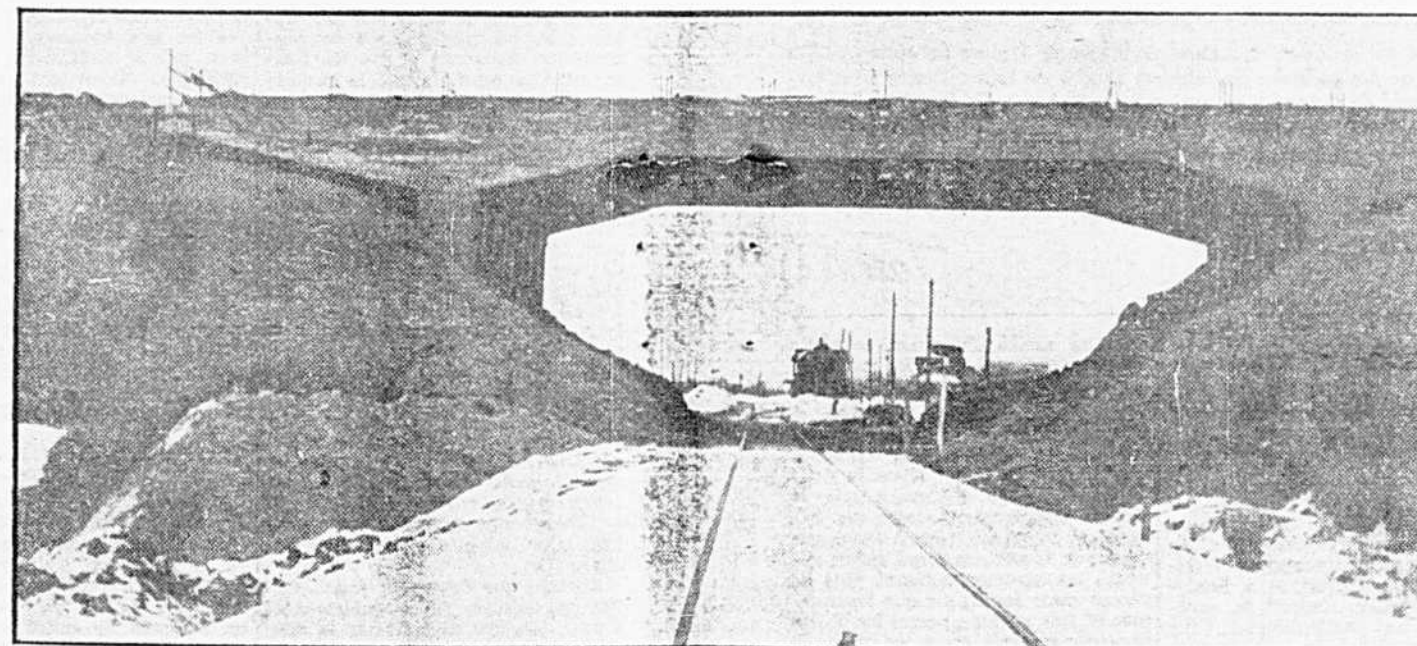
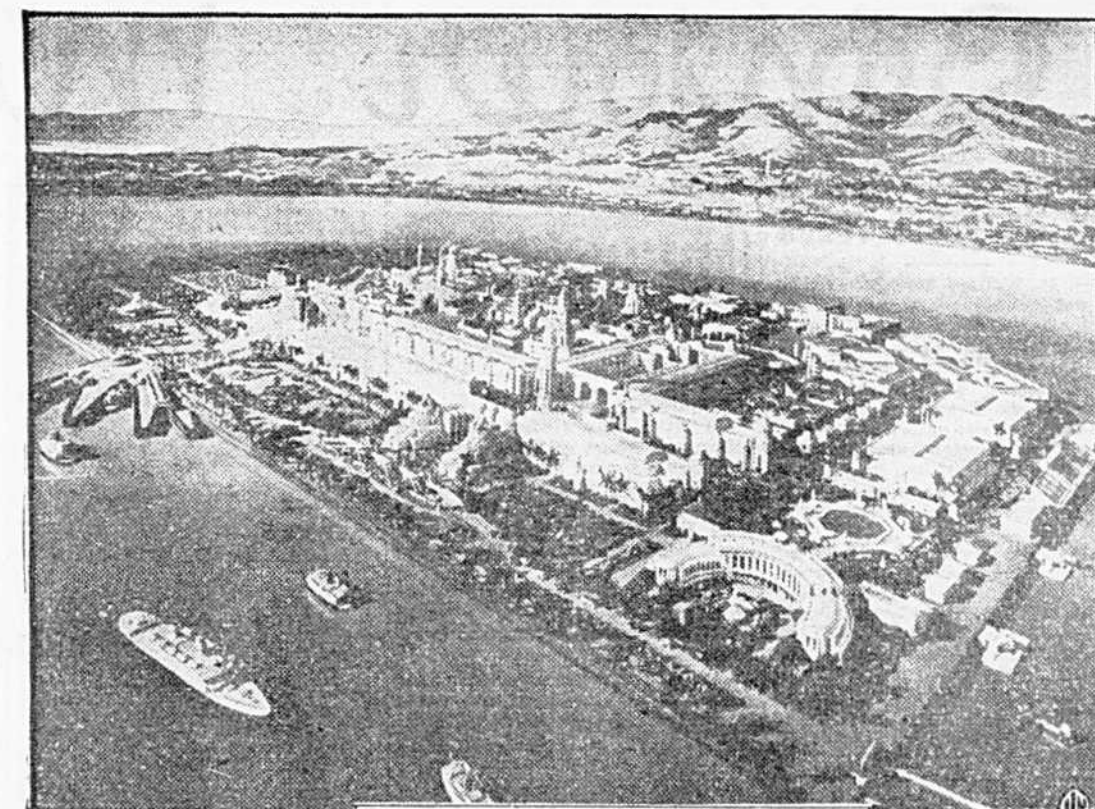


Photo du viaduc construit à St-Jérôme, sur la route Montréal-Mont-Laurier, par le ministère de la voirie provinciale. Ce pont, comme on peut le voir par cette photo, élimine une traversée à niveau. Il est un des magnifiques travaux exécutés par le ministère de l'honorable F.-J. Leduc, au cours de l'hiver.



Photo prise lors de la remise du magnifique trophée décroché par la section française du M. R. T. au festival d'Art dramatique, pour la présentation de la pièce d'Arthur Prévis, "Maldonne". De gauche à droite, on remarque: M. Emery Phaneuf, président du comité financier de la section française du M. R. T.; M. Mario Dulland, directeur artistique; Mlle Andrée Basilières; M. Arthur Prévost, l'auteur; Mlle Florence Demers; M. François Lavigne et M. René Chaput. M. Marcel Côté était aussi au nombre des interprètes mais il n'apparaît pas sur cette photo. "Maldonne", comme on le sait, a remporté le prix pour "la meilleure présentation d'une pièce canadienne". (Photo "L'Illustration Nouvelle".)



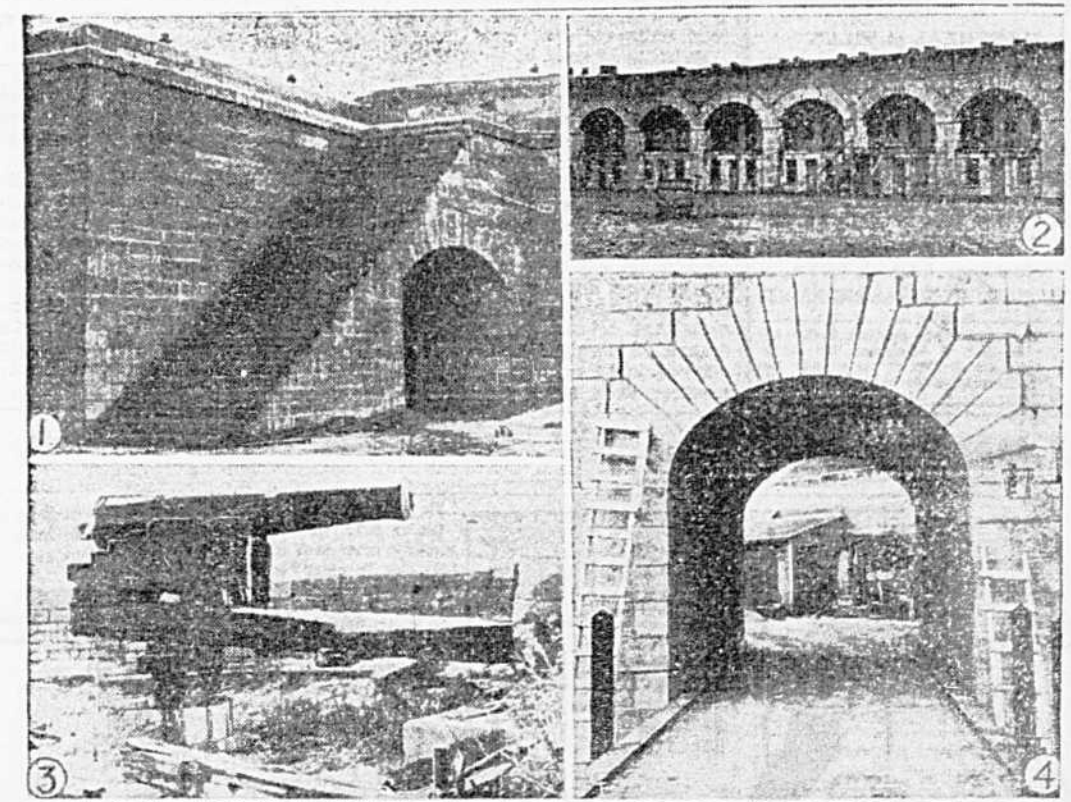
Ce modèle de l'exposition internationale de San Francisco qui s'ouvrira en 1939 a coûté la somme de \$10,000. Il est actuellement exposé permanentement à Los Angeles.



Maintenant que l'Allemagne est fortement entranchée en Autriche l'on se demande en Tchécoslovaquie quel sera le prochain geste de l'Allemagne. Voici le président Bônes conférant avec quelques-uns de ses chefs militaires au cours de récentes manœuvres. A droite l'on voit le ministre de la Guerre Frânkisch Machnik; l'officier, qui gesticule est le général Adalbert Luza et à l'extrême gauche le général Louis Knejel.



Les cadets de l'école militaire de Kingston et ceux de West-Point, aux États-Unis, se rencontrent tous les ans pour jouer leur partie de hockey. La plus grande amitié règne entre les cadets. Ci-haut, un cadet de West-Point tient un miroir dans ses mains afin de permettre à un cadet canadien de se coiffer; au bas, un autre cadet de West-Point frotte les chaussures d'un Canadien et en haut à droite, un cadet canadien visite l'école sous l'égide d'un cadet américain.



La restauration des vieilles casernes de l'île Sainte-Hélène à Montréal a inspiré au gouvernement ontarien l'idée de reconstruire les vieilles casernes du Fort-Henry, près de Kingston, Ontario. Ce fort construit il y a plus d'un siècle était en ruine depuis de nombreuses années. Au no. 1, une vue de l'intérieur du fort; no. 2, les quartiers employés à l'établissement d'un musée pour les touristes; no. 3 ce canon n'a pas été changé de position depuis un siècle et au no. 4, l'entrée en voie de reconstruction.

Bonjour Madame!

NOS MEILLEURS VOEUX

—A M. Richard Sabourin, de Roumont, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son père et sa mère.

—A Mme William Davies, de la rue Bordeaux, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son petit-fils, Richard.

—A Mme Nicolas Lefebvre, de la rue Boyer, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses petits-fils, Hubert et Raymond.

—A Mme Yvonne-D. Macé qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part d'amis.

—A Mme Corinne Hudon-Rivest qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part d'amis.

—A M. L.-J. Fournier, gérant de l'Industrie de Québec, à l'occasion de son anniversaire de naissance de la part de ses employés.

—A M. Gérard Gauthier, de la rue Craig est, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son ami, Julien Noël ainsi que Jeannine Goudault.

—A Mme Blanche Gagnon, de la rue De Laroche, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part d'un ami de la famille.

—A Mme Roméo St-Georges, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de son époux, ses enfants et son cousin, René.

—A M. Pacifique Vandellac, de la Place Jacques-Cartier, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de sa famille.

—A Mme Jeannette Gagnéux, de la rue Christophe-Colomb, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses amis de Montréal.

—A M. Oliva Normand qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de tous ses parents.

—A Mlle Gertrude Kelly, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de ses parents et amis.

HOROSCOPE DU JOUR

JEUDI,
17 MARS, 1938

Un état d'incertitude, de suspicion ou même quelques attaques d'adversaires nous mettront aujourd'hui, dans une situation peu agréable à laquelle nous devons opposer, pour triompher, beaucoup de sérieux, beaucoup de travail et beaucoup de sérénité. Les femmes, spécialement, devront réfléchir à l'économie. La soirée sera excellente pour les arts ou les réunions mondaines.

Voici pour chaque personne et selon sa date exacte de naissance, l'horoscope détaillé de la journée:

Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier: Les événements se chargeront de contrôler votre optimisme. Votre famille ou vos amis auront besoin de votre ingéniosité dans les questions d'argent et vous devez les aider.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Les messages et les relations avec les gens qui vous intéressent seront agréables aujourd'hui. Établissez de nouveaux contacts. Évitez les disputes à la maison, surtout en ce qui concerne l'argent.

Entre le 19 février et le 20 mars: Vos plans financiers seront bien considérés par les personnes qui s'intéressent à vous, mais ne promettez rien que vous ne pourriez tenir.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Les questions sociales se présentent sous un aspect favorable mais n'assumez pas trop de responsabilité.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Vous avez de grandes promesses d'aide d'argent. De bonnes opportunités se présentent à vous, mais prenez garde aux ruptures qui pourraient se produire.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Un associé ou un ami vous ennuiera avec ses extravagances. Mettez-lui une limite et sachez lui répondre non.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Les promesses qui vous ont été faites ne sont pas encore tenues. Ayez patience et sachez solliciter ce que vous désirez, jusqu'au moment où vous l'obtiendrez.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Des progrès que vous escomptiez réaliser immédiatement sont retardés par la faute de gens dont vous n'avez pas tenu compte. Tachez de vous entendre avec eux.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Petits désagréments aujourd'hui, et des mauvais jugements sur votre travail vous affectent, mais ne vous laissez pas abattre et continuez courageusement à accomplir votre besogne.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Vous avez beaucoup de plaisir à vous entendre dire ce que vous faites est bien, et vous pensez qu'il en est fini. Mais si vous ne prenez pas garde, vous vous apercevrez bientôt que vos compétiteurs ne dorment pas.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Vous avez trop de raison

LE POINT IMPORTANT



Bette Davis que vous reconnaissez à ses grands yeux divinement étonnés, tire parti de ce qu'elle a de mieux réussi dans les traits: les yeux. Elle les agrandit, les met en valeur au moyen du rimel, et du crayon qui rectifie les sourcils.

Bonne Fête

—A Madeleine Paquette, de la rue Valois, qui célèbre aujourd'hui son 6e anniversaire de naissance, de la part de ses parents.

—A Yolande Lalonde, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son père et sa marraine, M. et Mme Valois.

—A Madeleine Paquette, de la rue Valois, qui célèbre aujourd'hui son 6e anniversaire de naissance, de la part de sa tante, Simonne.

pour faire des dépenses exagérées pour votre maison. Il faut remettre de l'ordre dans votre économie et surtout travailler plus fort.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Vous rencontrez des difficultés sérieuses dans la réalisation de certains grands projets et il faut que vous réduisiez ceux-ci à une échelle plus petite.

Les enfants nés aujourd'hui auront un caractère très sérieux, ils auront du talent créatif et sauront réaliser beaucoup de leurs ambitions.

Quedis-tu? Que dit-on?

Caractère soupe-au-lait!

Ce n'est pas drôle d'être toujours et tout le temps la victime de sa mauvaise tête, quand le cœur, lui, est fait tout autrement.

Voici Stan Laurel que le photographe a surpris à l'hôpital au chevet de sa femme qu'il vient de rendre à bout de nerfs. Il y a longtemps que ça va cahin-caha dans leur ménage. Toujours ils finissent par s'arranger; ils promettent des choses qui ne durent pas, et un de ces jours, ça flambe!

C'est encore après une scène pitoyablement conjugale que madame Laurel a dû être transportée à l'hôpital...

—Cette fois, je le quitte à tout jamais... A tout jamais! a-t-elle déclaré, entre deux évanouissements. Et Laurel qui pleure en suivant sa femme dans sa voiture. Le comédien monte derrière elle, jusqu'au lit blanc où l'on allonge sa belle chanteuse russe, son émotive et trépidante sirène...

Ce n'est pas drôle d'être à la merci de son mauvais caractère, et d'avoir à regretter tout le temps, et tout le temps en être à se demander: "Pourquoi j'ai fait la bête? pourquoi me fâcher tant! et exténuer cette pauvre amie que j'aime, et dont je ne pourrais me séparer sans douleur..."

Bons cœurs tous les deux. Il est vrai qu'à chaque tempête ils crient à la séparation, mais ils n'ont pas pu poser ce geste; ils ont pitié l'un de l'autre, pitié de ce tempérament qui bout, qui monte, qui renverse! en laissant le cœur tout blessé, tout penaud...

Sur le cliché indiscret, Laurel embrasse sa femme fervemment. On en blague de ces pascades de taloches suivies de baisers, mais c'est tragique au fond de s'aimer avec autant de maladresse. Et faut-il qu'ils s'aiment, alors! pour s'aimer encore après le ridicule de leurs frasques, de leurs paroles aigries, de leurs décisions déclarées publiquement...

Faut-il qu'ils s'aiment tous les deux pour ne se soucier que de leur amour quand le mauvais tournant est passé.

Jovette.

La femme est meilleure voyageuse que l'homme, dit M. Albert Gardiner

M. Albert Gardiner, directeur général adjoint du service des voyageurs du Canadien National, était le conférencier au déjeuner du Westmount Women's Club. Il a analysé avec beaucoup d'esprit la voyageuse, insistant particulièrement sur les caractéristiques de la voyageuse en chemin de fer.

D'après M. Gardiner la femme est meilleure voyageuse que l'homme. Elle est moins difficile à contenter; s'intéresse davantage à ce qu'elle voit et retire par conséquent un plus grand profit de ses déplacements. En général, la femme sait très bien ce qu'elle veut et apprécie mieux que l'homme les petits services qui lui sont rendus. D'autre part elle accepte avec plus de bonne grâce que l'homme les petites déficiences du service car, connaissant les soucis d'une maîtresse de maison, elle sait que la meilleure des organisations peut flancher par moment.

M. Gardiner s'est aussi appuyé sur son expérience pour trancher une question souvent discutée dans les ménages en déclarant que la femme savait mieux faire ses bagages et voyageait plus à l'aise que l'homme. Il déclara aussi qu'en général, les hommes oublient plus de choses dans les trains que les femmes et fait notable parmi les objets féminins trouvés dans les trains il y a peu de poudrettes et nécessaires de beautés. En terminant, M. Gardiner parla de l'heureuse influence que le sens de la beauté chez la femme a eu sur les chemins de fer. Les voyageurs lui doivent grande partie le coquet et le confortable aménagement des voitures modernes. Il ajouta que les dames composent à l'heure actuelle le plus important groupe de voyageurs par chemin de fer et celui qui comprend le mieux l'effort des réseaux pour améliorer le service.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

TARIF D'ABONNEMENT

MONTREAL et VILLE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

Téléphone: FAIKirk 1171*

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

BLONDINETTE —



— Toujours lui!

L'INSPECTEUR WADE —

— Le Gibier de Potence

Bonjour, commissaire Hastings. Il y a longtemps que nous nous sommes rencontrés.

Bonjour Wade et Donovan. Je craignais de ne pas vous revoir après cette affaire Flack.

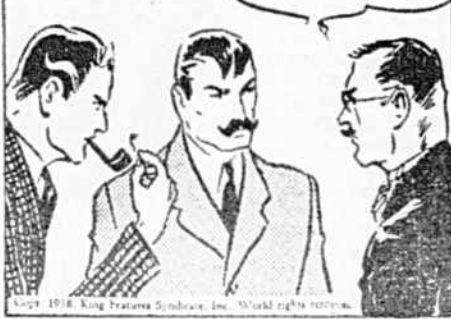
Qu'y a-t-il de nouveau à Scotland Yard, Sir ?

Tout est bien paisible. Mais dites-moi vous vous souvenez du millionnaire Hamon ?

Mais oui, il a été trouvé coupable de meurtre.

Qu'est-il devenu ?

Il doit être pendu demain matin à huit heures et avant de mourir il veut vous voir. Il a quelque chose à vous dire.



L'affaire du noir.



L'information littéraire

Aux Lundis Littéraires

Une assistance particulièrement nombreuse et brillante s'était réunie avant-hier soir, rue Sherbrooke pour le Lundi Littéraire que Mme Julienne Saint-Mars-Gauvreau organise avec tant de succès, avec la collaboration de Mme Paul Beau-dry.

Comme d'habitude, les invités étaient tellement nombreux qu'ils durent prendre démocratiquement place par terre.

M. Jean Grenier prononça une très brillante causerie sur un sujet délicat et agréable à la fois "L'Amour et les Femmes", et Mlle Margot Decourcy récita avec beaucoup de sentiment plusieurs poèmes adaptés au sujet. Mlle Cécile Labelle et M. François Lavigne qui se trouvaient parmi les auditeurs, instamment priés, déclamèrent à leur tour des poèmes qui remportèrent un vif succès.

M. Jean Grenier et Mlle Margot Decourcy furent très spirituellement remerciés par M. Roland Prévozt et très chaleureusement ovationnés par les assistants.

Fedor Chaliapine

Il y aura, cette année, un demi-siècle que débuta le grand, l'illustre Fedor Chaliapine. Et ce cinquantenaire anniversaire sera, comme bien l'on pense, célébré un peu partout à travers le monde que le célèbre artiste parcourut... en chantant.

Un comité international, présidé par M. Claude Farrère, vient d'être constitué à Paris, qui se chargera de régler le protocole de ce jubilé.

Etudes économiques

Septième volume de la collection

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales vient de publier le septième volume de la collection commencée en 1931 sous le titre général d'"Etudes Economiques". Cette collection renferme, comme on le sait, quelques-unes des thèses présentées chaque année par les candidats à la licence en sciences commerciales. Le volume de cette année nous apporte dix de ces thèses — gros volume de plus de 450 pages. En voici l'énumération: Essai de monographie rurale sur la région du comté de Terrebonne, Gilles Murray; Considérations économiques sur l'industrie laitière au Canada, Yves Poiry; Des tribunaux de commerce et de l'arbitrage commercial, Jean Laureys; La vente au détail par représentants, Jean-Paul Héroux; Les Caisses populaires Desjardins dans Québec, Arthur Gravel; Le problème des charges fiscales au Canada, Martin Lajeunesse; Le rôle économique de l'entrepôt, Georges Languevin; Le problème ferroviaire au Canada, Paul Murray; La colonisation dans la province de Québec depuis 1930, Adrien Page, ptre; Industrie du sucre de betterave au Canada, P.-Eugène Proulx.

Comme on le voit, il y a là une masse énorme de documentation sur des problèmes dont la plupart sont de la plus vive actualité. Remarquons d'ailleurs que chaque thèse est accompagnée d'une abondante bibliographie — ce qui est de nature à aider considérablement ceux qui auraient à étudier les mêmes sujets.

Ces thèses constituent des études très sérieuses, très au point, et qui se recommandent à l'attention de tous ceux que les problèmes économiques intéressent.

Ce volume est en vente à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et dans les librairies, \$5 (franco \$5.15).

Ceux qui désireraient toute la collection pourraient se procurer les volumes précédents aux prix suivants: Vol. I, \$1.50 (\$1.65 franco), vols II et III, \$2.50 (\$2.65 franco); vols IV, V et VI, \$5 (\$5.13 franco).

Les amis de la Russie Nationale

La Société des Amis de la Russie Nationale a été fondée. Les hautes personnalités suivantes en ont pris la direction: Président: M. Henry LEMERY, Sénateur, ancien Garde des Sceaux; Vice-Présidents: M. le Général NIESSEL, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre, M. Gustave GAUTHEROT, Sénateur, M. Pierre TAITTINGER, Député, Président du Parti Républicain National et Social, M. Victor PERRET, Président de la Fédération Républicaine du Rhône.

Son but? Contrecarrer l'action délétaire de la Société des Amis de l'Union Soviétique et créer des liens d'amitié et de mutuelle compréhension entre les Français qui veulent préserver leur patrie de l'emprise bolchevique et les Russes nationaux qui veulent arracher leur pays à la tyrannie marxiste et qui travaillent à la résurrection de la Russie libre de demain.

La nouvelle Société vient d'éditer sa première brochure: Du Passé à l'Avenir de la Russie. Tout en dénonçant les inexactitudes et les calomnies propagées sur l'ancienne Russie, elle démasque le vrai visage du bolchevisme et trace la voie que devra suivre la rénovation russe. Les patriotes y trouveront des raisons décisives pour adhérer à ce groupement d'élite appelé à lutter contre l'action subversive de tous les ennemis de la France et à préparer les solutions salvatrices.

La Société des Amis de la Russie Nationale espère très vivement que tous les Français non inféodés à des influences étrangères et tous les groupements nationaux s'associeront à la diffusion de sa brochure qui est en vente, au prix de 2 frs, au siège social, 4, rue des Capucines, Paris (2ème). Tél.: Opéra 30-34. Prix spéciaux pour la propagande suivant le nombre d'exemplaires demandés.

A la recherche de l'originalité

La Bruyère découvrit qu'en littérature "tout avait été dit, que tout avait été fait" et qu'il n'était plus possible, par conséquent, de faire rien qui fût original, ni de langue, ni de thème...

Henri Pourrat déclara, il y a quelques années, que la seule façon de trouver des sujets neufs, c'était d'utiliser le folklore. Hélas! Pourrat fut bien peu écouté.

Mais, en même temps, les "Dadas", les "surréalistes" apparaissaient avec — si l'on veut — une langue neuve!

Francis de Miomandre vient de trouver des thèmes neufs et il les exprime dans la langue la plus classique et la plus pure, dans un livre qu'il va faire paraître.

Miomandre raconte tout simplement ses rêves! Il y a, évidemment, dans les rêves, une mine inépuisable de sujets. Miomandre en fait des nouvelles. Il y en a qui sont pour le moins délicieuses.

Ces féeries auront une vogue immense, sans nul doute. Mais comme on a objecté à l'auteur que tous les rêves de tout le monde ne pouvaient pas être littérairement adoptés, il répondit:

Sans doute, mais moi, je fais des rêves merveilleux! Il m'arrive de me réveiller trois fois au milieu d'un rêve, et, en me rendormant, de le reprendre, à chaque fois, où je l'avais laissé.

Francis de Miomandre fera-t-il école?

L'humour

Voici l'histoire que raconte notre confrère M. Arthur Prevost.

"Olive rencontre sur la Canebière Marius, le visage enveloppé dans des pansements.

"— Têvé, Marius, dit-il, tu es blessé?

"— Hé, Olive, c'est à cause du concours de beauté!

"— Quel concours de beauté?

"— Mon cher Olive, je m'étais dit: "On ne pense jamais qu'aux femmes pour les concours de beauté. Je vais en organiser un pour notre sexe." Et je me suis mis aussitôt à la recherche de "beaux hommes". J'ai parcouru la Canebière, la Joliette, enfin tout "Marseille". J'allais désespérer,

"quand tout à coup, j'aperçois devant moi un homme superbe, un véritable Apollon.

"Je me précipite...

"Pan! C'était une glace.

Le gardien — Vous n'avez pas lu l'avis, vous pouvez cracher dans les crachoirs.

Loqueteux. — C'est bien de l'honneur que vous me faites, mais un pauvre homme comme moi peut bien se contenter de cracher par terre.

Le gardien — Vous n'avez pas lu l'avis, vous pouvez cracher dans les crachoirs.

Loqueteux. — C'est bien de l'honneur que vous me faites, mais un pauvre homme comme moi peut bien se contenter de cracher par terre.



M. Louvigny de Montigny, M.S.R.C., directeur des services de traduction au Sénat, dont les Editions de L.A.C.F., à Montréal, publient "La revanche de Marie Chapdelaine" qui lui a valu le titre de docteur ès lettres de l'Université de Montréal.

Varios

COURRIER:

YVONNE QUESNEL: A mon tour maintenant, très sympathique correspondante, de vous poser une question: Puisque vous semblez connaître toutes les nuances du cœur... féminin, pouvez-vous me dire pourquoi les femmes en général, semblent préférer les attentions des hommes indifférents qui sont souvent de fougoureux insincères, à celles des (rares) hommes sincères qui ne badinent pas avec les cœurs. Serait-ce par hasard afin de conserver le plus longtemps possible, leur chère liberté?

SONIA: Souvenez-vous de Balzac qui je crois comparait l'amour avec une balance dont les plateaux sont toujours inégaux. D'un côté l'homme et de l'autre la femme. Il y a toujours l'un des deux qui aime plus que l'autre.

C.I.H.: Les arrivistes se servent de leurs amis comme des marches, pour arriver au sommet de l'escalier du succès. Que vaut la dévotion et l'amitié, pourvu que l'on puisse atteindre son but! J'ai horreur des ingrats!

JANOT: Du fond de mon cœur, un grand MERCI pour votre charmante hospitalité. La sympathie est comme l'amour, on en l'a, ou on ne l'a pas. A bientôt!

ANDRÉE BASILIERES: Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre délicate expression de sympathie à l'égard de l'un des miens. A votre cœur, MERCI!

HENRIETTE GAULTIER: Ah! ce chapeau! Ai-je vraiment vu une plume? Ceci n'est pas surprenant depuis la conquête de la Coupe Wood par la Section Française du M.R.T., dont vous êtes la digne secrétaire... et M. Mario Dullant, que porte-t-il? La Section Française est fière à juste titre d'avoir conquis si brillamment ce magnifique trophée décerné aux vainqueurs du concours d'Art Dramatique. Bravo! M. Dullant!

GIRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, "L'Illustration Nouvelle", Case Postale 1480, Montréal.

BEATRICE. — Une gracieuse petite personne qui n'ignore pas sa puissance sur les cœurs, sa séduction et qui est sûrement folle. Un peu de coquetterie, mais rien qui soit blessant ou ennuyeux. Béatrice trouve toujours une raison d'aimer la vie, de se plaire en son travail et en compagnie de ses amis. Elle raisonne bien, mais ne recherche pas trop les choses compliquées. Les gens non plus. On croirait d'abord à un commencement de jalousie, mais c'est plutôt le souci d'être celle qui est la plus aimée, la mieux placée dans le cœur de celui qui l'a choisie.

G. S. J. — Beaucoup de fantaisie et d'imagination. Du goût et de la personnalité. Tout cela fait inévitablement un tempérament assez changeant, voire même capricieux parfois, mais le cœur n'en est pas touché, il semble fidèle et s'attache profondément. C'est la tête avec son imagination qui voyage, le cœur reste à la même place qu'il s'est choisi d'impulsion. Le raisonnement n'est pas le fait d'une nature comme la vôtre, mais votre instinct est un guide qui ne vous a pas souvent trompée. Sensibilité exquise, amour de la vérité, combat continu pour tout ce qui tend à dépouiller la terre. Cette franchise est l'un de vos plus clairs attributs. Vos ambitions sont saines et droites et habiles.

BOBBY. — Vous ne manquez pas de tenacité, mais ce que vous abandonnez n'est jamais entrevu comme cause perdue: vous quittez lorsque vous êtes lasse. Votre jeunesse vous pousse de l'avant et vous fait négliger parfois de bonnes choses et de braves gens pour le plaisir de leur où vous puisez dans la richesse de la santé, du vouloir, de l'endurance même. Un peu de puérilité, la nouveauté. Tempérament travail-

Mais ces petits défauts disent tant de jeunesse qu'ils pourraient bien être des qualités: la jeunesse est la première vertu du monde.

LE REVEUR. — L'empereur vif et subtil, parfois impatient, il va sans dire; ce que vous désirez doit arriver sur l'heure ou alors le désir s'en va et il s'agit d'une autre chose. Jamais un désir ne s'entête, l'enthousiasme ni l'ambition non plus; trop de distraction. Et cependant un esprit qui conçoit vite et qui aurait des talents divers il serait facile de tirer parti et de les appliquer.

BLUE MOON. — Vous êtes romanesque pour votre bonheur et votre malheur. Vous le savez, mais le naturel est trop fort pour que vous puissiez d'un coup tout changer. Cependant, il y a une grande puissance de domination, humaine bien entendu, c'est-à-dire, que vous ne parvenez pas à tout dominer. De la douceur et de la force ce qui vous fait une belle richesse en capital toujours.

MIRKA. — Votre personnalité attachante se révèle. Les impressions durent chez vous et tant mieux si d'abord on a su vous plaire, mais si l'on a pas su sourire ou dire le mot qui fait pour être en confiance, vous ne revenez pas sur votre jugement, intuitif entre tous et vous avez plus d'une fois raison.

SABINE SABIN.

Recette

Poulet à la crème sur rôties
2 cuil. à soupe de beurre
2 cuil. à soupe de farine
Sel et poivre.
1 tasse de lait
1 1/2 tasse de poulet fraîchement cuit ou en conserve, coupé en morceaux.

Faites fondre le beurre; incorporez la farine et les assaisonnements. Ajoutez le lait graduellement et remuez jusqu'à ce que le mélange soit épais. Faites cuire 3 minutes. Ajoutez le poulet et faites bien chauffer. Servez sur des rôties.

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGVIN & CIE
225 ouest, rue Notre-Dame

	Per.
Air Reduction	514
Allied Chemical	161
American Can	861
American & Foreign Power	30
American Power & Light	48
American Smelting	47
American Water Works	85
American Tel. & Tel.	126
Anacosta	304
Atchafalpa	31
Atlantic Refining	218
Baldwin Locomotive	88
Baltimore & Ohio	68
Bethlehem Steel	55
Celanese	148
Commercial Solvents	78
Chrysler Motors	502
Columbia Gas & Electric	7
Consolidated Edison	208
Corn Products	624
Commonwealth Southern	18
Curtiss Wright	44
Dupont	1158
Eastman Aircraft	394
Electric Power & Light Corp.	92
General Motors	338
Gillette Razor	91
General Electric	383
Hudson Motors	74
Int. Tel. & Tel. Co.	7
Kennecott Copper	354
Mack Truck	193
Montgomery & Ward	34
New York Central	142
National Power & Light	68
North American	178
Packard Motors	44
Pennsylvania R. R.	188
Phillips Petroleum	368
Public Service of New Jersey	298
Radio Corporation	6
Republic Iron & Steel	164
Sears Roebuck	574
Simmons Bed	184
Southern Ry.	19
Standard Brands	74
Standard Gas & Electric	38
Standard Oil of New Jersey	194
Socomey Vacuum Oil	132
Texas Corp.	16
Union Pacific	70
United Aircraft	238
United Gas Improvement	96
U. S. Rubber	308
U. S. Industrial Alcohol	17
U. S. Steel	502
Vanadium	168
Western Union	224
Westinghouse	884
Woolworth	418

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison
FORGET & FORGET
49-51 ouest, rue St-Jacques

	Ouv.	Haut	Bas	Per.
Aas. Breweries	12	12	11	11
Bathurst A.	9	9	8	8
Bell Telephone	150	150	150	150
Brilliant Tr.	98	98	81	81
B. C. Power A.	31	31	30	30
B. C. Power B.	4	4	3	3
Bruck Silk	31	31	30	30
Edg. Products	474	474	474	474
Can. Cement	9	9	8	8
do priv.	1.01	1.01	.99	.99
Can. N. Power	18	18	18	18
Can. Steamship	24	24	24	24
Can. Bronze	36	36	35	35
Can. Car & Fy	94	94	84	84
do priv.	224	224	22	22
Can. Celanese	12	12	12	12
C. I. Alcohol A.	34	34	3	3
C. P. R.	61	61	6	6
Cockshutt Pl.	82	82	81	81
Cons. Smelters	578	578	532	532
Dist. Seagrams	121	121	121	121
Dom. Bridge	27	27	26	26
Dom. Coal pr	174	174	174	174
D. St. & Coal B.	13	13	11	11
Dryden Paper	13	13	13	13
Electrolux	13	13	13	13
Foundation	11	11	10	10
G. St. Wares	7	7	7	7
Gurda	61	61	6	6
Gypsum Lime	61	61	58	58
Ham. Bridge	54	54	54	54
Hollinger	12	12	12	12
Howard Smith	13	13	13	13
Imperial Oil	18	18	17	17
Imp. Tobacco	144	144	134	134
Int. Nickel	491	491	464	464
Int. Petroleum	30	30	29	29
Int. Power	4	4	4	4
Lake of Woods	12	12	12	12
Lake Sulphite	5	5	4	4
Massey Harris	6	6	5	5
McColl Front.	12	12	12	12
Mil Power	292	292	294	294
do deb.	508	508	508	508
Mil. Tramways	86	86	86	86
Nat. Breweries	39	39	37	37
Nat. Steel Car	398	398	364	364
Noranda	59	59	55	55
Ogilvie Flour	28	28	27	27
Power Corp.	14	14	10	10
Quebec Power	15	15	15	15
Rogent Knitt.	74	74	7	7
St. Law. Corp.	4	4	3	3
do priv.	124	124	11	11
Sher. Williams	13	13	13	13
Sou. C. Power	12	12	11	11
do priv.	104	104	104	104
United Stl. Cor.	4	4	3	3
Winn. Elec. A.	2	2	2	2
do B.	1.85	1.85	1.75	1.75

NOUVELLES MINIERES

BANKFIELD. — Les actions de la Bankfield Consolidated Mines seront inscrites à la cote du Curb de Montréal et seront traitées à compter de vendredi; l'inscription porte sur 4,000,000 d'actions de \$1, dont 2,664,904 sont émises. Un solde de 39,098 actions est sous option à \$1 jusqu'au 31 décembre 1938.



M. T. H. Atkinson, gérant du Département des valeurs de la Banque Royale du Canada, au siège social depuis 1920, qui vient d'être nommé inspecteur de la même institution avec bureaux à Montréal.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DANSEUR & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Ouv.	Haut	Bas	Per.
Astoria	.03	.03	.022	.03
Ashley	.06	.06	.058	.06
Ang. Huronian	3.35	3.35	3.30	3.35
Aldermac	.56	.56	.50	.50
Buffalo Anke	14	14	13	13
Big Missouri	.41	.41	.41	.41
Bidgood	.36	.36	.29	.29
Beattie	1.31	1.31	1.10	1.15
Base Metals	.37	.37	.32	.32
Bankfield	.83	.83	.65	.65
Braceborne	8.85	8.85	8.75	8.75
B. C. Pioneer	2.99	2.99	2.85	2.90
Boblo	.08	.08	.07	.07
Castle Tr.	.61	.61	.58	.58
Cent. Patricia	2.55	2.55	2.25	2.27
Can. Malartic	1.01	1.01	.85	.85
Chem. Res.	.30	.30	.30	.30
Chibougamau	.25	.25	.25	.25
Conlarum M.	1.25	1.25	1.10	1.10
Dome Mines	.53	.53	.50	.50
East Malartic	1.37	1.37	1.08	1.12
Eldorado	2.65	2.65	2.20	2.30
Falconbridge	5.90	5.90	5.25	5.25
God's Lake	.42	.42	.36	.36
Goldale	.19	.19	.14	.15
Granada	.06	.06	.06	.06
Gunner Gold	.75	.75	.65	.65
Gillies Lake	.11	.11	.10	.10
Hume Oil	1.15	1.15	1.10	1.10
Hudson Bay	.26	.26	.25	.26
Howey Gold	.25	.25	.23	.23
Hardrock	1.79	1.79	1.32	1.40
Hollinger	1.22	1.22	1.11	1.15
Int. Nickel	4.93	4.93	4.7	4.7
Jacks. Manion	.09	.09	.08	.08
Kirk. Hudson	.70	.70	.60	.60
Kirkland Lake	1.15	1.15	.97	.97
Label	.09	.09	.08	.08
Lake Shore	.51	.51	.49	.49
Lamaque Con.	.04	.04	.03	.03
Lava Cap.	1.04	1.05	1.00	1.00
Leitch	.81	.81	.60	.60
Man. & East.	.02	.02	.01	.02
McKenzie R.L.	.85	.85	.80	.80
Little Long L.	4.80	4.80	4.15	4.10
Leitch	.81	.81	.60	.60
Man. & East.	.02	.02	.01	.02
McKenzie R.L.	.85	.85	.80	.80
MacLeod Cook.	3.10	3.10	2.25	2.30
Mining Corp.	2.00	2.00	1.60	1.60
McIntyre	.38	.38	.37	.37
Macassa	4.30	4.30	3.50	3.50
Madsen R. L.	.35	.35	.32	.32
Morris Kirk	.10	.10	.10	.10
Nipissing	1.81	1.81	1.81	1.81
Noranda	.59	.59	.55	.55
O'Brien Cad.	3.50	3.50	2.90	3.00
Omega	.36	.36	.34	.34
Premier Gold	2.07	2.07	1.95	1.95
Pickie Crow	4.50	4.50	3.95	4.00
Pamour	3.35	3.40	2.90	3.00
Paymaster	.32	.32	.44	.44
Royalty	.40	.40	.38	.38
Red Lake O.	.22	.22	.18	.18
Reno Gold	.51	.51	.45	.45
Sullivan G.	1.12	1.12	.98	.98
Sudbury Basin	3.00	3.00	2.45	2.50
Sladen	1.15	1.15	.90	.90
Stacacona	.24	.24	.20	.20
Staceo	.60	.60	.20	.20
Sherritt G.	1.49	1.49	1.25	1.25
San Antonio	1.31	1.31	1.20	1.20
Sylvanite	3.00	3.00	2.65	2.65
Teck Hughes	5.00	5.00	4.55	4.55
Tawagmac	.52	.52	.44	.45
Ventures	5.55	5.55	5.30	5.30
Wood Cad.	.30	.30	.24	.24
Wright Hargr.	7.25	7.25	6.75	6.85
Walte Amulet	1.75	1.75	1.40	1.40

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison
L.-G. BEAUBIEN & CIE.
51 ouest, rue Notre-Dame.

L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:

Mars	\$44.90
Avril	44.75
Mai	44.65
Juin	44.55
Juillet	44.50
Août	44.40
Septembre	44.30
Octobre	44.30
Novembre	44.30
Décembre	44.30
Janvier	44.30
Février	44.30

UNE TERRIBLE DEGRINGOLADE A WALL STREET

La situation alarmante européenne a provoqué de nouvelles baisses à la Bourse et au Curb de Montréal au cours de la journée d'hier. Malgré la tendance vers la baisse survenue à la Bourse de Londres, le marché local n'a pas été très affecté au début mais par la suite les baisses s'accroissent.

Consolidated Smelters est tombé de quatre points et demi à 54 ainsi que Noranda, à 55 et International Nickel, trois points et un huitième à 47.

La moyenne de 20 actions industrielles est tombée de six points à 68.2; celle de 10 utilités publiques d'un point et demi à 62.8, la plus basse depuis 1935 et celle de 15 mines d'or, de 8.22 points à 107.61.

A WALL STREET

NEW-YORK, 16. — La dégringolade des marchés mobiliers européens a eu des répercussions jusqu'en Amérique aujourd'hui et les stocks ont retrahi sous la plus forte liquidation depuis des semaines à New-York.

Tandis que les centres financiers suivaient avec beaucoup d'attention les conséquences des événements austro-allemands et la déroute des forces gouvernementales en Espagne, les capitaux ont été rapidement échangés en dollars américains.

Les principaux titres des compartiments des industrielles et des chemins de fer ont dégringolé de 1 à environ 5 points avant l'apparition d'un léger raffermissement. Durant les derniers échanges toutefois les prix étaient de nouveau en baisse. Le volume des transactions est d'environ 1,000,000 actions, le total le plus considérable depuis l'avance de février.

Les grains et les autres matières premières ont semblé, contrairement aux stocks mobiliers, bénéficier de l'appréhension causée par les craintes de guerre en Europe; les contrats à termes du blé ont clôturé à Chicago 1 5/8 à 1 7/8 de cent plus hauts avec le maïs à 7-8 à 1 c plus haut.

L'INDUSTRIE DU VIN AU CANADA

L'industrie du vin au Canada se limite à quelques localités telles que la péninsule de Niagara en Ontario et à la vallée d'Okanagan en Colombie-Britannique où les conditions climatiques pour la culture des raisins et des bales convenant au vin sont favorables. Il existe 48 établissements engagés dans cette industrie en 1936 dont la valeur nette de production s'élève à \$2,761,900. Les vins produits au cours de l'année et entreposés pour vieillissement s'établissent à \$1,630,393 gallons, contre 2,559,505 en 1935, tandis que les vins fermentés embouteillés ou vendus en vrac au cours de l'année sont au total de 2,750,293 gallons, contre 2,686,524.



M. T. Ross Malcolm, avantageusement connu dans les cercles financiers et miniers de la province qui vient d'être nommé gérant du service minier de la firme de courtage Potter and Company, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

CURB de MONTREAL

Cours fournis par la maison
L.-J. FORGET & CIE
471, rue St-François-Xavier.

	Ouv.	Haut	Bas	Per.
Asbestos	594	594	55	55
Abitibi	1.55	1.55	1.50	1.50
do priv.	14	14	11	11
Beauharnois	4.00	4.00	4.00	4.00
Brew. Corp.	1.40	1.40	1.25	1.25
Br. Amer. Oil	208	208	20	20
Brew. & Dist.	6.00	6.00	6.00	6.00
do priv.	174	174	16	16
B. C. Packers	14	14	14	14
Can. Vickers	8.00	8.00	6.00	6.00
Com. Alcohols	1.25	1.25	1.00	1.00
Can. Maltin	.30	.30	.30	.30
Cons. Paper	.54	.54	.45	.45
Dalhousie	.50	.50	.48	.49
Donnacora A.	5.00	5.00	4.50	4.50
D. Engineering	31	31	30	30
Fairchild	.44	.44	.4	.4
Ford A.	16	16	15	15
Fraser V. T.	15	15	12	12
Home Oil	1.15	1.15	.98	.98
McLaren Paper	11	11	11	11
Mitchell Rob.	114	114	114	114
Melchers B.	6.00	6.00	6.00	6.00
Royalite Oil	40	40	37	37
Walker Good.	.39	.39	.27	.27
Walkerville	1.45	1.45	1.45	1.45

MINES

Aldermac	.55	.55	.50	.50
Beauvoir	.25	.25	.22	.22
Big Missouri	.40	.40	.40	.40
Brownlee	.06	.06	.06	.06
Can. Malartic	1.00	1.00	.90	.90
Cart. Malartic	.08	.08	.07	.07
Cent. Patricia	2.35	2.40	2.35	2.40
Cent. Cadillac	.35	.35	.31	.31
Cons. Chibou.	.25	.25	.23	.23
Dome Mines	.53	.53	.53	.53
Duparquet	.05	.05	.05	.05
East Malartic	1.35	1.35	1.08	1.08
Eldorado	2.65	2.65	2.24	2.24
Falconbridge	5.80	6.00	5.75	5.75
Francour	.35	.35	.31	.31
Hudson Bay	.26	.26	.26	.26
J. M. Cons.	.09	.09	.08	.08
Yak. Shore	.51	.51	.50	.50
Pond Oreille	2.05	2.05	1.75	1.80
Lake Shore	.51	.51	.50	.5

DANS LA FINANCE

POTINS

Langley's rapporte pour l'année 1937 un profit net de \$28.-510, soit \$5.03 par action privilégiée.

Le Secrétaire d'Etat a émis les lettres patentes supplémentaires en vertu desquelles la compagnie Robin Hood Mills, Limited, devient une compagnie privée. La firme changera aussi de nom et portera celui de Robin Hood Flour Mills.

Le rapport de Canadian Tube and Steel Limited pour 1937 montre un profit net de \$162.-490 comparativement à \$153.-471 en 1936.

Corrugated Paper Box Co., a réalisé au cours de l'an dernier un profit net de \$82.946, comparativement à \$84.821 l'année précédente.

Dividendes

Tip Top Tailors Limited déclare un dividende de 15 cents par action ordinaire sans valeur au pair, pour le trimestre finissant le 31 mars, 1938, payable le ou après le 1er avril, 1938, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le 15 mars, 1938. Les livres de transfert ne seront pas fermés.

Tip Top Tailors Limited déclare un dividende de 1 1/4 % sur les titres à 7 %, payable aux mêmes conditions que pour les titres ordinaires.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd., 50 cents par action, régulier trimestriel payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 21 mars. Ex-dividende, 18 mars, 1938.

Canadian Breweries Limited, privilégié, 50 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars. Ex-dividende, 30 mars.

La situation économique

Les facteurs qui montrent la marche des conditions économiques touchent en janvier une moyenne inférieure à celle du mois correspondant de l'an dernier. Au début de 1937, la situation économique était relativement favorable; une baisse s'est produite durant les mois ultérieurs. Seuls les prix de gros et les dépôts bancaires parmi les six facteurs considérés ici accusent une avance sur janvier 1937. Comme les prix de gros se sont élevés de façon appréciable le premier trimestre de 1937, l'écart entre les indices des deux années s'est rétréci récemment. L'indice est d'un peu plus de 3 p.c. plus élevé en janvier 1938 qu'en janvier 1937.

Facteurs économiques

Les six facteurs majeurs indiquant la marche des conditions économiques sont moins élevés la deuxième semaine de février. Le cours des obligations de tout repos montre une avance, tandis que les prix de gros se maintiennent au même niveau que la semaine précédente. Les chargements de wagons enregistrent un faible gain, après ajustement saisonnier. Les régressions du cours des actions ordinaires et des opérations de bourse sont d'un moindre caractère. Les compensations bancaires fléchissent considérablement, et l'indice ajusté tombe de 100.0 à 90.5.

Conditions économiques

Les six facteurs majeurs montrant la marche des conditions économiques sont un peu plus élevés la première semaine de février. Le gain des compensations bancaires est de 6 p.c., tandis que les prix de gros, mesurés par l'indice hebdomadaire, restent stationnaires. L'activité spéculative montre un gain marqué aux bourses de Toronto et de Montréal. L'indice du rendement capitalisé des obligations montre une faible régression, tandis que celui du cours des actions ordinaires fléchit de 1.3 p.c.

Le rapport annuel d'Ottawa Electric Railway pour 1937 annonce un profit net de \$133.030 comparativement à \$123.223 en 1936.

L'enquête a révélé que...

(Suite de la page 5)

n'avons que ceux des comptes d'épargne.

— Comment faites-vous pour dire qu'il s'agit de compte courant ou d'épargne?

— Par les livres.

La révision de statuts

— Ainsi, savez-vous que Charles Lanctôt faisait comme Antoine Taschereau et qu'il retirait des intérêts sur l'argent de la province?

— Savez-vous qu'il y a un chèque de \$5,000 pour la commission de révision des statuts au nom de M. Lanctôt?

— La province en a bénéficié, parce que le chèque est pour la commission de révision.

— Par qui est-il signé?

— Par M. Lanctôt. C'est lui qui signe.

— C'est lui aussi qui retire! Savez-vous que le même Lanctôt se faisait payer son salaire de président de la commission de révision des statuts pour une période antérieure à la loi créant cette commission et pour une période d'un ou deux ans après sa disparition?

M. Bouchard — Ce sont des affirmations que le témoin ne peut connaître. Le premier ministre veut faire entrer dans les rapports cette discussion qui n'est pas le témoignage.

M. Duplessis — Je demande au témoin s'il le sait.

M. Bouchard — C'est au témoin de parler. Si le premier ministre veut témoigner lui-même, nous l'entendrons.

M. Duplessis à M. Bernier — Savez-vous que Lanctôt retirait son salaire comme président d'une commission qui n'était pas encore née et qu'il recevait également son salaire comme président d'une commission défunte? Comment dire alors qu'il n'a pas retiré les intérêts sur cette somme?

M. Duplessis fait ensuite déposer tous les documents apportés par le témoin.

M. Duplessis — Avez-vous autre chose?

M. Bernier — J'ai tout apporté ce qui regarde M. Lanctôt. Voici les comptes de son fils, M. Philippe Lanctôt.

M. Duplessis — Etes-vous en état de jurer que les documents que vous avez apportés sont les seuls dans la Banque Canadienne Nationale relativement à Charles Lanctôt in trust, Charles Lanctôt et qualité, Charles Lanctôt, assistant-procureur général, et Charles Lanctôt, président de la Commission de révision?

Circulaire à toutes les succursales

— Il m'était impossible de visiter personnellement les 220 succursales de la Banque. J'ai envoyé une circulaire à toutes les succursales et j'ai téléphoné moi-même aux succursales de Québec. J'ai raison de croire que c'est tout. Nous avons reçu des lettres de 125 succursales disant qu'elles n'avaient rien.

— Voulez-vous faire d'autres recherches?

— C'est entendu.

— Quand serez-vous prêt?

— Quand vous voudrez.

— Demain?

— Il ne peut y avoir que Québec et Montréal où il y ait des comptes. — Savez-vous si Charles Lanctôt n'a pas déposé à Montréal ou ailleurs?

— Pour savoir cela, il faudrait avoir les 220 gérants ici. Le premier ministre ne sait pas lui-même tout le détail de ce qui se passe dans les divers départements de son administration.

— Alors, vous admettez qu'il peut y avoir d'autres comptes ailleurs?

Comptes importants

M. Bernier — Je sais que M. Charles Lanctôt avait son compte principal à une autre banque, pas chez nous.

M. Duplessis — Ah!

— Comment le savez-vous? A quelle banque?

— Je ne le sais pas.

M. Duplessis — Comment pouvez-vous dire que le compte principal n'était pas chez nous?

M. Bernier — Parce qu'il n'y a

pas d'autres comptes que ceux que j'ai donnés. Ce ne sont pas des comptes importants.

M. Duplessis — Vous savez qu'il avait des comptes importants?

M. Bernier — Bien...

M. Duplessis — Dites-nous donc, Monsieur Bernier, que vous savez que M. Lanctôt avait des comptes à plusieurs banques sous des noms différents. Et pourquoi avez-vous dit: Je savais que son compte principal n'était pas à la Banque Canadienne Nationale?

M. Duplessis — Pourquoi avez-vous juré que M. Lanctôt n'avait pas chez vous son compte principal?

M. Bernier — Parce qu'il n'avait pas chez nous son compte personnel.

— Vous jurez cela?

— En autant que j'ai pu le savoir.

— Mais sur quoi avez-vous basé votre serment?

— Sur les réponses des gérants.

— Combien de gérants ont répondu?

— Les 9-10.

M. Duplessis dit ensuite au témoin qu'il peut disposer puis il appelle le gérant de la Banque Royale. Ce dernier n'y étant pas, c'est le représentant de la Banque de Montréal qui prend le siège des témoins.

M. Bouchard s'oppose à ce qu'il témoigne sur-le-champ, sous prétexte que le témoin n'a pas été assigné par le comité d'enquête. Il dit que seuls les membres du comité peuvent assigner un témoin.

Le premier ministre, pas plus que le chef de l'opposition, dit-il, ne peut assigner de lui-même un seul témoin. Je n'ai pas objection à ce que ce témoin soit interrogé, mais je voudrais qu'on s'en tienne aux règlements de cette enquête.

M. E.-E. Rutherford

M. Duplessis se lève alors et répond qu'il va quand même interroger le témoin.

— Votre nom?

— E.-E. Rutherford.

— Votre occupation?

— Assistant-gérant du bureau-chef de la Banque de Montréal à Québec.

— Combien de succursales avez-vous en cette province?

— 160.

— M. Lanctôt faisait-il affaires chez vous?

— Oui. Il avait des comptes au bureau-chef, à deux succursales de la haute-ville et un à la succursale du quartier Saint-Roch.

— C'étaient tous des comptes personnels?

— Oui.

Puis le témoin produit plusieurs feuilles d'entrées et quelques liasses de chèques, qui sont gardées comme exhibits.

M. Morency

M. Morency, gérant de la succursale de la Caisse d'Economie, 21 rue Saint-Jean, Québec, témoigne pour produire les comptes de M. Lanctôt pour les années 1926 à 1929, comme assistant-procureur général.

M. Duplessis examine les entrées et constate qu'au début d'août 1926, il y avait \$54,000 déposés au compte de M. Lanctôt rapportant un intérêt de 3 pour cent sur la balance journalière. Les chèques étaient donnés par M. Lanctôt.

M. Duplessis demande de continuer les recherches pour les autres documents.

On demande le représentant de la Banque Royale, mais ce dernier ne devant arriver que dans un quart d'heure, M. Duplessis appelle le caissier de la maison Daigle & Paul. Personne ne vient. Le président lit le certificat du policier qui est allé assigner le témoin. Le policier déclare qu'il a livré le subpoena à M. A. Daigle.

M. Bouchard demande s'il s'agit d'Armand Daigle.

M. Duplessis répond qu'il l'ignore, il a assigné le caissier pour produire les livres qui manquent.

M. Bouchard — C'est peut-être Albert Daigle.

M. Duplessis — Peut-être. Je ne le connais pas. Vous le connaissez mieux que moi.

M. Tellier dit qu'on a reçu de la maison Daigle & Paul une caisse de documents, mais rien de plus.

ANNONCES CLASSIFIÉES

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques — 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Es-compte 10% pour 3 insertions — 15% pour 6 insertions — 25% pour 12 insertions — 33 1/3% pour 25 insertions ou plus. Entée en noir 50 centimes par insertion pour une ligne caractère idéal 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements etc., sont facturés au taux uniforme de 75 cents par insertion. Toutes les annonces reçues avant 5 h 30 p.m., sont publiées dans le journal du lendemain.

Toutes annonces classifiées reçues par téléphone

Appelez FALKIRK 1171: Service des annonces classifiées

Appartement à louer

OUTREMENT Avenue Bloomfield 672, beau plein-pied, 8 appartements modernes, près tramways, école, église. Ménage au goût du locataire. Tél. CR. 3254. 229-3

Autos demandés

ACHETONS automobiles usagées modèles 1930-37 pour argent comptant. 4809 Henri-Julien. HA. 3718. 224-12

A vendre

FONTAINE-SODA. Treize pieds, première classe. Condition: Pas cher. Vente rapide. 39 rue St-Charles, Longueuil. Tél. 205-302. 231-5

Blanchissage et tapisage

A BAS PRIX blanchissage, tapisage, peinture, ouvrage garanti par homme d'expérience. LA. 6803. 232-3

Demandés

DEUX OPERATEURS linotype, experts pour annonces de journaux et circulaires. S'adresser aujourd'hui seulement, 3 p.m., à E. Dion, 1124 Marie-Anne Est.

Extermination - Vermine

A BAS PRIX extermination de punaises, coquerelles, rats, souris, etc., garanti détruire en peu de temps. Par expert et responsable. \$1.00 par appartement. LA. 6803. 232-3

Finance d'autos

ARGENT avancé sur garantie de votre automobile sans endosseur. Guy Handfield, Industrial Credit, 4 Notre-Dame Est. HA. 2152. 233-12

Peinture

50,000 GALLONS de peinture, vernis, émail, garanti, couleurs assorties. \$1.25-\$1.50 gallon. Eno Paint Co., 4677 Berri. 233-25

L'assignation des témoins

M. Duplessis demande alors qu'on enregistre le défaut contre le témoin. M. Bouchard fait observer qu'il peut fort bien arriver que le témoin ait écrit à M. Taché qui est malade et qu'ainsi il y ait une explication fort plausible. Il serait injuste de traiter le témoin comme ça. On devrait attendre à demain, et communiquer d'ici là avec M. Taché.

M. Duplessis propose alors qu'autorisation lui soit donnée par le comité d'assigner les témoins.

M. Bouchard dit que ce pouvoir n'est pas dans les attributions du comité et qu'il faudrait en référer à la Chambre pour obtenir ce pouvoir. Il prétend que la motion du premier ministre est illégale, et que l'opposition qui est en minorité obtienne au moins de faire respecter les règlements.

M. Tellier déclare que la motion de M. Duplessis est dans l'ordre.

Vote de 10 à 4

M. Bouchard en appelle au comité de la décision de M. Tellier. Celle-ci est maintenue par un vote de 10 à 4.

M. Elzéar Paul

M. Elzéar Paul est appelé ensuite à témoigner.

M. Bouchard lui fait vérifier des commandes officielles pour bardeaux.

M. Duplessis — Sous l'ancien régime.

Sur plusieurs des commandes, il

PEINTURE GARANTIE — couleurs assorties — Email, Verni \$1.00 et \$1.25 le gallon. Livraison partout. Service Paint Co. 1361 Laurier Est. CH. 1174. 224-12

Propriétés à vendre

PROPRIETE A Cartierville comprenant bûches 24 chambres et 15 arpents de terrain avec front de 635 pieds sur Blvd Gouin et 1000 pieds sur Rivière des Prairies. Endroit idéal pour baigneurs. Convientrait pour club ou orphelinat. Doit vendre pour régler succession. Pour information appelez Wisnietainer, LA. 2264. Le soir BY. 1080. 228-12

Propriété à vendre ou à échanger

STE-ROSE — Beau cottage 5 apte 2 étages, système chauffage électrique, bain, beau terrain, garage, ombragé, site résidentiel. Echangera pour camp dans les Laurentides. Tél. CR. 3254. 229-3

Propriétés demandées

ON ACHETE encore des propriétés dans tous les quartiers. Nous payons comptant. FR. 3287. 224-12

Réparations

MACHINE coudre, réparons, garantissons comme neuve, inspection gratis domicile. Assortiment machines usagées parfaite condition, 5.00 plus, garanties. Machine manufacture électrique, 466 Craig Est. Harbour 7609. 232-1-m.

Transport-Camionnage

ACME MOVING Enrg. vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 0.50, F.Ron-tenac 4034. 224-1-m.

est dit que l'emballage est aux frais de l'expéditeur. M. Paul dit qu'en plusieurs cas le gouvernement a payé plus qu'il n'était convenu.

M. Duplessis — Ça va mal.

M. Bouchard — Non, ça va bien, vous allez voir.

Le chef de l'opposition continue à faire vérifier des commandes, une à une. Il demande par qui le fret était payable, suivant les commandes.

M. Paul — Au point d'expédition. MM. Bouchard et Paul discutent sur ce qui est écrit sur certaines commandes.

M. Duplessis affirme que des documents sont disparus de la colonisation et que des employés en ont mis dans les déchets pour qu'on ne s'aperçut pas de la disparition.

M. Bouchard pose d'autres questions et M. Duplessis l'interrompt en disant que le chef de l'opposition fait un discours. Incidemment, M. Bouchard dit qu'il n'est pas encore parfaitement fou.

M. Duplessis — Parfaitement, ah oui!

M. Bouchard continue ses questions et M. Duplessis répète que des employés ont volé des documents. M. Casgrain demande pourquoi on ne les a pas fait arrêter.

M. Duplessis dit qu'il y en a en prison. MM. Casgrain et Bastien demandent des noms sans en obtenir. A un moment donné, la bouteille d'encre du président se renverse.

M. Bouchard — Tiens, le bleu s'en va.

M. Duplessis — Non, c'est le chef de l'opposition qui est à l'ancre.

LES ARTISTES DE "TONIGHT AT 8.30" AU "NORMANDIE ROOF"

Nous avons eu encore une fois le plaisir, mardi soir, d'assister à un spectacle du populaire et luxueux cabaret de l'hôtel Mont-Royal, le "Normandie Roof". La soirée était rehaussée par la présence de quelques artistes de la troupe de "Tonight at 8.30", actuellement à l'affiche du théâtre His Majesty's. Parmi les brillants interprètes de cette troupe qui étaient présents, mentionnons Mmes Muriel Kirkland et Jessie Royce Landis et Mmes Clara Verdera, Judith Allen, Charlotte Maye et Ruth Belmore et MM. Édouard Franz, Philip Dakin, Charles Henry, Tom Turner et Solon Harger.

A la demande du maître de cérémonies Phil Brito, qui remplaçait Lloyd Huntley, les deux danseurs de la troupe du His Majesty's, Charlotte Maye et Solon Harger, exécutèrent une valse Hawaïenne du meilleur goût qui nous permit d'admirer l'élégance et la souplesse de ce couple que nous pourrions voir de soir dans "Red Peppers", une des neuf pièces de "Tonight at 8.30". Longuement applaudis, Mlle Maye, une diplômée des Ballets Hollywood, et M. Harger, ancien membre de la troupe des Ballets Theodor Koster, se révélèrent les grandes vedettes du spectacle à l'affiche mardi.

La revue elle-même du "Normandie Roof" fut reçue avec l'enthousiasme coutumier qui règne dans ce charmant établissement. Tommy Martin, un magicien exceptionnellement adroit qui est surnommé à juste titre "L'Homme à Surveiller", nous a présenté une série de trucs épatants qu'il exécute à une allure remarquable. Rapide comme l'éclair, Martin ne cesse de nous décevoir habilement avec son jeu de cartes, sa cigarette et ses grands mouchoirs de couleurs. Ce dernier numéro est exceptionnel. Enfin, le numéro dans lequel il mâche un morceau de papier qu'il transforme en oeuf en le faisant sauter sur un éventail est au bas mot sensationnel. Ne manquez pas d'aller voir Tommy Martin au "Normandie Roof" et surtout... surveillez-le!

Brito nous présente aussi Rosemary Deering, une gracieuse danseuse, Evelyn et James Vernon, toujours aussi rapides et agiles, et

Phalange d'artistes de la radio samedi prochain au Rivoli

Original et de premier ordre, voilà ce que sera le grand spectacle de samedi qui sera présenté samedi soir prochain, le dix-neuf, au théâtre Rivoli. Et ce sont bien les qualificatifs qui conviennent à cette représentation, car toute une pléiade des plus grandes vedettes canadiennes-françaises de la radio y prendront part.

Voici la liste complète de tous les artistes, qui interpréteront les chansons et les sketches les plus aimés du public: D'abord Lucile Laporte (Mini Pinson), qui est bien connue à la radio et qui a fait de brillants débuts à l'opérette cette année même; puis Jean-Paul Frédo (Le Chanteur de Montparnasse), la vedette du programme des "Chansons Express"; Ludovic Huot (La Voix d'Argent de la Radio), qui a déjà rempli un engagement dans la capitale du cinéma; Hollywood; Gaston St-Jacques, des Variétés Lyriques et comédien de premier ordre, qui sera le maître de cérémonie de la soirée; Juliette Béliveau, l'impayable partenaire de St-Jacques, qui fait rire le Tout-Montreal depuis des années; Roland Bedard (Pauvre Papa), un autre comédien dont la popularité s'accroît de jour en jour; Claude David, le fameux imitateur de toutes les personnalités montréalaises, et surtout de Jean Clément, et enfin l'excellent orchestre de Maurice Meerte dont la renommée n'est plus à faire.

Ces artistes de grand talent seront au Rivoli, samedi soir prochain, et voilà une occasion unique de pouvoir les applaudir tous à la fois. Les billets sont en vente au contrôle du théâtre, situé à l'angle des rues Belanger et Saint-Denis.

Les Bonniers, qui en sont à leur cinquième semaine au "roof".

Le présent spectacle du cabaret de l'hôtel Mont-Royal n'est peut-être pas aussi sensationnel que ses précédents, mais il est tout de même charmant et vous fera passer une bien agréable soirée.

Mentionnons de nouveau que la musique de danse est interprétée par l'excellent orchestre de Lloyd Huntley, ce qui est un régal pour les danseurs.



Photo prise mardi soir au "Normandie Roof" alors que la direction de ce luxueux et chic cabaret de l'hôtel Mont-Royal a reçu quelques artistes de la troupe de "Tonight at 8.30", actuellement à l'affiche du His Majesty's. On voit ici, de gauche à droite, PHIL BRITO, maître de cérémonies, et CHARLOTTE MAYE et SOLON HARGER, danseurs, qui donneront une exhibition de danse à la fin du spectacle régulier du "roof" et que nous pourrions applaudir ce soir dans "Red Peppers", une des neuf pièces de "Tonight at 8.30", au His Majesty's. (Photo "L'Illustration Nouvelle".)

"SAMSON" AVEC HARRY BAUR ET GABY MORLAY AU CINEMA DE PARIS

Le film "Samson", mis en scène par un des plus grands noms du cinéma français, Maurice Tourneur, "Samson" oeuvre superbe qui prendra l'affiche, samedi, au Cinéma de Paris, sera incontestablement un des plus beaux films de la présente saison.

"Samson" c'est le conflit éternel de l'amour et de l'argent. C'est aussi un douloureux cas de conscience engendré par l'amour, la jalousie et la haine. La préparation de ce film a duré six mois. On a voulu faire magistral. On a pleinement réussi.

"Samson" est tiré de la pièce célèbre de Bernstein, le grand dramaturge français qui a déclaré que le film n'avait en aucune façon dénaturé son oeuvre théâtrale. "Samson" c'est la réunion pour

la première fois au cinéma français d'Harry Baur et de Gaby Morlay. Il est inutile d'insister sur le grand art de ces deux vedettes. Elles sont au faite du cinéma français. Et dans "Samson" Baur joue avec une puissance concentrée tandis que Gaby Morlay fait preuve de sa sensibilité et son intelligence égoïstes qu'on a si souvent admirées.

A leurs côtés on verra André Luguet, Suzy Prim, Gabrielle Dorziat, André Lefaur, Christian Gérard qui campent des personnages qu'ils réussissent à nous faire comprendre. Il faut dire qu'autour de Brahm (Harry Baur) potentialité de la finance tourment nombre de parasites que Bernstein a su dessiner d'une plume incisive.

"Samson" est un "monument" du

film français et déjà il est voué à une carrière magistrale. "Samson" prend l'affiche samedi et déjà on peut lui prédire un succès sans précédent dans les annales du film français.

HIS MAJESTY'S
Dessins et Samedi à 2 h. 30
NOEL COWARD'S
"TONIGHT AT 8.30"
"SHADOW PLAY" - "RED PEPPERS"
"THE ASTONISHED HEART"
Prix: 50c à \$1.50 (plus taxe)

Radioinons!

On réserve ses billets
en appelant
LANcaster 3424 ou 4418
6153 — 6154

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

Plusieurs lecteurs m'écrivent pour me signaler un grave inconvénient qui se produit surtout pendant les premières heures de la matinée: presque tous les postes français sont considérablement gênés, dans leurs émissions du matin, par la superposition d'émissions provenant d'autres postes, et notamment des postes américains.

Le fait est qu'hier et avant-hier, par exemple, entre 9 et 11 h., le poste de "La Patrie" et même celui de "La Presse" ont été visiblement troublés.

La cause? Je n'en sais rien, étant pas technicien et ignorant totalement à quoi attribuer exactement ces dérangements d'ondes. Mais le fait existe, et il est à souhaiter que les directions des postes intéressés puissent faire le nécessaire pour assurer aux canadiens-français, qui aiment écouter les émissions en leur propre langue, la possibilité d'exercer ce qui, en somme, n'est que leur droit absolu.

Les auditeurs aiment beaucoup écouter les postes de leur préférence et ne pas entendre, au moment où ils sont en train de goûter la délectation d'un poème ou l'interprétation d'une chanson, les sons discordants, agaçants et horribles de quelque jazz nègre.

LE CRITIQUE MASQUE.

CKAC

Matinée
7.15—Mélodies rythmiques.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri matinal.
7.40—Les nouvelles.
7.45—Aubade.
7.50—Chansons françaises.
7.55—Chanteur indien.
8.00—"As You Like It."
8.05—Nouvelles Press-Radio.
8.10—Bonjour Madame.
8.15—Bonjour Madame.
8.20—Mélodies exquises.
8.25—Orchestre de concert.
8.30—L'heure récréative.
8.35—Le Club des Ménages.

11.15—Pot-pourri cosmopolite.
11.30—Big Sister.
11.45—Laprade des mélodies.
12.00—Programme Service Rapide.

Après-midi

12.30—Nouvelles et Rio-Tin-Tin.
12.45—La province en progrès.
1.00—Cours de Bourse.
1.10—Planologie.
1.15—Nouvelles.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Capsules mélodiques.
2.15—La rue principale.
2.30—American School of the Air.
3.00—Ray Block's Varieties.
3.20—Fantaisie de l'Armée Américaine.

4.00—Hygiène sociale.
4.15—Message à l'occasion de la St-Patrick. — Le Président Ramon de Valera.
4.30—Les événements sociaux.
4.45—Sérénade Tzigane.
5.00—Musique de danse.
5.15—La fantastique éducation de Richard Beauchamp.
5.30—Madeleine et Pierre.
5.45—Le programme du foyer.

Soirée

6.15—Sérénade Tzigane.
6.20—L'Histoire des pages jaunes.
6.25—Sérénade Tzigane.
6.30—Radio-Reportage.
6.45—L'Histoire des femmes célèbres.
7.00—Le Club Sportif.
7.15—Les marchands détaillants.
7.30—"We, the people."
8.00—L'heure Kate Smith.
9.00—Le programme d'amateurs du major Bowes.
10.00—Jean Clément, le roi de la chanson.
10.15—Radio-Journal.
10.25—Nouvelles d'autrefois.
10.30—Orchestre tzigane.
11.00—Allo, Allo, les Sports.
11.10—Cab Calloway et orchestre.
11.20—Buddy Rogers et orchestre.
11.30—Frank Dalley et orchestre.
11.40—Orin Tucker et orchestre.
1.30—L'heure — Fin des émissions.

CHLP

Matinée
7.55—Sommaire.
8.00—Réveil-matin musical.

8.30—Chansons françaises.
8.35—Musique d'orgue.
8.45—Ella Brown, chanteuse.
8.50—Just about time.
9.00—Programme commercial.
9.15—Programme commercial.
9.30—Musique de danse.
9.45—Programme commercial.
10.00—Programme commercial.
10.15—Programme commercial.
10.30—Programme commercial.
10.45—Réponse à tout.
11.00—L'heure féminine.

Après-midi

12.15—L'art dans les fleurs.
12.30—L'heure féminine.
1.15—Nouvelles-éclairs.
1.30—L'heure féminine.
2.00—Programme commercial.
2.15—Cours de Bourse.
2.30—Marchés militaires.
2.40—Orch. de Henry King.
3.00—Poèmes symphoniques.
3.15—Les disques de Ray Ventura.
3.30—Gypsie fortunée.
3.45—Harmony Hall.
4.15—Orch. de Seger Ellis.

Soirée

4.55—Sommaire.
5.00—Emission des la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.
5.30—Midi-Midi.
5.45—Midi-Midi.
6.00—Radio-annuaire.
6.15—Le quatuor à cordes Venus.
6.30—Radio-Comédie.
6.45—Sur le Pont d'Avignon.
7.00—L'orch. du Grill Américain.
7.30—Studio.
7.45—L'orch. du Grill Vienna.
8.00—Studio.
8.15—Fin de l'émission.

CFCF—CFCX

Matinée

7.45—Nouvelles du matin.
8.00—Southernaires.
8.15—Dick Liebert Ensemble.
8.45—"The Gospel Singer."
9.00—"Breakfast Club."
9.30—Road Of Life.
9.45—Kitty Keene.
10.00—Dorothy Maccheller.
10.15—Homemakers Review.
10.45—Ma Perkins.
11.15—The Town Crier.
11.20—Programme musical.
11.30—Stella Dallas (drame).
11.45—Xavier Cugat et orchestre.
12.00—Nouvelles.
12.05—Melody Time.

Après-midi

12.20—On the Mall.
12.30—Singing Sam.
12.45—Organ Reveries.

1.00—In the Crimelight.
1.15—Trio de concert de l'hôtel Mont-Royal.
1.30—Maître In Law.
1.45—Soliste.
2.00—The Ranch Boys.
2.15—Let's Talk It Over.
2.30—Doc et Pat (chant).
2.45—Soliste.
3.00—Rosa Linda, pianiste.
3.15—Eastman School of Music.
4.00—Club Matinée.
4.30—Gen. Fed'n Women's Clubs.
5.00—Tea Time.
5.15—Howie Wing.
5.30—The Palmers.
5.45—"Easy Aces".

Soirée

6.00—La Bourse.
6.15—Programme musical.
6.20—Air-Conditioning.
6.25—Nouvelle-éclairs.
6.30—Tune Twisters.
6.45—Comedy Stars of Broadway.
7.00—True or False.
7.30—Oncle Troy.
7.45—Revue des sports.
8.00—Studio.
8.15—Melodies Of Yesterday.
8.30—Harry McKelvey, baritone.
8.45—Orchestre de Rochester.
9.30—America's Town Meeting of the Air.
10.30—NBC Night Club.
11.00—Dernières nouvelles sportives.
11.05—Nouvelles.
11.15—"Elza Schallert Review".
11.30—Frank Trumbauer et orch.
12.00—Roger Pryor et orchestre.
12.30—Garwood Van et orchestre.
1.00—Fin des émissions.

CBF

Après-midi

12.00—Au jour le jour.
12.15—George Griffin, baryton.
12.30—Radio-Journal.
12.35—Les pianistes Reisz.
12.45—Raymar.
1.00—L'orch. d'Emerson Gill.
1.15—"Betty and her Escorts."
1.30—L'orch. de Rex Battle.
2.00—NBC Music Guild.
2.30—"Dot et Pat."
2.45—Johnny Johnston, baryton.
3.00—L'heure des étudiants.
4.00—Concert (disques).
4.45—Mademoiselle au piano: — Germaine Dandurand.
5.00—Radio-Journal.
5.05—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.50—Les chansons de Lucienne Delval.
6.45—Cries de la Bourse de Montréal.

Soirée

6.00—Les beaux disques.
6.30—L'heure Mauve.
7.00—Programme commercial.
7.15—Le vieux raconteur.
7.30—Ernest Dainty, organiste.
7.45—Orchestre de Dick Stabile.
8.00—Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees.
9.00—Le théâtre radiophonique du Dr Lambert.
9.30—Ray Maatra et orchestre.
10.00—"Music Hall" avec Bing Crosby, Bob Burns et un orchestre sous la direction de J. Trotter.
11.00—Radio-Journal.
11.15—Lise Joubla, soprano; au piano: Marie-Thérèse Paquin.
11.30—L'orch. de Lloyd Huntley.
12.00—L'orch. de Roger Pryor.
12.30—L'orch. de Garwood Van.
1.00—Fin des émissions.

CBM

Après-midi
12.30—"The Boy and Girl Friend."
12.45—"Young Winnipeg Makes Music."
1.30—Radio-Journal (en anglais).
1.35—12.45—Voix CBF.
1.40—"The Happy Gang."
1.50—Voix CBF.
2.00—London Calling.
2.20—Emulsion à l'occasion de la Saint-Patrick.
3.00—Voix CBF.
4.00—Concert (disques).
4.30—Rush Hughes (Commentaires sur les faits du jour).
4.45—"Canada entertainers", causerie de Muriel Wright.
5.00—"Dick Tracy."
5.15—Radio-Journal, en anglais, et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30—"Alice in Wonderland".
5.45—Voix CBF.

Soirée

6.00—Erskine Hawkins et orch.
6.15—L'orchestre de Willie Bryant.
6.30—Voix CBF.
7.00—"Amen 'n' Andy."
7.15—"The Count of Monte-Cristo."
7.30—Voix CBF.
7.45—"A Westerner Looks About." (causerie).
8.00—Voix CBF.
9.00—"Good News of 1938."
10.00—Voix CBF.
11.00—Radio-Journal (en anglais).
11.15—"Youth Intervenes". (causerie).
11.30—"Backstage."
12.00—"The Moonstone."
12.20—L'orch. d'Andy Kirkstrong.
1.00—Fin des émissions.

Le DOMAINE SPORTIF

Brush Hook remporte la victoire dans la bourse Ellis

Ce rejeton de Sickle fourni un bel effort en s'assurant la victoire dans le numéro principal de la matinée à Tropical Park.—Sweet Patrice remporte sa deuxième victoire consécutive hier à Miami.

MIAMI, 16.—Brush Hook, appartenant à l'établissement Greentree a remporté la victoire dans la bourse Joe E. Ellis, qui était le numéro principal de la matinée à Tropical Park, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance d'un mille et soixante verges. Le rejeton de Sickle l'a emporté sur Infantry pendant que Francesco finissait troisième.

Le rejeton de Sickle a fourni un bel effort dans cette épreuve en couvrant la distance en 1.41, abattant de trois secondes et un cinquième, celui qui avait été établi par Pelter il y a deux jours, alors qu'une épreuve sur cette distance était disputée pour la première fois. Bien supporté des parieurs, Brush Hook a rapporté un peu moins que deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

On offrait aussi au même programme la bourse Biscayne, ouverte aux chevaux de deux ans, sur une distance de quatre furlongs et Sweet Patrice appartenant à Mme E. D. Jacobs, a remporté sa deuxième victoire consécutive et na troisième depuis le début de l'année, alors qu'elle a battu Jack

Horner, pendant qu'Handboy finissait troisième.

Ce rejeton d'Halcyon a fourni un bel effort en couvrant les quatre furlongs en 47 1-5 et lourdement supportée des parieurs a rapporté un peu moins qu'un pour deux à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

On offrait aussi au même programme une épreuve à réclamer, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance de 6 furlongs, et Sun Phantom, appartenant à Mme C. S. Bromley a remporté une autre victoire alors qu'il a défait Sorceress pendant que Mansco finissait troisième.

Complètement négligé des parieurs, ce rejeton de Genie a rapporté sur le favori William Palmer ses supporters.

Ira Anderson a été la vedette de la matinée à Tropical Park avec 2 victoires. Il compta tout d'abord avec Count Maurice dans la deuxième course et revint à la charge avec Light dans la septième.

Entrées de Tropical Park

(Premier départ à 2 h. p.m.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$800 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 4 furlongs.
Easter Thorn . . . 113 Darby Dean . . . 115
Gibson . . . 118 Taut . . . 117
Layover . . . 110 Critt . . . 114
Show Us . . . 110 Bala Odmont . . . 110
Whitclat . . . 115 Dicky Step . . . 113
13th'n Tucker . . . 110 J. Ware . . . 114
Marabella . . . 112 Welsh Star . . . 113

Deuxième Course \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Melody Maid . . . 110 Lucky Jean . . . 111
Pepper Patch . . . 110 Big May . . . 118
Flying Victory . . . 116 Pickering . . . 111
Color Bearer . . . 104 Primer . . . 106
Speedy Skippy . . . 111 Rich Strike . . . 106
Don Manuel . . . 115 Balcory . . . 106
Light Cruiser . . . 109 Miss De Mio . . . 104
Blatter . . . 109 Don Romiro . . . 111
Strange Times . . . 110 Tramway . . . 118

Troisième Course \$900 Conditions.
3 ans. — 1 mille et 60 verges.
Bredia . . . 111 Lourdes . . . 106
Sickle Lass . . . 111 Wise Fox . . . 116
Callant Friar . . . 106 Xavier . . . 116
Bucky Bates . . . 111 State Witness . . . 111
Pelt Four . . . 106 Grand Eves . . . 116

Quatrième Course \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.
Touche . . . 110 Jackie D . . . 115
Vickson . . . 112 War Echoes . . . 102
Balavina . . . 102 Ground Oak . . . 112
Lance Step . . . 115 Landscape . . . 107
Cjomer . . . 107 Katcheau . . . 110
Thursland . . . 115 Genath . . . 110
Black Cohort . . . 107 Flag Song . . . 107

Cinquième Course \$1,200 Handicap.
St. Patrick, 3 ans et plus. — 5 furlongs.
Huskie Boy . . . 111 Knowing . . . 111
Lady Higgins . . . 102 Gene Wagers . . . 110
Double B . . . 115

Sixième Course \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Achieve . . . 101 Stocks . . . 113
Pompey Pillar . . . 114 Buttermilk . . . 103
Daytonian . . . 107 Terpsichore . . . 110
Sun Mica . . . 113 Boston Pal . . . 115
Jack Patches . . . 118

Septième Course \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Lady Maryland . . . 104 Likewise . . . 116
Nad . . . 114 Dark Sun . . . 101
Top Tax . . . 111 Maxwell . . . 116
Happy Knot . . . 111 Rebekah . . . 111

Huitième Course \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Trujillo . . . 111 Sweet Tone . . . 115
Sam Worthy . . . 115 Malice . . . 110
William V . . . 110 Big Hawk . . . 115
Forest B . . . 110 Count Rae . . . 115
Putrea . . . 110 Starwick . . . 108
Temps clair. Piste rapide.

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY
MÉLANGÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA
13 oz. 1.15 - 25 oz. 12.10 - 40 oz. 13.35

LES DOUBLES

A TROPICAL PARK — \$100.70.
A FAIR GROUNDS — \$80.80.
Quinnella — \$275.80.
A OAKLAWN PARK — \$65.69.

QUATRIÈME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Hasty Mack . . . 116 Take Charge . . . 111
Black Coat . . . 106 Wild Love . . . 111
Chief Deputy . . . 116 Deep Rock . . . 106
Natalie West . . . 101 Coloration . . . 105
Francine C . . . 111 War Jest . . . 105
Prince Alex . . . 113 Hekan . . . 111
Honey Roll . . . 101 Bucks Image . . . 104
Sun Henry . . . 111

CINQUIÈME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Flying Dera . . . 111 Coming Back . . . 108
Merry Freda . . . 108 Devila Pace . . . 103
Urchin . . . 101 Robin Hood . . . 104
Gabe J . . . 109 Pansy Ann . . . 104
Royal Tread . . . 113 Penmar . . . 109
Mokena . . . 108 Cablegram . . . 109

SIXIÈME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Miss Joker . . . 103 The Mauler . . . 104
Oh Dolly . . . 108 Hearty . . . 104
Busby . . . 108 Sleepalong . . . 113
Vitamin B . . . 113 Immortal . . . 110
Joe Jay . . . 108 Glitening . . . 104
Our Sallie . . . 105 Taximan . . . 108
Baste . . . 103

SEPTIÈME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-8 mille.
Golden Pigeon . . . 103 Booms Pal . . . 113
Fair Male . . . 108 Cabotin . . . 113
Scout Azure . . . 106 Brass Monkey . . . 108
Hows Chances . . . 103 Bogertin . . . 113
Ruff Day . . . 113 Threatening . . . 104
Transcall . . . 103 Dame Grundy . . . 103
My Miss . . . 103

HUITIÈME COURSE (Sub.) \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Skipper McGee . . . 110 Sugar Jar . . . 110
Overlap . . . 115 Goldman . . . 110
Social Error . . . 110 War Saint . . . 115
Upholder . . . 110 Nopalosa Peace . . . 110
Erech . . . 115 Mario . . . 115
Dark Roamer . . . 115 Roberta . . . 103
Cromarty . . . 110 Sun Image . . . 105
Jirasol II . . . 115 Pay Check . . . 115
Tiny Comet . . . 110 Curricie . . . 103

Temps nuageux. Piste rapide.

Entrées d'Oaklawn Park

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Trapa Champ . . . 107 Belle Elan . . . 102
No Change . . . 112 Trevalion . . . 107
Peggy Torch . . . 107 Mary Selbert . . . 107
Walter B . . . 112 Sea Dove . . . 112
Ned Porte . . . 112 Civil War . . . 112
Ito . . . 107 Declaration . . . 118

Deuxième Course \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Galon Boy . . . 115 Inscott . . . 110
Alma Mac . . . 110 Maystick . . . 112
Little Empress . . . 105 Past Move . . . 115
Little Drift . . . 110 Geo. Gable . . . 110
Silver Palm . . . 103 Miss Firefly . . . 110

Troisième Course \$800 A réclamer.
3 ans. — Environ 6 furlongs.
Sunberrra . . . 113 Russian Eagle . . . 118
Military Miss . . . 108 Bit O' Black . . . 113
Notation . . . 118 Sweeping Wind . . . 118
Introduction . . . 113 Jenny Witch . . . 108
Hobbs Girl . . . 108 Marasena . . . 108
Depend . . . 113 Cactus Jack . . . 113

Quatrième Course \$800 A réclamer.
3 ans. — Environ 6 furlongs.
Al Up . . . 115 Dandy Pal . . . 113
Transview . . . 112 Take On . . . 110
Cee Joe . . . 115 Chief Menteur . . . 113
Soaring Witch . . . 115

Cinquième Course \$800 Handicap St. Patrick.
3 ans. — 1 mille et 70 verges.
a-Marcie S . . . 101 Robber Bold . . . 109
a-Farrell . . . 109 Eloto . . . 112
Don Moss . . . 106 Sweep Royal . . . 112
Sortes Star . . . 109 Sleepy Howard . . . 109
Gov. Chandler . . . 109 b-Unselfish . . . 115
a-Entrée Milky Way Farm.
b-Entrée Blue Ridge Farm.

Sixième Course \$800 A réclamer.
3 ans. — 1 mille et 70 verges.
Eruption . . . 108 Light Zephyr . . . 103
Miss Horton . . . 103 Vanita . . . 104
Jim John . . . 111 Phantom Fox . . . 111
Miss Tiptoe . . . 111 Euxine . . . 103

Septième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Frank Brooke . . . 104 Hays Top . . . 101
Ork Negra . . . 104 Belle Sharnier . . . 100
Al Servant . . . 104 Linkville . . . 112
Texas Boy . . . 104 Ho . . . 112
Doug Brashier . . . 115 Ice Queen . . . 96
Red Hay . . . 112 Fair Volta . . . 104

Huitième Course \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Palco . . . 100 Hay Arnold . . . 100
Master Beau . . . 110 Mint Box . . . 105
Scarp . . . 100 Fauney . . . 105
Happy Hunter . . . 110 Top Shell . . . 105
Tuleyries Star . . . 105 Honduras . . . 100
Shebang . . . 105 Caw Caw . . . 110
Temps clair. Piste rapide.

—Paddy Ryan, qui perdit son titre de champion du monde à poings nus contre John-L. Sullivan en 1882, n'eut que quatre combats durant sa carrière. Il gagna le titre dans son premier en battant Joe Gross, d'Angleterre, en 1880, mais le perdit contre Sullivan dans son combat suivant. Il perdit aussi les deux autres.

Résultats de Tropical Park

Première Course \$900 A réclamer.
Novices de 4 ans et plus. — 6 furlongs.
Nemont (Young) . . . 7.80 4.20 3.10
Secret Chatter (Clutter) . . . 4.60 3.40
Takawalk (Barba) . . . 4.20
Temps 1.12 1-5. — Ont aussi couru: Dudes Pride, Miss Min, Amgood, Dr. Helman, Stepaide, Zac Time, Whitehaven Gal.

Deuxième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Count Maurice (Anderson) 17.10 7.80 4.60
Miley Myerson (Eccard) . . . 4.00 2.60
Chancery (Ryan) . . . 4.00
Temps 1.12. — Ont aussi couru: Gold Thorn, On Rush, Back Fence, Milk, Herondas.

Troisième Course \$800 A réclamer.
3 ans. — 1 mille et 60 verges.
Pine Frills (Ryan) . . . 5.50 4.00 2.90
Doboev (Hacker) . . . 9.10 5.00
Ball Out (Anderson) . . . 4.20
Temps 1.44 2-5. — Ont aussi couru: Park City, Victor Hugo, Housekeeper, Do It, Kal Sou, Dark May, Passable, Reigoin, Laas, Joe D.

Quatrième Course \$900 Conditions.
3 ans. — 4 furlongs.
Sweet Patrice (Wright) . . . 2.90 2.20 2.20
Jack Horner (Arcaro) . . . 3.00 2.40
Handboy (Simmons) . . . 4.10
Temps 47 2-5. — Ont aussi couru: T. Marcus, American Byrd, Satin Marvel, Art Cooper, Oversight.

Cinquième Course \$1,200 Conditions.
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.
Brush Hook (Arcaro) . . . 5.80 3.10 2.80
Infantry (Longden) . . . 3.00 2.80
Francesco (Anderson) . . . 2.90
Temps 1.41. — Ont aussi couru: Challenge Cup, a-Coulee Dam, a-Gyal, Chalophone.

Sixième Course \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Sun Phantom (Longden) . . . 17.60 8.10 4.60
Sorceress (Roberts) . . . 4.80 3.50
Mansco (May) . . . 4.90
Temps 1.11. — Ont aussi couru: Tedall, Blind Pig, Time Signal, Joy Ride, Butler.

Septième Course \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.
Light (Anderson) . . . 5.50 3.20 2.70
Faust (Longden) . . . 4.00 3.20
Tutcurio (Dabson) . . . 3.10
Temps 1.43. — Ont aussi couru: Midas, Dummamy, Perlette, Conrad Mann.

Huitième Course \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Noble Spirit (Selbst) . . . 8.50 5.70 3.90
Anacron (Compton) . . . 14.30 8.90
Berry Patch (Grant) . . . 3.70
Temps 1.48 1-5. — Ont aussi couru: Tut Tut, Hancilla, Reaservist, Mine Boy, Mariato, Credulous, Black Peter, Cuban Boy et The Triumvir.

Résultats de Fair Grounds

Première Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Jadacan (O'Malley) . . . 8.20 4.00 2.60
The Millay (Lowe) . . . 5.20 3.00
Brophy (Richard) . . . 2.60
Temps 1.13 3-5. — Ont aussi couru: Scotch Gold, Pomphill, Every Effort, Whitharal.

Deuxième Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Edification (Stampfel) . . . 14.80 6.00 4.20
Fish Tush (Driscoll) . . . 5.20 4.00
Grey Broom (Vedder) . . . 4.80
Temps 1.48. — Margaret Jones, Baby Joe, Naval Cadet, Rustic Joe, Here On, Brown Molasses.

Troisième Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — Poulches et juments. — 5 1/2 furlongs.
Bunt Ann (Nodarse) . . . 8.60 4.00 3.20
Black Sod (Dyer) . . . 4.40 3.20
Glades (Paradise) . . . 3.40
Temps 1.08. — Ont aussi couru: Wendover, Taddy Bane, o-Miss Ivory, Ruth G., o-Nexa Girl, o-Scobina, Thistle Spy, Lady Crusader, Palatine Belle.

Quatrième Course \$700 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 4 furlongs.
Abneres (Haas) . . . 7.00 4.00 3.20
Wayward Boy (Pields) . . . 4.00 2.80
Miss Kentex (Vedder) . . . 3.60
Temps 48 1-5. — Ont aussi couru: Upsey, No Tie, Dorothy Agnes, Dr. Ford, Conadara, Master Mort, o-Royal Harmony, o-Vierne Santo, o-Blown Ben.

Cinquième Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Acidine (Nodarse) . . . 10.10 6.00 3.60
Proud Girl (O'Malley) . . . 5.00 3.80
High Mongul (Haas) . . . 3.20
Temps 1.44. — Ont aussi couru: Strelching Home, Swap, Henry M., Biography.

Sixième Course \$800 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Prince Argo (Morris) . . . 27.10 10.20 6.10
William Palmer (O'Malley) . . . 3.60 3.30
Anthology (Cowley) . . . 3.40
Temps 1.12 2-5. — Ont aussi couru: Rustle, Pandonias, Spillway, Sound Wave.

Septième Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Excitation (Haas) . . . 15.60 7.20 4.40
o-Kuvera (Dobson) . . . 18.60 8.90
Gumption (Krovitz) . . . 2.80
Temps 1.45 1-5. — Ont aussi couru: Colorist, Barrette, Ace of Spades, Canpra, Idle Money, o-Lake Shores, o-Saint, Spickeen, Mr. Joe.

Résultats d'Oaklawn Park

Première Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Merry Caroline (Schl'ker) 4.20 3.50 2.80
Shanteb (Scott) . . . 23.60 14.00
o-Flodur (Gonzales) . . . 7.10
Temps 1.11 2-5. — Ont aussi couru: Prince Westend, Spero, o-Sarah, Phrixus, High Hand II, Princess Queen, Slippery Jim, Born Lucky, o-Blanche C.

UN CHEVAL PAR JOUR

REBEKAH est inscrite à la septième course à Hialeah Park cet après-midi. Cette jument de cinq ans appartenant à H. Cheney, a fourni un bel effort lors de sa dernière course, alors qu'elle a fait preuve de beaucoup de vitesse bien qu'ayant faibli à la fin. Elle revient cet après-midi sur seulement cinq furlongs et demi avec deux livres de moins et n'aurait qu'à afficher la même vitesse pour se classer de nouveau parmi les trois premiers si elle ne parvient pas à remporter la victoire.

A TROPICAL PARK

1-Darby Dean, Easter Thorn, Marabella.
2-Flying Victory, Don Manuel, Melody Maid.
3-Wiss Fox, State Witness, Sickle Lass.
4-Jackie D., Lance Step, Thursland.
5-Knowing, Lady Higgins, Gene Wagers.
6-Stocks, Terpsichore, Buttermilk.
7-Rebekah, Lady Maryland, Likewise.
8-Count Rae, Starwick, Trujillo.

A OAKLAWN PARK

1-Peggy Torch, Sea Dove, Mary Selbert.
2-Galon Boy, Fast Move, Silver Palm.
3-Sweeping Wind, Depend, Introduction.
4-Soaring Witch, Chief Menteur, Al Up.
5-Eloto, Sleepy Howard, Marle R.
6-Phantom Fox, a-Volta, Jim John.
7-Doug Brashier, Red Hay, Linkville.
8-Caw Caw, Master Beau, Tuleyries Star.

A FAIR GROUNDS

1-Jim McConnell, Charming Sir, Margaret Nadi.
2-Geraldine M., Lucky Color, Mindalo.
3-Nedrow, Rapid Bells, Double Nugget.
4-Honey Roll, Francine C., Natalie West.
5-Cablegram, Devila Pace, Flying Dera.
6-Immersal, The Mauler, Vitamin B.
7-Cabotin, Booms Pal, Fair Male.
8-Erech, Social Error, Skipper McGee.

Deuxième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Rebecca Lee (Meloch) . . . 22.20 7.80 3.60
Miss Balko (Robertson) . . . 3.50 2.50
Barbara J. (Wilson) . . . 2.50
Temps 1.11. — Ont aussi couru: Wener, Alergy, Jerry Flirt, Miss Tranquil, o-Pronto Pull Up, o-Gueas, Dizzy Dame.

Troisième Course \$600 A réclamer.
3 ans. — Environ 6 furlongs.
Fair So (Robertson) . . . 7.50 4.80 4.90
Only Son (Gardelle) . . . 8.20 5.90
Fern Star (Lolurco) . . . 4.50
Temps 1.10 3-5. — Ont aussi couru: Incredible, Maids Gold, Night Chase.

Quatrième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Panic Relief (Rukas) . . . 19.10 7.80 5.80
Odd Blue (Robertson) . . . 6.00 4.50
Barbara A. (Carter) . . . 14.90
Temps 1.09 2-5. — Ont aussi couru: Nautch, Calculator, Zaar, Surprisa Box, Someone Else, Bareback.

Cinquième Course \$700 Handicap.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Nations Taste (Rob'tson) 7.30 3.00 2.20
Kenty (Martin) . . . 4.60 2.20
Appealing (Lake) . . . 2.20
Temps 1.03 3-5. — Ont aussi couru: Bachelor Dinner, Southland Beau, Sinned.

Sixième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Synod (Jacque) . . . 9.20 4.70 3.50
Ramrod (South) . . . 5.00 3.80
Lassies Mary (Ralls) . . . 3.80
Temps 1.47. — Ont aussi couru: Brooks Herod, Fumble, The Tribesman, Oxford Lad.

Septième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Madcap Yankee (Hanauer) 23.70 10.00 5.50
Rory Oro (Ralls) . . . 23.40 10.70
Golden K. (Mauro) . . . 5.50
Temps 1.44 2-5. — Ont aussi couru: Geologist, Odessa Clark, Chatterbox, Kranelia, Chatterfol.

Huitième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Lena J. (Calvert) . . . 6.90 3.50 3.20
Brilliant Rose (Carter) . . . 4.20 3.10
Registerie (White) . . . 4.90
Temps 1.44 2-5. — Ont aussi couru: Dixie Bee, Will Bloode, Bungler, Adamite, Busy Prince.

Troisième fête sportive des North End Athletics

Le club féminin North End Athletics, une organisation sportive avantageusement connue dans les cercles de balle molle et de hockey se prépare à célébrer la clôture de ses activités de la saison de hockey par une fête sportive en l'honneur de leur équipe de hockey. Cette équipe a affiché une brillante tenue à sa première saison dans la ligue féminine de hockey de Montréal et du District. M. Albert Zenga, qui est en charge de l'organisation, a reçu l'assurance de plusieurs adeptes de différents sports qu'il aura leur concours pour faire de cette soirée un succès. Ce bal sportif aura lieu à la salle Dante, 168, rue Dante Est, samedi le 26 avril.

Bill Purrick sera opposé à Clément Durocher dans la finale de lutte, au Stadium, demain

Comme le lutteur noir Zélis Ambara, a été incapable de traverser la frontière et qu'il ne sera pas à temps à Montréal, demain soir, le promoteur Julien lui a trouvé un remplaçant dans la personne de Bill Purrick. Ce lutteur de Plattsburgh qui fait partie de l'armée américaine est aujourd'hui une des grandes vedettes de l'armée. Il s'entraîne tous les jours et avec les meilleurs hommes de son poids.

Récemment, il faisait rencontre nulle avec Farmer Mack.

Ce sera sa première visite au Stadium et son adversaire ne sera autre que le brillant et gentilhomme de l'arène, Clément Durocher.

L'adversaire de Paul Gaudette dans le match de semi-finale sera le puissant Jack Larouche. Tous deux sont actuellement en pourparlers pour un match revanche avec Harry Madison. Le vainqueur est assuré d'obtenir la rencontre.

Le champion du monde Jack Riley et Bob Girard qui ont H-

vré un si beau match récemment se rencontreront de nouveau et c'est dans le trente minutes spécial qu'on les verra à l'œuvre.

Deux rencontres préliminaires compléteront ce fort programme.

Wilfrid DuTremble, complètement remis de sa récente maladie mesurera ses forces contre celle de Jack Remillard, dans un vingt minutes.

Le premier engagement de la soirée sera entre le lutteur aux muscles d'acier, Bob Steele et Fred Colombo.

LES SIX JOURS A CHICAGO

Equipes	M.	T.	Pts
Rodmand-Thomas	1115	9	221
Reboul-Debaets	1115	9	151
Letourneur-Debruycker	1115	9	106
W. Peden-D. Peden	1115	8	288
O'Brien-Allen	1115	7	178
Saavedra-Echevarria	1115	4	173
Lands-De Baccio	1115	4	167
Zims-Rausch	1115	4	90
De Philippo-Shipman	1115	2	178
Goebels-Wissel	1115	1	270

Nos athlètes de retour aujourd'hui

Les athlètes de Montréal qui ont affiché une si belle tenue lors des Jeux de l'Empire à Sydney, le mois dernier, reviendront ici, aujourd'hui, Dennis White, surveillant de la boxe amateur pour la A.A.U. du Canada dans la province, a été notifié hier que les athlètes arriveraient à la gare Bonaventure à 5 h. 15 p.m., aujourd'hui.

La réception officielle aura lieu demain soir à un banquet offert par la ville de Montréal. Le banquet, qui aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal à 6 h. 45 p.m., est organisé par la Sportsmen's Association de Montréal et par d'autres organisations sportives de la ville.

Le lieutenant-colonel George Marchum, président de la branche de la province de Québec de la A.A.U. du Canada, est président du comité d'organisation et Harold G. Thorpe, de la Sportsmen's Association, est le secrétaire.

Le Dr A. S. Lamb, professeur de culture physique à l'Université McGill, sera président du comité de réception au banquet de demain soir. Son honneur le maire A. Raynault et Sir Edward Beatty seront présents de même que plusieurs échevins. Le maire Raynault et Sir Edward Beatty féliciteront les membres du club.

Des souvenirs seront présentés à cette occasion par la ville aux membres du club. On a aussi annoncé hier soir qu'Art. Goodier offrira quelques numéros au piano au banquet de demain soir, pendant que Jimmy Rice prêtera son concours pour divertir ceux qui seront présents.

Des tables de huit peuvent être réservées et des billets peuvent être obtenus en s'adressant au secrétaire H. G. Thorpe.

LES PESANTEURS POUR LE HANDICAP DIXIE

BALTIMORE, 16. — Voici la liste complète des chevaux, ainsi que les pesanteurs pour le handicap Dixie, pour une bourse de \$20,000, qui sera couru à Pimlico:

War Admiral 132, Seabiscuit 130, Aneroid 120, Snark 119, Ligarotti 118, Pompoon 118, Burning Star 117, Calumet Dick 117, Eagle Pass 117, Rex Flag 116, Scintillator 116, Finance 116, Scabbard 115, Clodion 114, Thorson 114, Privileged 113, Sceneshifter 112, Regal Lily 112, Deller 112, Caballero II 112, Fairy Hill 112, He Did 112, Knight Gallant 112, Rudie 112, Unfailing 112, War Minstrel 112, Wise Prince 112, Busy G. 110, Infantry 110, Corinto 110, Mandingham 110, Teufel 110, Woodberry 110, New Deal 109, Conquer 108, Columbian 108, Piccolo 108, Tatterdemalion 107, Two Bob 107, Brush Hook 106, Court Scandal 106, No Sir 106, Siam 106, Grey Gold 105, High Velocity 105, Masked General 105, Isolator 104, Mosawtre 104, Thanksgiving 104, Carvola 103, Giant Killer 102, Diavolo Boy 101, Wise Player 101, Cascapedia 100, Page Boy 100, Dark Beau 100, Singers Folly 100, Araho Lass 100, Fooled 100.

STRIPP A COLUMBUS

St. Petersburg, Floride, 16. — Les Cardinals de St-Louis ont transféré leur seul récalcitrant, Joe Stripp, à leur club-ferme, le Columbus, mais sans toutefois réussir à résoudre le problème. Le secrétaire Leo Ward, du club Syracuse, a annoncé que le troisième but avait été changé au club de l'Association Américaine, en même temps que les lanceurs Nathan Andrews et Clem Dreiswird, pour le lanceur Max Lanier, un gaucher à qui on concède un bel avenir.

Les inscrits dans le Grand National

LONDRES, 16. — Voici la liste des inscrits avec leurs propriétaires, jockeys et quotations, pour le steeplechase Grand National qui sera couru à Aintree le 25 mars:

Cheval	Jockey	Propriétaire	Quotations
Royal Mail	Williams	Mrs. C. Evans	100-7
Airgrad Sios	McNeil	Sir E. Towle	25-1
Cooleen	Fawcus	J. Rank	22-1
Pontet	Parkinson	G. Malcomson	22-1
Battleship	Robbs	Mrs. M. Scott	22-1
Royal Daniel	Moore	M. McNally	22-1
Dominick's Cross	Everett	A. Donn	22-1
Davy Jones	Milday	Lord Milday	22-1
Hopeful Hero	Dawes	H. Silley	22-1
Under Bid	Pringle	Lord Derby	22-1
Workman	Brogan	Sir A. Maguire	22-1
Brighter Cottage	O'Grady	D. Daly	22-1
Didoric	E. Brown	R. Lehman	22-1
Stalbridge Park	Wilson	Sir J. Grey	25-1
Prominent Lad	Burford	Mrs. E. Tozer	25-1
Blue Shrist	R. Smyth	A. Sainsbury	15-1
Dunhill Castle	Nicholson	Sir W. Chilcott	22-1
Invisible	Hogan	W. Peel	22-1
Red Freeman	Redmond	W. Goodbody	22-1
Delachance	Walwyn	J. Snow	20-1
Takvor Pacha	Kalley	Marquis de San-Miguel	15-1
Rockquilla	Carey	V. Smith	25-1
Dawmar	Maxwell	W. Murphy	25-1
Provocative	Rimmel	Mrs. J. De Selincourt	25-1
What Have You	Magee	F. Gould	25-1
Lough Cottage	Black	Mrs. S. Creagh	25-1
Frobisher	Capt. Harding	Miss M. Cohen	25-1
Bachelor Prince	Morgan	J. Rank	25-1
Blue Prince	Parvin	Lady Lindsay	25-1
Cabin Fire	R. Brown	Mrs. P. Kiely	25-1
Rock Lad	Bissill	H. R. Bain (Toronto)	25-1
Santa Luz	Petre	J. Morant	25-1
Tapinois	Scratchley	W. Hutchinson	25-1
Pencralk		A. Pillingston	25-1
Hurdy Gurdy Man	Strutt	Duchess of Norfolk	25-1
Drim	Tighe	B. Tighe	25-1
Lazy Boots	Hilop	Sir G. Congreve	25-1
Red Knight II	V. L. Jones	E. Hunt	25-1
Emancipator	Gray	C. Gray	25-1
K.D.H.	Gordon	Mrs. A. Metcalf	25-1

Un joueur de descendance canadienne-française avec la Maison de David

Un joueur de descendance canadienne-française figurera sur l'équipe de la Maison de David, lors de la partie de ce soir et de vendredi alors qu'une équipe professionnelle de ballon au panier fera sa première apparition à Montréal.

Bill Koche, un joueur d'avant, avait pour nom Cochet. Il dut le changer pour fin de naturalisation.

Les touristes ont gagné 119 parties consécutives, parcourant près de 30,000 milles réussissant à vaincre les meilleures équipes collégiennes du sud. Parmi les équipes qu'ils ont défaits, mentionnons celles des collèges Alabama, George, Tennessee, Floride, Mississippi, A. et M. de Dallas, Stephen Austin Illinois et l'université de Tyler. Plusieurs clubs professionnels ont été défaits, N. Y. Globe Trotters, N. Y. Shamrock,

Oshkosh All Stars, Detroit, Bendix, Whiting Casers, Swedes and N.Y. Renaissance. Les joueurs à longue barbe ont perdu une décision de 3 points contre les Celtics, champions du monde.

Les visiteurs joueront au gymnase C.P.R.A.A.A. à Rosemont, jeudi soir et à la Palestre Nationale, rue Cherrier, vendredi soir, à 9 heures 15.

Le Collège St-Laurent bat le Mont-Saint-Louis

Mardi dernier le club de hockey du Collège St-Laurent a visité le Mont St-Louis au Forum et l'a défait après une partie rapide et dénuée de ruse par le score de 4 à 3. Les Laurentiens ont dominé le jeu durant la majeure partie de la joute. Desjardins, Clément, Blanchette et Bleau furent les étoiles des vainqueurs, tandis que Cardinal Ledoux et Goulet se mirent en évidence pour le Mont Saint-Louis.

LES QUILLES

LIGUE ETIENNE PARENT

La ligue de petites quilles Etienne Parent de la paroisse Ste-Cécile a joué l'avant-dernier programme de sa saison, dimanche. Les Épinglées habilement dirigées par M. Emilio Piché ont blanchi les Classés de M. Alex. Villeneuve, 3 parties, pour obtenir un total de 7 points à 0. Les Phénomènes de M. A. Decelles ont pris 2 parties sur les Hurlots de M. R. Duranleau. Ils ont obtenu 6 points à 2. Les Béquilles de M. M. Marlon ont remporté 2 victoires sur les Ondulés dirigés par M. P. Provencal, obtenant ainsi 4 points contre 3.

Voici la position des équipes à date:

Equipes	G.	P.	Quilles	Pts
Épinglées	21	6	12342	50
Phénomènes	14	13	12309	33
Béquilles	14	13	12081	28
Hurlots	15	12	11629	28
Cassés	11	16	12267	27
Ondulés	6	21	11292	15

Voici les 6 premiers choix de la ligue:

Joueurs	Quilles	Moy.
A. Decelles	3014	111.7
A. Provencal	2860	106.
E. Piché	2834	105.
M. Marlon	2754	102.
E.M. Cadieux	2666	98.8
J.-E. Pichetier	2663	98.7

Le dernier programme sera joué samedi après-midi, à 2 heures et dimanche après-midi, à 1 heure 30 à l'Institution des Sourd-Muets, 5199 Blvd St-Laurent.

LIGUE AIRD & SON & NARWIL

Diablos Rouges	G.	P.	Quilles	Pts
A. Fournier	138	146	141-425	
E. Charbonneau	80	113	91-281	
Y. Desrochers	106	78	91-235	
L. Guay	142	96	146-384	
R. Laberge	125	112	89-326	

Les Diablos Rouges gagnent 3 parties.

As	G.	P.	Quilles	Pts
L. Lafrance	102	133	114-349	
R. Lacasse	112	114	84-310	
R. Fournier	124	102	75-301	
H. Poltras	163	132	119-414	
R. Chassé	118	108	144-370	

Les As gagnent 3 parties.

Jambons	G.	P.	Quilles	Pts
P. Parazelli	130	111	132-373	
Dumy	80	89	89-249	
R. St-Laurent	91	125	123-355	
R. LeBlanc	113	106	92-311	
P. Charette	105	113	93-311	

Les As gagnent 3 parties.

Position des clubs	P.J.	G.	P.	Pts
As	54	37	17	31642
Narwil	54	31	23	31105
Diablos Rouges	54	23	31	29152
Jambons	54	18	41	28268

LIGUE BANQUE PROVINCIALE

Collections	G.	P.	Quilles	Pts
Lord	85	122	111-318	
Oscarap	87	110	90-287	

Les As gagnent 3 parties.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le club de quilles St-Louis, dirigé par C. Desjardins, a défait le club des Sténographes, du Palais de Justice, par le score de 3 à 0, vendredi soir dernier, à la Palestre Nationale. Ceux qui se sont distingués pour les vainqueurs sont: A. Leclair avec un simple de 294 et R. Desjardins avec un triple de 475. Pour les Sténographes, L. Lavallée avec un simple de 177.

Le Verdun remporte sa première victoire contre les As

Les hommes d'Albert Leduc l'emportent par 6 à 4, dans la troisième partie de la finale.—Les juniors Windsor et Fontaine ont fait belle figure, de même que Meronek.

Devant une assistance de 9,000 personnes, les Maple Leafs ont remporté leur première victoire sur les As de Québec dans la troisième partie de la finale pour le championnat de la ligue Senior de Québec. Les hommes d'Albert Leduc l'ont emporté haut la main, car bien qu'ils furent très malchanceux autour des buts d'Alex Bolduc, ils ont réussi leur victoire par le score de 6 à 4, malgré la forte opposition des As qui étaient anxieux d'accomplir un exploit semblable à celui de l'an dernier, remporter les honneurs de la finale avec trois victoires consécutives.

Les jeunes qu'Albert Leduc a fait graduer de l'équipe junior méritent une mention spéciale dans cette victoire. Paul Fontaine et Chick Windsor, deux alliés ont affiché une belle tenue avec Eddie Ambois au centre. Ce trio a tenu plus que son bout contre les As, et se sont montrés des plus dangereux autour des filets du cerbère des visiteurs. Ils ont figuré dans deux des points des vainqueurs, et se sont particulièrement signalés à la contre-attaque.

Les deux premières périodes de jeu ont fourni du jeu fort contesté, tandis que la troisième a vu des joueurs très agressifs. Les gardiens de buts Bolduc et Bourque n'eurent pas beaucoup de travail à accomplir dans ces deux premiers engagements, mais les quelques lancers qu'ils durent faire furent des plus dangereux. Bolduc s'est montré particulièrement faible sur les rebonds, et les locaux en ont profité alors pour le prendre en défaut de cette manière. Quant à Bourque, deux points furent comptés contre lui dans les premières quarante minutes de jeu, et à la troisième, il se dépensa sans relâche pour empêcher les As d'accomplir un ralliement et de décrocher ainsi la victoire. Le cerbère Claude Bourque qui avait été victime des As, dans trois parties, l'an dernier, alors qu'il occupait les buts du Royal, avait promis que les champions du circuit ne pourraient accomplir un exploit semblable, cette année. Il a tenu parole, mais dans l'ultime période, il ne bloqua pas moins d'une vingtaine de lancers, beaucoup plus qu'il en avait eu dans les engagements précédents pour conduire son club à la victoire.

Verdun domine

Les hommes d'Albert Leduc ont dominé l'attaque presque continuellement, à l'exception de la dernière moitié de la dernière période où les As se sont montrés des plus agressifs pour reprendre le terrain perdu. Le Verdun prit l'avantage à la première période en comptant deux points, tandis que les As n'en eurent qu'un. À la deuxième chacune des équipes en enregistra un, et au début de la dernière, les locaux devaient augmenter leur avance considérablement pour s'assurer une victoire certaine.

Albert Perreault a ouvert le pointage de la partie pendant que Gallagher était au pénitencier pour avoir accroché Malenfant. Profitant de la supériorité numérique, les As forcèrent l'attaque, et après une série de passes en face des buts, Perreault réussit à loger le disque en arrière de Bourque.

Fontaine égalise les chances

Paul Fontaine, le jeune mais brillant ailier junior, égalisa les chances au milieu de la période. Après qu'Ambois eut fait une montée sensationnelle, il força Bolduc à sortir de ses buts pour bloquer

son lancer. La rondelle passa entre ses jambières pour retomber à quelques poches de la ligne bleue des buts. Fontaine la poussa alors dans le filet vide. Une minute avant la fin, Smiley Meronek traversa toute l'équipe adverse pour aller loger le disque dans le filet des As, pour donner l'avance à son club.

Trois punitions ont été imposées dans la première moitié de la deuxième période, mais aucune ne fut dommageable. Quelques instants après que Stangle eut purgé sa punition pour avoir appliqué un coup de bâton à Martel, le vétéran Antoine Gauthier traversa toute l'équipe du Verdun, pour aller déjouer Bourque et égaliser les chances. Trois minutes plus tard, Joe Desroches donna l'avantage que son club devait conserver jusqu'à la fin de la partie. Encore cette fois, Bolduc fut pris en défaut avec un rebond. Desroches s'étant emparé du rebond de Meronek, lança dans le filet vide.

Punition coûteuse

Au début de la dernière période, Malenfant fut envoyé au pénitencier pour avoir tenu Ambois en face des buts. Pendant son séjour au frigidaire, les Maple Leafs en ont profité pour enregistrer deux points, portant ainsi leur avance à trois points. Martel compta le premier sur une passe de Meronek, et quelques secondes plus tard, Summerhill déjoua Bolduc sur des passes de Martel et Meronek.

Au milieu de la période, c'était au tour du deuxième junior, à loger le disque en arrière de Bolduc. S'emparant du rebond de Fontaine, Chick Windsor lança dans le filet pendant que Bolduc était étendu par terre en face de ses buts pour la sixième et dernier point des vainqueurs.

Les As agressifs

Par la suite les As se montrèrent très agressifs pour tenter de reprendre le terrain perdu. L'opportunité était d'autant plus belle, puisque Tourville peut après le dernier point de son club dût aller purger une majeure pour avoir appliqué un rude coup de hockey à la figure de Malenfant près de la clôture. Malenfant quitta la glace la figure ensanglantée et sa blessure nécessita quelques points de suture. Il ne put revenir sur la glace.

Non seulement agressifs, les visiteurs se montrèrent rudes dans les dernières minutes de jeu, dans l'espoir de démolir leurs adversaires, pour la prochaine partie. Deux minutes après que Fontaine eut pris place sur le banc du pénitencier à la place de Tourville qui s'était blessé lorsqu'il appliqua le coup de bâton à Malenfant, les As ont porté le score à 6-3. Wing comptant sur une passe de Martin. Pendant que Taucher et Fontaine étaient au frigidaire et que les deux clubs bataillaient avec chacun cinq joueurs, Rod Boudreau compléta le pointage de la partie, avec un rapide lancer dans le coin du filet. Les Maple Leafs anxieux de conserver leur victoire si bien méritée se sont ensuite plu à briser les attaques de leurs adversaires, et à lancer la rondelle à l'autre bout de la glace lorsqu'ils en avaient l'occasion. Moins d'une minute avant la fin, Johnny Wing et Vince Gallagher se chamaillèrent et prirent place sur le banc du pénitencier pour assister à la fin de la joute.

Pas moins d'une demi-douzaine de policiers ont été assignés à surveiller l'ordre en arrière du banc des joueurs des As, aussi bien que le corridor pour se rendre à la chambre de ces joueurs. Les Maple Leafs sont sans doute anxieux d'ob-

RESULTATS D'HIER

LIGUE INT.-AMERICAINE
Philadelphie 3, Cleveland 2.
Syracuse 3, New-Haven 2.

LIGUE SENIOR QUEBEC
(Finale)

Verdun 6, Québec 4 (3e partie d'une série de 3 dans 5; Québec mène 2-1 dans les parties).

DETAIL DE LA Q.A.H.A.

(Finale intermédiaire)
Windsor Mills 3, St-Jérôme 1.
(1ère partie d'une série de 2, total des points; Windsor Mills mène par 3-1).

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE
(Section Canadienne)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Toronto	22	14	9	134	116	53
Américain	18	16	11	98	96	47
Canadien	17	17	12	116	124	46
Maroons	12	29	6	98	143	30

(Section Américaine)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Boston	29	11	7	136	88	65
Rangers	26	14	5	140	83	57
Chicago	14	24	9	96	133	37
Détroit	11	24	11	93	123	33

LIGUE INT.-AMERICAINE

(Section Est)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Philadelphie	26	16	2	124	90	54
Providence	22	15	7	97	74	51
New Haven	12	26	8	81	125	30
Springfield	9	28	7	87	128	25

(Section Ouest)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Cleveland	22	11	11	109	100	55
Pittsburgh	20	17	8	86	94	48
Syracuse	20	17	7	127	109	47

RED HERON BLESSE

WELLAND, ONT., 16. — Red Heron, avant des Goodyears de Toronto, qui ont remporté hier soir le championnat de la catégorie senior "A" de la Ontario Hockey Association en triomphant du Port Colborne, a repris connaissance à l'hôpital Welland, aujourd'hui. Il fut transporté à l'hôpital souffrant de blessures à la tête qu'il s'infligea dans une mêlée durant la joute. Le Dr W. W. Moffatt, médecin du club Port Colborne, fera un minutieux examen de la condition de Heron afin de déterminer si oui ou non le joueur de Toronto souffre de fracture de crâne. Les premières nouvelles rapportaient qu'il souffrait d'une sérieuse commotion cérébrale. Il a passé une bonne nuit.

tenir la même protection lorsqu'ils iront à Québec vendredi soir, pour la quatrième partie de la série.

Summerhill, Conrad Bourcier, Meronek et Ambois furent des plus malchanceux autour des buts. Souvent ils se sont trouvés seuls devant Bolduc, mais la malchance s'est acharnée à eux, et manquèrent de beaux points.

Lorsque Wing et Gallagher commencèrent à se chamailler à la fin de la joute, Taucher quitta le banc du pénitencier pour aller prendre part à la mêlée. Ceci passa inaperçu aux arbitres Hedges et Armstrong, et aucune punition supplémentaire ne fut infligée à Taucher.

ALIGNEMENTS

QUEBEC — Buts: Bolduc; défenses: Brennan et Taucher; centre: Tondreau; ailiers: Fortin et Stangle. Subs.: Martin, O'Connell, Perreault, McIntyre, Malenfant, Gauthier, Wing, Boudreau.
VERDUN — Buts: Burke; défenses: Gallagher et Titcombe; centre: Meronek; ailiers: Desroches et Martel. Subs.: Tourville, C. Bourcier, J.-L. Bourcier, Summerhill, Ambois, Fontaine, Windsor.
Arbitres: Hedges et Armstrong.

SOMMAIRE

1—Québec: Perreault (Malenfant) . . . 4.03	
2—Verdun: Fontaine . . . 9.03	
3—Verdun: Meronek . . . 10.06	
Pun.: Gallagher.	
Deuxième période	
4—Québec: Malenfant (Gauthier) . . . 11.19	
5—Verdun: Desroches . . . 14.27	
(Martel, Meronek)	
Pun.: Titcombe 2, Stangle 3.	
Troisième période	
6—Verdun: Martel (Meronek) . . . 1.44	
7—Verdun: Summerhill . . . 2.23	
(Martel, Meronek)	
8—Verdun: Windsor . . . 11.52	
(Fontaine, Ambois)	
9—Québec: Wing (Martin) . . . 13.46	
10—Québec: Boudreau (Tondreau) . . . 16.06	
Pun.: Malenfant, Tourville (maj.), Gallagher et Taucher 2.	

Plusieurs rencontres soulèvent de l'intérêt dans les combats de mardi au Saint-Jacques

Deux rencontres en plus du combat principal qui mettra aux prises Desse Greene et Vianney Gauthier, mardi soir prochain, au Marché St-Jacques suscitent beaucoup d'intérêt seront celles qui mettront aux prises Kid Lapointe de Sherbrooke contre Bert White de Verdun et celle qui verra Maurice Gosselin contre Roger Meunier.

Lapointe est le moins connu des boxeurs qui sont au programme, mais une excellente réputation le précède dans l'arène locale. Il est reconnu comme un rude batailleur et nombreux sont ceux qui l'ont déjà choisi comme le vainqueur de cette rencontre. Il aura cependant dans Bert White un solide adversaire. White, qui fit sensation chez les amateurs il y a une couple d'années avant de devenir professionnel, n'est pas seulement un beau boxeur. Il possède aussi beaucoup de force dans ses coups, et il se pourrait fort bien que ce soit lui qui descende le solide cogneur de Sherbrooke. Sur papier l'expérience de White semble le favoriser, mais c'est tout une autre chose lorsque les deux boxeurs sont dans l'arène.

Le combat entre Gosselin et Meunier n'est pas non plus sans causer beaucoup de commentaires. Gosselin n'a pas connu la défaite depuis les débuts de ces séances de boxe au St-Jacques et a rencontré

de solides adversaires, de sorte qu'il est naturellement le favori. Les partisans de Meunier ne donnent cependant pas la partie aussi facilement gagnée à Gosselin qui possède un record enviable, et il n'y a aucun doute que certains partisans de Meunier supporteront en espérance sonnante leur opinion le soir du combat.

Les deux adversaires dans la rencontre principale continuent toujours leur travail d'entraînement et il n'y a aucun doute que tous deux seront dans la meilleure des conditions lors de cette rencontre. Greene qui se remettait d'une maladie lors de la première rencontre a déclaré qu'il était complètement rétabli pendant que pour sa part Gauthier a révélé qu'il ne s'était jamais aussi bien entraîné pour une rencontre et qu'il prouverait mardi soir qu'il devait être reconnu comme le principal aspirant au championnat poids-mouches du Canada en remportant une autre victoire sur Greene.

Dans l'Internationale Américaine, hier soir

New-Haven est défait

ALIGNEMENTS

NEW-HAVEN — Buts: Gauthier; défenses: McCully et Graham; centre: Carrigan; ailiers: Hixler et Brydson. Subs.: R. Doran, Singbush, Hemmerling, Raymond, Allen, Mancuso, Boyd, Hoch et Asmundsen.
SYRACUSE — Buts: Stein; défenses: Church et Howard; centre: Convey; ailiers: B. Doran et Markle. Subs.: Shannon, Bennett, Locking, Armstrong, Thompson, Fox, Langelle et Blake.
Arbitres: Lampert et Shay.

SOMMAIRE

1—New-Haven: McCully . . . 4.40	
2—New-Haven: Raymond . . . 12.15	
3—Syracuse: Doran . . . 15.20	
4—Syracuse: Locking . . . 17.40	
(Armstrong, Bennett)	
Pun.: Church.	
Deuxième période	
Pun.: Bomber Doran, Boyd, Church.	
Troisième période	
5—Syracuse: Shannon (Armstrong) . . . 6.00	
Pun.: Locking, Church, Red Doran et Asmundsen.	

Philadelphie gagne

ALIGNEMENTS

CLEVELAND — Buts: Roberts; défenses: Robertson et Berlett; centre: Les Cunningham; ailiers: Duguid et Bill Cunningham. Subs.: Foster, Onell, Hergesheimer, E. Hansen, Roche, Bartholome, O. Hansen, Bill Cooke et Pusis.
PHILADELPHIE — Buts: Gardner; défenses: Ayres et Gustafson; centre: McDonald; ailiers: Barton et Wareing. Subs.: Patrick, Molyneux, Roubell, Carse, Mann, Murdoch, Sherf, Kroll, Mason, Kirk.
Arbitres: Bert Corbeau et Mike Brophy.

Première période

1—Cleveland: Duguid (Cunningham) . . . 4.15	
2—Philadelphie: Roubell (Mann) . . . 4.43	
Punition: aucune.	
Deuxième période	
3—Cleveland: Hergesheimer . . . 3.18	
(Robertson, Barton) . . . 4.01	
4—Philadelphie: Barton . . . 4.01	
(McDonald, Wareing)	
Punition: aucune.	
Troisième période	
5—Philadelphie: Carse . . . 13.03	
Pun.: Patrick, Berlett, Robertson.	

MURRAY PATRICK AVEC LES RANGERS CE SOIR

NEW-YORK, 16. — Le gérant Lester Patrick a annoncé aujourd'hui qu'il emploierait Larry Molyneux et son fils, Murray Patrick, sur la défense alors que les Rangers rencontreront les Américains dans une joute régulière de la ligue Nationale, ici, demain soir. Les deux jeunes joueurs qui se signalent avec les Ramblers de Philadelphie, dans la ligue Internationale-Américaine, remplaceront le capitaine Art Coulter et Babe Pratt, joueurs de défense réguliers qui sont sur la liste des blessés. Ce sera le premier essai du jeune Patrick dans la ligue majeure. Molyneux en sera à sa deuxième joute.

Le Japon conserve les Jeux Olympiques

LE CAIRE, Egypte, 16. — Le comité olympique international a aujourd'hui confirmé Tokio comme le site des Jeux Olympiques de 1940, et a changé les dates du 21 septembre au 6 octobre. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France se sont opposés au changement de date.

Le droit du Japon d'organiser les Jeux a été maintenu en dépit d'une proposition présentée par le délégué chinois le docteur C.-T. Wang, qui voulait que les Jeux Olympiques ne soient pas disputés dans ce pays à cause de la guerre.

Un communiqué du comité international olympique a déclaré que cette proposition ne s'était même pas rendue au vote. Le communiqué a déclaré qu'en vue du caractère des Olympiques et des assurances reçues à l'effet que Tokio était en mesure de se préparer en vue de ces Jeux, le comité se trouvait "dans l'impossibilité de considérer" la demande voulant que les Jeux soient disputés ailleurs.

Le changement de dates qui avait tout d'abord été fixées au 25 septembre a été considéré comme un échec sérieux pour les Etats-Unis par Avery Brundage de Chicago.

"Les Etats-Unis seront tout particulièrement affectés par ce changement" a déclaré Brundage, étant donné que les athlètes fréquentant les collèges américains se trouveront dans l'impossibilité de concourir. Les dates viendront en conflit avec l'ouverture des collèges.

Le comité en dépit des votes de la part de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France ont accepté le changement proposé par le Japon à cause de la température torride qui prévaut à la fin d'août.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Canadien à Maroons.
Américain à Rangers.
Toronto à Détroit.

DETAIL DE LA Q.A.H.A.

(Finale intermédiaire)

Windsor Mills à St-Jérôme. (2e partie d'une série de 2, total des points; Windsor Mills mène par 3-1).

SASKATOON, 16. — Clem Loughlin, ancien instructeur des Black Hawks de Chicago, de la N.H.L., a été réengagé comme instructeur des Quakers de Saskatoon pour la saison 1938-39, a-t-on annoncé, hier.

Corby's
LONDON DRY GIN
DISTILLÉ ET ENBOUTEILLÉ AU CANADA
25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70

Dernière partie Canadien-Maroons au Forum ce soir

Le Canadien a encore des chances de remporter le trophée Kennedy par une victoire ce soir.—Le Tricolore sera encore privé des services de Joliat pour cette joute.

La dernière chance des Maroons de décrocher un trophée cette saison leur sera fournie ce soir au Forum alors qu'ils rencontreront le Canadien dans la huitième et dernière joute de la série intracité, avec la coupe Kennedy, emblème du championnat de hockey professionnel de la ville en jeu.

Les hommes de Tommy Gorman ont une victoire de plus que le Canadien avant cette joute, ayant battu le Tricolore par les scores de 3 à 0, 3 à 2, 11 à 7 et 4 à 2 pendant que le Canadien a gagné par 5 à 1, 2 à 0 et 4 à 3. De sorte que le pire que les Maroons peuvent faire, serait d'égaliser pour la série mais dans ce cas, la coupe Kennedy irait au Canadien qui finit en meilleure position dans le classement.

Une partie nulle ce soir serait suffisante pour permettre aux Maroons de conserver ce trophée. Le Canadien devra gagner pour s'en assurer la possession.

Tommy Gorman a déclaré hier soir: "Nous voulons la coupe Kennedy afin d'avoir quelque chose à montrer pour nos efforts. Notre club a affiché une belle tenue contre les Bruins et nous ferons réajuster à M. Hart que la "grosse machine rouge" qui l'amuse tant, peut encore battre le Canadien."

Ce à quoi Cecil Hart a répondu avec beaucoup de dédain: "La grosse machine rouge ne sera que la "petite machine rouge" lorsque nous en aurons fini."

Les Maroons, qui sont le club receveur ce soir, sont sortis indemnes de la joute contre les Bruins et enverront une équipe complète contre le Tricolore. Le Canadien sera encore privé des services d'Aurel Joliat ce soir et aura le même alignement qui a défait le Detroit mardi soir pour la première victoire du Tricolore depuis le 22 février.

Des présentations

La joute de ce soir sera marquée par des présentations à Jimmy Ward et Babe Siebert, vétérans

des Maroons et du Canadien comme récompense de leurs longs efforts dans le hockey. Bus Johnson, qui a fait les arrangements pour ces présentations a annoncé que Jimmy Ward recevrait un service à thé en argent pendant que Babe Siebert qui est un grand amateur des sports en plein air recevrait un moteur pour motogodole et des appareils de chasseur.

Une seule position est maintenant indécise pour les éliminations. Il s'agit du classement du Canadien et des Américains. Les hommes de Red Dutton mènent toujours par un point sur le Canadien, mais rencontreront ce soir les Rangers, leurs grands rivaux dans la dernière joute de leur série intracité. Une victoire pour le Canadien et une défaite pour les Américains verraient de nouveau les positions transposées avec Canadien en deuxième place et Américains en troisième. Le contraire assurerait définitivement du classement dans chacune des sections.

Une troisième joute est à l'affiche ce soir. Elle mettra aux prises les Leafs de Toronto contre les Red Wings. Cette joute n'aura le don que de servir de pratique aux Leafs qui sont assurés de la première position dans la section Canadienne, pendant que les Red Wings ont été éliminés par Canadien mardi soir.

Les Américains ont de belles chances de conserver la deuxième position car ils auront une partie de plus à jouer que Canadien. Le Tricolore termine sa saison samedi soir pendant que les Américains joueront contre les Leafs à New-York, dimanche soir.

Chuck reprend son titre de champion

Sam Chuck a enlevé le titre de champion du monde des poids moyens à Dutch Veldie, devant la plus grosse assistance de la saison, enregistrée au marché St-Jacques, hier soir. Sam Chuck s'assura la première chute en 39 minutes, et Dutch Veldie égalisa les chances 15 minutes plus tard. Sam Chuck réussit à prendre la dernière chute en neuf minutes, et s'assurer le titre.

Dans la semi-finale, Bob Birno et Georges Desparois ont fait match nul après 30 minutes. Dans le 30 minutes spécial, Lucien Grégoire a eu raison de Art Tabah en 16 minutes.

Dans l'une des rencontres du tournoi des poids moyens, Pat Barry a remporté la victoire sur Rolland Brousseau en 8 minutes, tandis que l'autre victoire a été enregistrée par Paul Lebrun sur Kid Brown en 13 minutes. Ce dernier a remplacé Tiger Rollins, des États-Unis qui n'a pu arriver en temps pour obtenir sa carte de lutteur de la Commission. Il a été présenté à l'assistance et luttera pour le compte des promoteurs Samson prochainement.

Le Collège Roussin triomphe du Joliette

Dimanche dernier l'équipe de hockey du Collège Roussin allait visiter à l'Arena de Joliette, les "Étoiles de Joliette". Ce fut une partie chahutée et les "Étoiles" étaient assurées de la victoire jusqu'à quatre minutes de la dernière période quand ils menaient par 4 à 2. Après un ralliement désespéré, les collégiens montèrent à l'attaque et dans l'espace de 3 minutes comptèrent deux points pour égaliser le score. Une minute plus tard Bouchard du Collège Roussin enfila le point vainqueur. Le brillant et jeune cerbère du Collège, Armand Sénécal, fut sans contredit le héros de la joute avec ses nombreux arrêts sensationnels. Fillion, Bouchard, Thuot, St-Armand ont aussi contribué grandement au succès de l'équipe.

Pour Joliette, Chs-Eugène Frenette, Boisvert et Miron méritent une mention spéciale.

Le Roussin est enchanté des magnifiques réceptions qui leur furent données lors de leurs deux visites à Joliette. Un grand et sincère merci aux habiles organisateurs, Dr Bélanger, Conrad Boisvert et le notaire Chaput, et à tous leurs partisans.

En route pour l'Europe

TORONTO, 16. — Quatre jeunes motocyclistes canadiens iront tenter d'amasser une fortune et de se couvrir de gloire en Angleterre. Ils s'embarqueront de New-York vendredi pour un essai sur la piste West Ham de Londres. Le club de cette piste a remporté l'an dernier le championnat professionnel d'Angleterre.

Ils sont des protégés d'Eric Chitty, de Toronto, un des rares Canadiens à se mettre en évidence en Angleterre. Les coureurs sont Bruce Venier, Jimmy Gibbs, Robert Sparks et Elwood Stilwell.

De nouveaux champions de la ville

Plusieurs champions ont été couronnés hier soir au Y.M.H.A., où se sont disputés mardi et hier les championnats de la ville, et le University Settlement, dirigé par Billy Zed a remporté les honneurs d'équipe avec trois victoires, pendant que le Y.M.H.A. en remportait deux, le Montcalm, Ivery Community Club, Central Y.M.C.A., le club Frontenac se partageaient les quatre autres.

Le tournoi en entier a fourni des rencontres des plus enlevantes, mais la grosse surprise était réservée pour les finales, alors que Neville Rose, boxeur de couleur poids-léger du Central Y.M.C.A. a affiché une tenue sensationnelle pour donner une leçon de boxe à Jean-Paul Lachapelle, du club Frontenac, champion du Canada de cette catégorie l'an dernier. Rose a envoyé Lachapelle au plancher à deux reprises et est venu bien près de le mettre hors de combat. Le Canadien-français a cependant fait preuve de beaucoup de courage en se relevant à chaque fois ainsi qu'à la cinquième et dernière ronde où une mise hors de combat a paru inévitable. Le University Settlement a décroché les championnats poids plume, alors que Babe Gagnon a défait Bill Rochon en finale; poids mi-moyen avec Harry Baltin qui a battu Max Spoon et Dominic DiLalla qui a défait Bob Brown chez les mi-lourds.

Le Y.M.H.A. s'est assuré le championnat dans les deux plus petites classes; 100 livres avec Sam Jacobs qui a défait Ross Garrels en finale et Issie Rubin qui l'a emporté sur George McNeill chez les 108 livres.

Voici les champions des différentes classes:

Classe 100 livres: Sam Jacobs, Y.M.H.A.

Classe 108 livres: Issie Rubin, Y.M.H.A.

Classe 112 livres: Roger Bourret, Montcalm.

Classe 118 livres: Alestair McGinnis, Ivery C.C.

Classe 126 livres: Babe Gagnon, University Sett.

Classe 135 livres: Neville Rose, Central Y.

Classe 147 livres: Harry Baltin, University Sett.

Classe 160 livres: Eddie Mason, Frontenac.

Classe 175 livres: Dominic DiLalla, University Sett.

Voici les résultats des rencontres disputées hier:

Semi-finales

Classe 108 lbs: George McNeill, Ivery C. C. bat Willie Margler, Y. M. H. A. déc. 108 lbs: Issie Rubin, Y. M. H. A. bat Stan Newby, Ivery C.C. déc.

Classe 118 lbs: Alestair McGinnis, Iver C. C. bat John O'Reilly, U. S. déc.; 118 lbs: Elwood Daigneault, Champ bat Cliff Tarry, Ivery, C.C. déc.

Classe 135 lbs: Neville Rose, Cent Y., bat Gaston Deschamps, oMnt., déc.; 135 lbs: J. P. Lachapelle, Front. bat Fred Crandler Iver C.C. déc.

Classe 160 lbs: Eddie Masson, Champ. bat Ken Jardine, Ivery C. C. déc. 160 lbs: Art. Constans, G. B.C., bat Percy Rodrigue, Ivery, C.C.

Finales

Classe 100 livres: Sam Jacobs, Y.M.H.A., bat Ross Garrels, N.D. G.Y., déc.

Classe 108 livres: Issie Rubin, Y. M.H.A., bat Geo. McNeill, Ivery C. C., déc.

Classe 112 livres: Roger Bourret, Mont., bat Hirsch Hurwitz, Y.M. H.A., déc.

Classe 118 livres: Alestair McGinnis, Iver, C.C., bat El Daigneault Champ., déc.

Classe 126 livres: Babe Gagnon, Univ. Sett., bat Bill Rochon, Ivery C. C., déc.

Classe 135 livres: Neville Rose, Cent. Y., bat J.-P. Lachapelle, du Front., déc.

Classe 147 livres: Harry Baltin,

MURRAY SERA L'ARBITRE DE LA FINALE ENTRE BOB BIRNO ET DUFRESNE, CE SOIR

Birno et Dufresne se livreront un combat sensationnel dans la finale au Maisonneuve.—Graham Stockton en semi-finale.

Henri Dufresne est insulté par les grossières remarques que son rival de ce soir au marché Maisonneuve, l'Italien Bob Birno a faites envers lui. Il se prépare à culbutter en vitesse celui qui est tellement certain de gagner grâce à la dureté de ses coups d'avant-bras. Cette finale qui met en présence deux adversaires remplis d'animosité sera terrifiante. Dufresne est déterminé à se défendre et promet même d'attaquer avec les plus violents moyens Birno qui promet lui-même de faire un massacre dans ce combat-revanche.

Le lutteur Anglais Graham Stockton que le public de l'Est a eu l'occasion d'applaudir il y a quelques années luttera ce soir contre celui qui est toujours difficile à maîtriser, le juif Al Tucker. Le champion du monde Aurél Lebel luttera dans le numéro spécial contre le vigoureux favori de Maisonneuve Paul

Descoteaux et le rude Roland Labrie sera opposé au maître des lutteurs Grecs Bull Texas. A l'ouverture Eddy Ben Jackson sera opposé dans une rencontre à finir pour le tournoi de championnat du monde à Johnny Bélanger.

Graham Stockton, le lutteur mi-lourd anglais local a signé deux contrats pour les promoteurs Samson cette semaine. Il luttera ce soir au Marché Maisonneuve contre l'hebrieu Al Tucker et demain soir à la salle Municipale St-Henri contre le champion du monde mi-lourd Aurél Lebel.

Le Russe Ivan Rasputin qui a enthousiasmé le public de Saint-Henri à la salle Municipale la semaine dernière par son courage à tenir tête aux brutales attaques a réussi à se faire signer un autre contrat pour un combat final, mais il aura des difficultés plus grandes pour remporter la victoire car son adversaire sera cette fois le fameux et unique Sam Chuck.

Une deuxième grande finale supportera la première et mettra aux prises le sensationnel mi-lourd Graham Stockton et le champion du monde Aurél Lebel. Ces deux renommés athlètes ont depuis longtemps fait leurs preuves et le public est pleinement assuré d'assister à un combat acharné, car Stockton ambitionne d'enlever le titre à Lebel et seule une victoire sur lui pourrait lui obtenir cette chance.

Deux rencontres pour le tournoi de championnat du monde à 160 livres auront lieu et seront d'une chute. La première sera entre l'Italien John Carochia et le rude indien Chief Standing Bull. La deuxième mettra aux prises Jack Britton et l'Irlandais Pat Barry. A l'ouverture Ted Hervé, le frère d'Armand Courville rencontrera Al Brosso.

Ce soir - Lutte

Au

MAISONNEUVE
BOB BIRNO VS
HENRI DUFRESNE

Réservez vos billets au
GYMNASSE SAMSON
2573 Ontario, AMHERST 6974
ou à la

TAVERNE BEAUVILLIERS
Angle Wolfe et Ontario, FR. 0250

CORBY'S
OLD RYE

EMBOÛTILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA (Valeur 10 ans)
10 oz. \$0.85 - 25 oz. \$2.00 - 40 oz. \$3.00

HOCKEY
FORUM CE SOIR
8 heures 30
CANADIENS
VS
MONTREAL

Prix: \$2.25, \$2.00, \$1.75, \$1.50, \$1.25,
\$1.00, 75c et 50c, taxe incluse

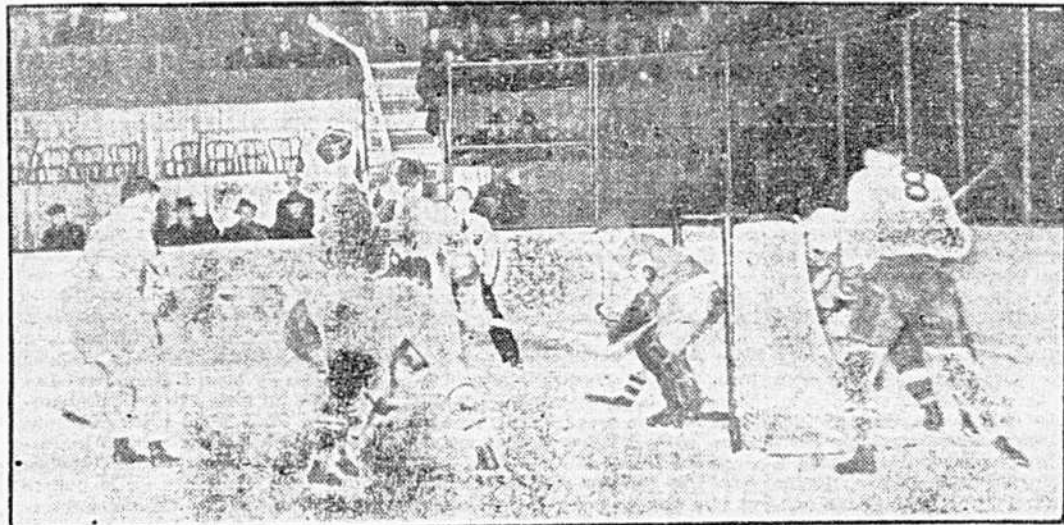
MONTREAL, JEUDI,
17 MARS, 1938

Vol. VIII — N° 233 — 24 pages
Téléphone: FALKirk 1171*

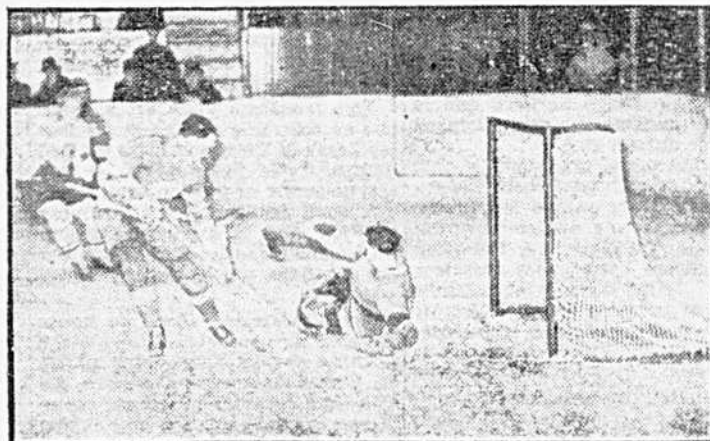
Le Verdun remporte sa première victoire contre les As



CLAUDE BOURQUE a affiché hier soir une tenue sensationnelle, tout particulièrement dans la dernière période, alors que les As ont opéré un ralllement qui vint bien près de faire disparaître l'avance des Leafs de Verdun. Par cette victoire, les Leafs ont repris un peu d'espoir et ont maintenant une victoire contre deux pour le club de Québec. La joute suivante sera disputée dans la Vieille Capitale, demain soir.



A. CARON, gérant du club de baseball Beauharnois, qui tiendra demain soir dans cette ville un bingo-encan en vue d'obtenir des fonds pour la prochaine saison. L'organisation va bon train et M. Caron ainsi que M. Marchand se sont déclarés assurés doter Beauharnois d'un solide club encore cet été.



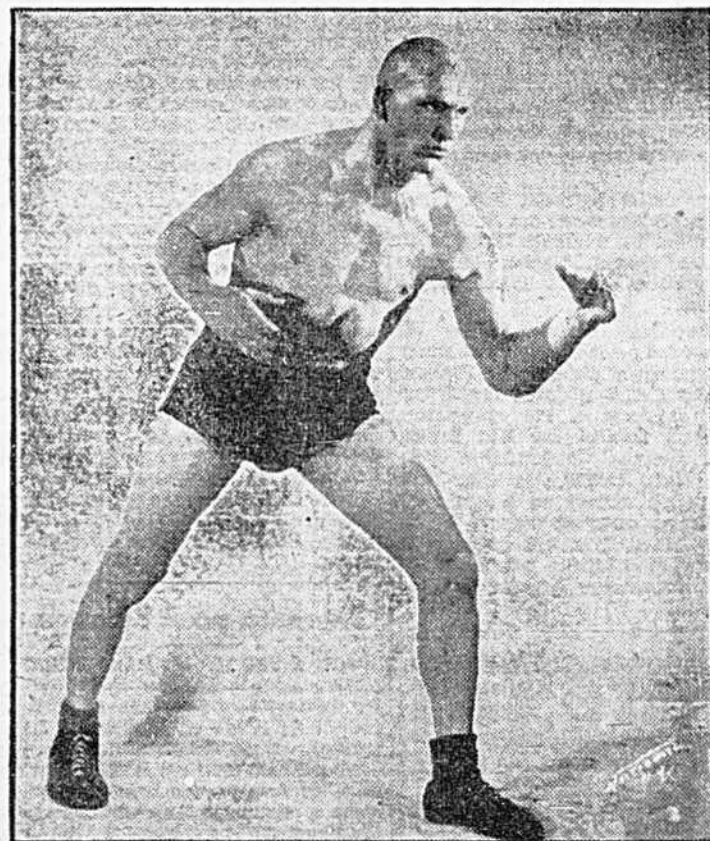
On voit ci-haut deux phases intéressantes de la joute disputée mardi soir entre le Canadien et les Red Wings. En haut, Wilf. Cude fait un bel arrêt contre Alec Motter, qui vient d'éviter George Brown, pendant que Red Goupille vient à la rescousse de son gardien de buts. Ci-dessus: Normie Smith se place pour arrêter le lancer de Rod Lorrain que cachent ici Bruneteau et Georges Mantha, pendant que Marty Burke surveille. Un instant plus tard la rondelle déjouait Smith pour le point victorieux.



CECIL HART tentera ce soir de décrocher pour son club le trophée Kennedy, emblème du championnat professionnel local. Une victoire pour le Canadien ce soir lui assurerait ce trophée.



DAN MURRAY, populaire arbitre local, qui dirigera ce soir la rencontre importante entre Bob Birno et Henri Dufresne. Cette rencontre est un match revanche et devrait fournir beaucoup d'action c'est la raison pour laquelle les promoteurs Samson se sont assurés les services de Murray.



Une nouvelle menace vient d'apparaître dans le monde de la lutte avec l'arrivée en Amérique de Wladlaw Talun, envoyé ici par Wladek Zbyszko, ancien champion du monde. Talun est un géant mesurant 6 pieds, 7 1/4 pouces et pesant 294 livres. Il est réputé comme possédant une force prodigieuse.